

# DIAGNOSTIC SOCIAL TERRITORIAL



## ASSOCIATION CLAAC CHINON VIENNE ET LOIRE

« Ensemble, construisons un projet social de territoire »



## ETUDE DE TERRITOIRE 2025-2029



# Édito



Mickael Breton,  
Président de  
l'Association CLAAC  
depuis mai 2023

*La démarche de diagnostic de territoire réalisée par l'association CLAAC s'inscrit dans la perspective du renouvellement des projets sociaux, Jeunesse et Familles des centres sociaux de Chinon et du Véron et du projet socio-éducatif des Résidences Habitat Jeunes.*

*Fondamentalement, cette démarche vise à partager une lecture commune des dynamiques du territoire, ses forces, ses faiblesses, les axes de progrès, les opportunités... et ainsi converger vers une analyse des enjeux sur lesquels les futurs projets devront porter une attention toute particulière.*

*Dans cette perspective, le travail réalisé a largement mobilisé les différents acteurs du territoire : Élu.e.s, partenaires institutionnels, associations locales et autres acteurs de terrain... ET les habitant.e.s !*

*Pendant huit mois, l'équipe du CLAAC a su mobiliser ces acteurs à travers différents temps de rencontre et de partage des points de vue : tables-rondes thématiques, travail « d'aller-vers » les habitant.e.s, réunions entre salarié.e.s et avec les membres du CA de l'association et, temps fort de la démarche, un forum participatif qui a mobilisé une centaine de personnes.*

*A l'issue de ce travail collaboratif, force est de constater que les réflexions menées ont été très enrichissantes pour chacun.e de nous et qu'elles permettent de dégager du sens commun.*

*C'est ce sens commun qui, prochainement, nous animera pour définir ensemble un projet à la fois ambitieux face aux défis à relever et en lien étroit avec les préoccupations des habitant.e.s de notre territoire.*

*A cette étape de la démarche, je tiens, au nom du CA de l'association, à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés et qui ont contribué à la réussite de ce travail de diagnostic. Je tiens également à souligner l'engagement sans faille de l'équipe du CLAAC qui a fait preuve d'un formidable enthousiasme et d'un grand professionnalisme.*

*Bonne lecture à toutes et à tous, et à très bientôt pour la suite de l'aventure !*



# Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes, habitants, associations et institutions, élu.e.s qui ont contribué à la réalisation de ce diagnostic partagé. Notre reconnaissance et nos remerciements vont à l'ensemble des personnes qui ont bien voulu donner de leur temps, de l'intérêt, en individuel et/ou en collectif, sans qui le diagnostic n'aurait pu se faire.

Nous adressons notre reconnaissance à l'ensemble des acteurs qui ont rendu cette démarche possible et aux partenaires locaux pour la transmission de données statistiques qu'ils ont pu apporter pour nourrir ce diagnostic, ainsi que l'ensemble des personnes présentes aux réunions participatives et collaboratives.

Aussi, nous remercions Xavier Chenu de l'équipe de la SCOP ACCOLADES pour son accompagnement, ses conseils et ses outils qu'il a pu apporter à l'équipe au travers des temps de formation collective qu'il a pu proposer.

Nos remerciements vont aussi aux bénévoles, membres du CA pour leur contribution, leur suivi et leur soutien et toutes les équipes salariés, collègues pour le travail accompli dans la dynamique du diagnostic participatif

Nous remercions également l'équipe de chercheurs de l'Université d'Angers : Emmanuel Bioteau, Jérôme Prugneau et Nina Aubry, pour leur contribution par l'animation du forum participatif « Regards croisés »

Enfin, nous tenons à remercier el CC CVL et la CAF pour la collaboration permettant de rendre ce travail possible.

Nous espérons que la lecture de ce dernier sera source d'enrichissement et d'inspiration sans pour autant se substituer à la réflexion.

*L'équipe de Direction  
Le Conseil d'Administration  
L'équipe CLAAC*



# Méthodologie

Formation

« Aller vers »

Forum participatif

Tables rondes thématiques

Entretiens semi-directifs

Analyse de données froides

« **Aller vers** » : Toutes les équipes se sont déployées sur le territoire intercommunal, et plus de 500 personnes ont pu émettre leurs ressentis et leur préoccupation sur des sujets du quotidien à l'aide d'outils créés de toutes mains ! La SCOP Accolades a pu accompagner la démarche à travers 3 temps de formation journaliers !

« **Forum participatif** » : C'est près de 100 personnes au même endroit et au même moment qui ont pu échanger autour de représentations partagées du territoire, et qui ont dégagé des enjeux collectivement. Ce temps aura été accompagné et animé par un groupe d'enseignants-chercheurs de l'Université d'ANGERS

« **Tables rondes thématiques et entretiens semi-directifs** » : 7 tables rondes thématiques ont permis d'échanger entre professionnels de la même branche d'activité (santé, environnement et écologie, numérique et accès au droit, enfance et parentalité, jeunesse, habitat, logement et cadre de vie, « bien vieillir »). Près de 120 acteurs du territoire, toutes structures confondues, ont pu apporter leur contribution.

## Appui et articulation avec les documents d'études préexistants :

### Mobilisation de données statistiques :

- Bases de données de l'INSEE
- Bases de données de la MSA et de la CAF
- Portail OPEN DATA Indre et Loire
- Observatoire régional Centre Val de Loire

- Projet de territoire 2021-2026
- Analyses des besoins sociaux
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Diagnostic « CAPTER la jeunesse » du Pays du Chinonais
- Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)
- Projet Educatif De Territoire (PEDT)
- Convention Territoriale Globale
- Schéma mobilité de la CC CVL
- Autres documents à des échelles plus fines

Chaque source de données aura fait l'objet d'un traitement analytique.

A noter que certaines sources ne font pas preuve d'un caractère absolument exhaustif du fait notamment des temporalités dans lesquelles elles s'inscrivent (INSEE – DATA 2023 sur année 2020).

Ce diagnostic s'intéresse à la manière dont se décline l'action sociale, culturelle, écologique et environnementale dans le territoire « Chinon Vienne et Loire ».

Il identifie les grands enjeux pour demain sur la base des besoins recensés à la fois par les habitants, par les professionnels et par les élus.

# Clés de lecture

## Territoire étudié et observé

Les jeux de données et les réflexions partagées sont communiqués à l'échelle du secteur Chinon Vienne et Loire, soit à l'échelle du périmètre de l'intercommunalité, territoire d'intervention de l'Association

Ce diagnostic propose une vision globale en considérant le local et les logiques territorialisées déjà en place.

Il va donc différencier lorsque c'est nécessaire, les réalités de vie par bassin en s'appuyant notamment sur les anciens découpages territoriaux.

Le document aura ainsi la particularité de prendre en compte la diversité sur le territoire.

Le secteur Chinon Vienne et Loire est composé majoritairement de communes rurales, alors que près d'un tiers des habitants résident dans la ville de Chinon

De ce fait, les problématiques des usagers ne se posent pas de la même manière dans l'espace sur le territoire.

C'est pourquoi le diagnostic proposera quelques focus sur la ville de Chinon en fonction des différentes thématiques abordées

## Pour vous faciliter la lecture

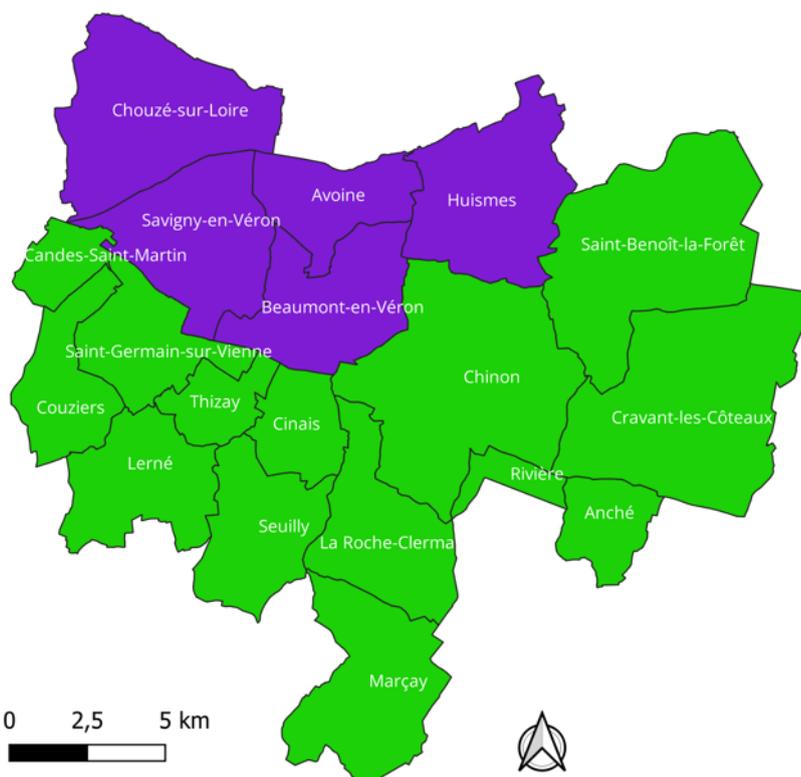
L'ensemble des sigles mentionnés dans cet ouvrage sont définis et figurent dans le glossaire (page 5).

Des fiches synthétiques apparaissent en conclusion de chaque partie dans des encadrés prévus à cet effet.

Chaque partie correspond à une couleur, facilitant ainsi le repérage pour aller chercher l'information.

## Contenu du document

- Les logiques partenariales investies en matière d'action sociale.
- Les caractéristiques du territoire et des populations qui le composent.
- Les jeux de données relatifs aux sujets traités par l'Association dans ses domaines d'intervention
- Les constats et les enjeux dégagés par les acteurs du territoire en matière d'animation de la vie sociale.



Travaux réalisés par :

L'équipe de direction de  
l'Association CLAAC

A noter que celui-ci repose  
sur une construction  
collective intégrant  
l'ensemble des salariés de  
l'Association et des acteurs  
du territoire qui se sont  
inscrits dans la démarche.

Conception :  
L'Association CLAAC avec  
l'appui de son service  
Communication

# Glossaire

ABS : Analyse des Besoins Sociaux

ACL : Accueil de Loisirs

ACV : Action Cœur de Ville

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ARS : Agence Régionale de Santé CAF : Caisse d'Allocations Familiales

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CEJ : Contrat Enfance Jeunesse

CIAS : Centres Intercommunaux d'Action Sociale

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CLS : Contrat Local de Santé

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CS : Centre Social

CSP : Catégorie Socio-Professionnelle

CTG : Convention Territoriale Globale

DPE : Diagnostic de Performance Énergétique

EAJE : Espace d'Accueil du Jeune Enfant

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

EPN : Espace Public Numérique

FLA CTG : Fond d'Accompagnement Local CTG

HLM : Habitat à Loyer Modéré

IME : Institut Médico Éducatif

LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents

MDA : Maison des Adolescents

MDS : Maison Des Solidarités

MFS : Maison France Services

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSAP : Maison de Services Aux publics

OPAH-RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PEDT : Projet Éducatif De Territoire

PIJ : Point Informations Jeunesse

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PMI : Protection Maternelle Infantile

PST : Projet Social de Territoire

REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RIJ : Réseau Information Jeunesse

RPE : Relais Petite Enfance

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SITRAVEL : Syndicat Intercommunal de Transport Collectif Vienne et Loire

URHAJ : Union Régionale des Résidences Habitat Jeunes

UNHAJ : Union Nationale des Résidences Habitat Jeunes

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Contextualisation : dynamique territoriale et structurelle</b>	<b>09</b>
1.1.	Spécificités territoriales de la CC Chinon Vienne et Loire .....	09
1.2.	Situation géographique : mobilité et accessibilité.....	12
1.3.	Le diagnostic social territorial : sens et contexte de la démarche.....	17
1.4.	L'Association CLAAC : particularités et champs d'actions .....	18
<b>2</b>	<b>Chinon Vienne et Loire : portrait social et caractéristiques démographiques</b>	<b>20</b>
2.1.	Approche spatiale : clés de compréhension.....	20
2.2.	Situation démographique et variation de la population CC CVL.....	22
2.3.	Structure des familles et des ménages.....	27
2.4.	Caractéristiques sociodémographiques et profils des allocataires CAF.....	31
<b>3</b>	<b>Jeunesse : constats et enjeux</b>	<b>36</b>
3.1.	Situation géographique des jeunes allocataires sur le territoire .....	36
3.2.	La mobilité et l'accès au logement : deux problématiques persistantes .....	37
3.3.	Scolarité, emploi et formation .....	41
3.4.	La question de l'engagement des jeunes et de la citoyenneté sur le territoire ...	46
3.5.	Une offre adaptée, une approche décloisonnée, un réseau partenarial construit.....	47
3.6.	Autres thématiques transverses débattues avec les acteurs et enjeux soulevés.....	51
<b>4</b>	<b>Soutien à la Parentalité</b>	<b>55</b>
4.1.	Portrait des familles : Chinon Vienne et Loire .....	57
4.2.	De enjeux de structuration, d'interconnaissance et d'identification.....	62
4.3.	Actions de soutien à la scolarité : maillage et accessibilité .....	65
4.4.	La parentalité : un sujet abordé dans une transversalité thématique par les acteurs dans la démarche de diagnostic participatif .....	66
<b>5</b>	<b>« Vieillir en Chinonais »</b>	<b>73</b>
5.1.	Un territoire qui vieillit plus vite que la moyenne .....	73
5.2.	Comment bien vivre sa vieillesse en Chinon Vienne et Loire .....	76

<b>6</b>	<b>Inclusion numérique et accès aux droits</b>	<b>82</b>
6.1.	Vous avez dit illéctonisme ? .....	83
6.2.	Des acteurs locaux mobilisés sur la fracture numérique depuis 2017. ....	85
6.3.	France Services : Accessibilité .....	87
6.4.	Le numérique et le jeunesse .....	88
<b>7</b>	<b>Habitat logement et cadre de vie</b>	<b>91</b>
7.1.	Le logement sur le territoire en 2020 .....	91
7.2.	Les changements de mode de vie et l'offre de logement, une adéquation ?....	94
7.3.	Le logement des jeunes .....	95
<b>8</b>	<b>Défis sociétaux – Environnement et écologie</b>	<b>100</b>
8.1.	La question de la prévention et de la réduction des déchets : une préoccupation partagée .....	102
8.2.	Le développement durable et le réemploi : initiatives et solutions.....	100
8.3.	La place occupée par les Centres Sociaux dans la transition écologique et environnementale.....	103
8.4.	Enjeux soulevés et envies d'agir : diagnostic participatif .....	106
8.5.	Idées inspirées d'autres territoires relevés par les acteurs de la table ronde.....	107
<b>9</b>	<b>Promotion et prévention santé</b>	<b>109</b>
9.1	Rappel des principaux enseignements du diagnostic dans l'approche par public	110
9.2	Les principaux éléments de constats soulevés par le CLS du Chinonais .....	113
9.3	Prévention, promotion de la santé et coordination des acteurs .....	115
9.4	La santé mentale et la santé environnementale : deux sujets majeurs émergents sur notre territoire et au-delà des frontières .....	117
<b>11</b>	<b>Conclusion</b>	<b>121</b>

# 1. Contextualisation : dynamique territoriale et structurelle

« Le territoire est porteur d'une communauté d'intérêts. C'est un objet spatial de nature collective autour duquel se construit la pluridisciplinarité » Laurent, 2005

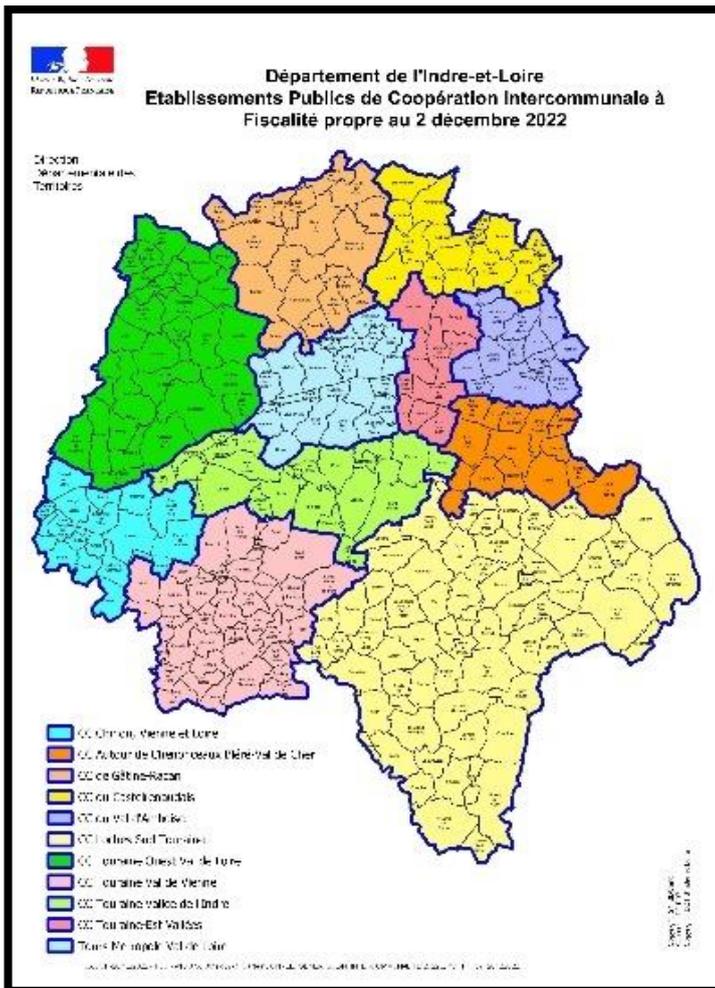
## 1.1 Spécificités territoriales de la Communauté de Communes CC CVL

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire est née le 1<sup>er</sup> janvier 2014 de la fusion de la Communauté de Communes de Rivière-Chinon-Saint Benoit la Forêt, de la Communauté de Communes de la Rive gauche de la Vienne et de la Communauté de Communes du Véron. Cette fusion est la résultante de la loi du 16 décembre 2010 qui prescrit la réforme des Collectivités Territoriales en prévoyant le renforcement et la simplification des intercommunalités privilégiant ainsi des EPCI à fiscalité propre de plus grande taille. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes d'Anché et de Cravant les Coteaux, rattachées anciennement à la Communauté de Communes du Bouchardais, regagnent l'intercommunalité et enfin le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la commune de Chouzé-sur-Loire (ancienne Communauté de Communes de Toval Touraine Nord-Ouest Val de Loire) intègre l'intercommunalité en regagnant les 18 communes membres.

On note par ailleurs, une réduction de 39 % du nombre d'intercommunalités en 2017. En effet, le nombre est passé de 2062 EPCI à fiscalité propre à 1266 en l'espace d'un an. C'est le cas pour 6 des 11 du département d'Indre et Loire. Ces fusions massives des EPCI, vers des structures et des organisations de plus grandes tailles, vont poser un certain nombre d'interrogations, notamment en matière de gouvernance, de représentativité des parties prenantes, d'organisation, de pilotage des ressources de mise en œuvre des politiques publiques et vont mettre en exergue la question de la mutualisation et de la territorialisation de l'action publique. En outre, une grande majorité de ces fusions intercommunales ne sont pas le fruit d'un projet des élus ou d'une volonté locale mais elles ont été engagées dans le cadre des schémas départementaux de coopération intercommunale sous la décision des préfets et des préfètes.



**19 COMMUNES**  
**23 456 HABITANTS**  
**67,6 HAB/KM<sup>2</sup>**  
**347,10 km<sup>2</sup> DE SUPERFICIE**



Le département d'Indre et Loire compte 11 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre au 31 décembre 2022.

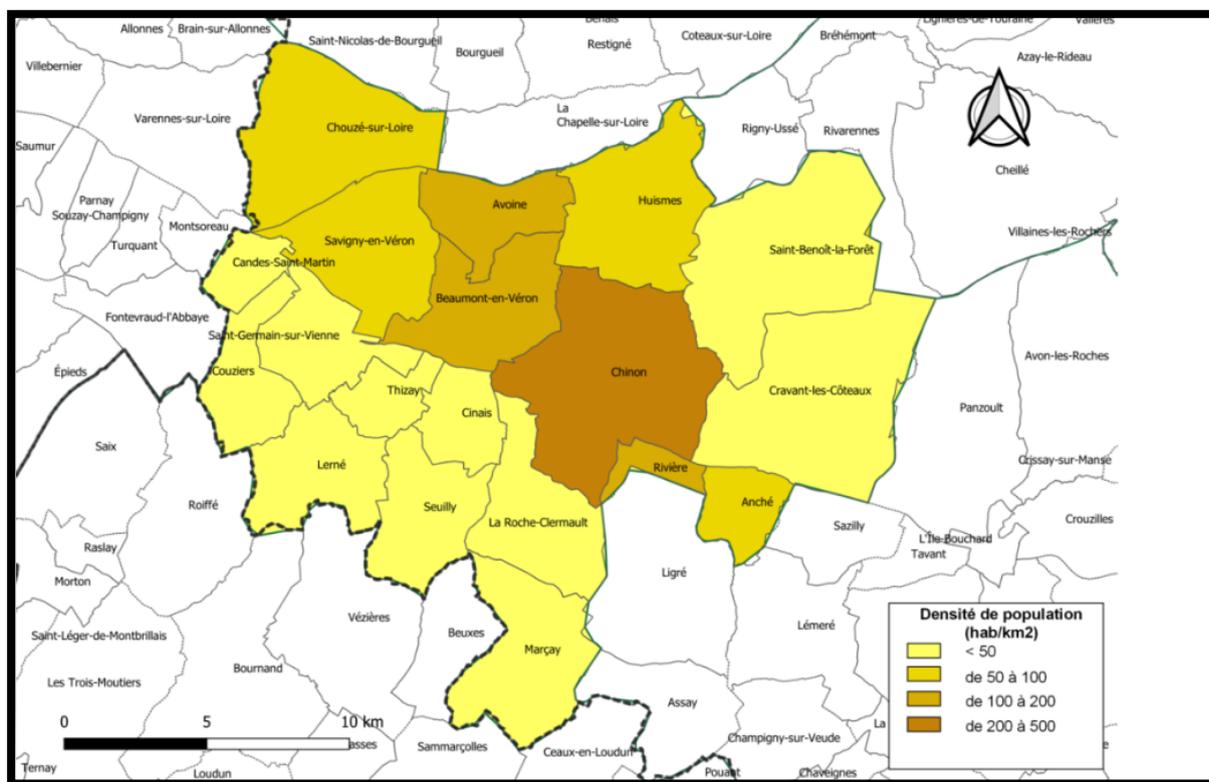
Il est limitrophe des départements des départements de l'Indre, de Loire et Cher, de Maine et Loire, de la Sarthe et de la Vienne.

Sa superficie est de 6 127 km<sup>2</sup>

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire est située en région Centre Val de Loire à l'ouest du département d'Indre et Loire, au sud-ouest de l'Agglomération Tourangelle. Si le territoire peut être caractérisé comme étant de faible densité, il l'est moins que près de la moitié des intercommunalités d'Indre et Loire (CC Castelrenaudais, CC Gâtine et Choisses Pays de Racan, CC Loches Sud Touraine, CC Touraine Ouest Val de Loire, CC Touraine Val de Vienne) qui ont une densité de moins de 50 habitants/m<sup>2</sup>.

Le degré de densité de la population est une déterminante importante en matière de temps d'accès aux équipements courants et aux services. Il pose donc la question de l'accessibilité qui est variable selon la proximité avec l'espace le plus dense. La ville de Chinon concentre près d'un tiers de la population totale du territoire avec plus de 8000 habitants. Si la densité est de 67,6 hab/km<sup>2</sup> sur le territoire, elle est de 206,6 hab/km<sup>2</sup> sur la Ville de Chinon.

## Densité de population (habitants/km<sup>2</sup>) Chinon Vienne Loire



Source : Wikipédia - 2023

Le territoire Chinon Vienne et Loire se démarque également par sa situation géographique, limitrophe aux régions Pays de la Loire et Aquitaine Poitou-Charentes avec une proximité rapprochée de l'agglomération de Saumur se situant à moins de 30km de celle-ci depuis Chinon.

### Attractivité paysagère, patrimoniale et nucléaire

Le territoire Chinon Vienne et Loire, « territoire à taille humaine » présente aussi la particularité d'avoir sur son sol (à Avoine), l'une des 19 centrales nucléaires françaises, la première dans le pays, construite en 1963. Cette industrie nucléaire affiche des dynamiques pour le territoire en termes d'emploi, de démographie, de fiscalité, d'économie locale et d'identité. Zone viticole dans la continuité des bords de Loire, le territoire recense aussi un patrimoine architectural et historique atypique, de par la présence notamment de la forteresse royale de Chinon qui permet une attractivité touristique en pleine saison ou encore de la Sainte Chapelle Radegonde.



Forteresse Royale de Chinon – source : <https://www.jaimemonpatrimoine.fr/>

## 1.2 Situation géographique - mobilité et accessibilité

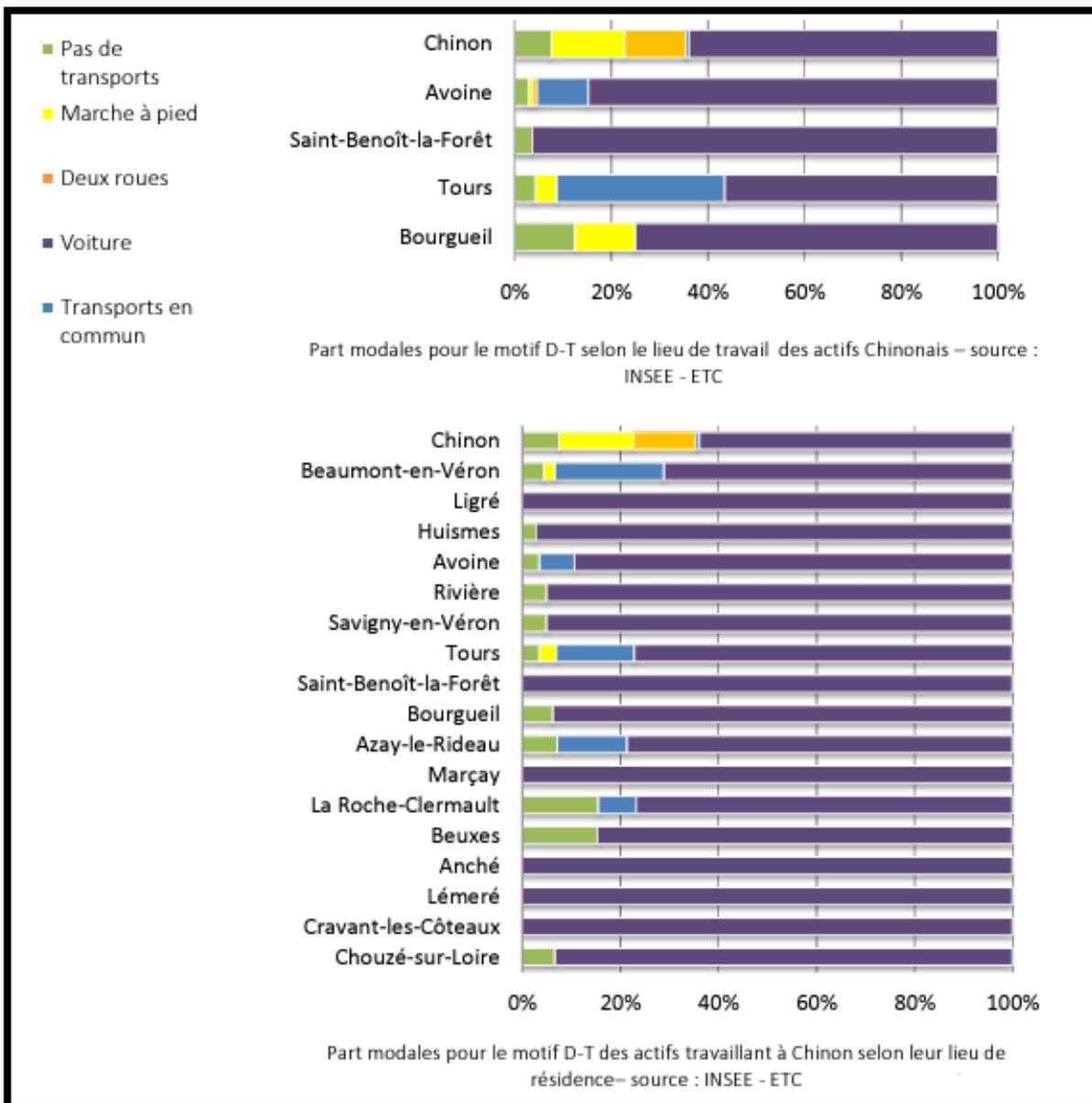
Tous les habitants du territoire peuvent accéder à la ville de Chinon en 20 minutes ou moins avec une automobile. Les communes en bord ouest du territoire, elles, se situent à « quasi » égale distance de Saumur et de Chinon. Cela étant, le dernier diagnostic mobilité de la ville de Chinon (2018) indique que 74% des personnes vivant dans la CC y travaillent également. La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire est située dans un territoire rural, non rattaché à une aire urbaine et ce diagnostic révèle une part de la voiture prépondérante pour les trajets domicile-travail (supérieur à 80%). « L'aire d'influence de la CC s'étend sur l'ensemble des EPCI limitrophes du département, 10 % des travailleurs de Touraine Ouest Vallée et Touraine Val de Vienne travaillent dans la CCCVL. »<sup>1</sup>

### *Zoom sur l'utilisation des modes de transport pour les trajets domicile-travail*

Les habitants de Chinon travaillent majoritairement à Chinon (51%) et Avoine (18%). Pour ces deux destinations, la voiture est largement plébiscitée (64% pour Chinon et 85% pour Avoine).

---

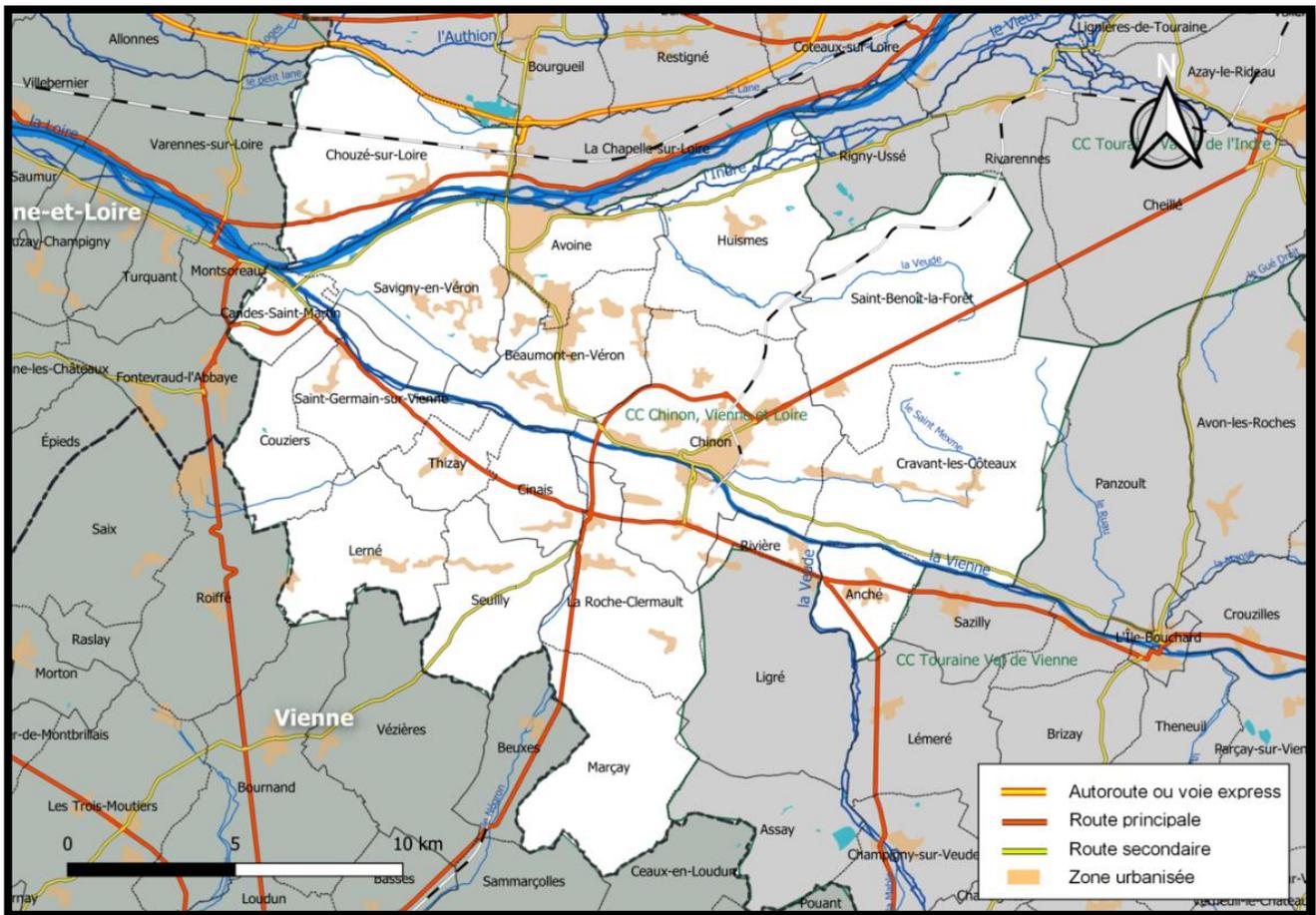
<sup>1</sup> Étude mobilité et stationnement – ville de Chinon



### Accessibilité aux grandes Agglomérations de proximité depuis Chinon

TOURS :		49km	POITIERS :		88km
ORLÉANS :		166km	NANTES :		179km
ANGERS :		90km	PARIS :		290km

Train		
Chinon	Tours	0h49
	Orléans	2h21
Port Boulet	Angers	0h44
Chinon	Poitiers	2h55
Port Boulet	Nantes	1h40
Chinon	Paris	2h25



Chinon dispose d'une position centrale au cœur de la CCCVL et dispose d'une bonne desserte départementale. Le Centre-ville reste à l'écart des axes structurants mais est bien raccroché à ces derniers. « L'axe D749/D8, axe d'entrée de ville longe la Vienne tout en desservant le centre-ville de Chinon et en rejoignant des secteurs stratégiques comme Avoine ou Saint-Maure-de-Touraine »<sup>2</sup>.

*La mobilité sur le territoire, un sujet qui revient en permanence dans les échanges avec les acteurs*

Si la mobilité sera abordée de manière transversale dans ce diagnostic au travers des réalités vécues par les habitants du territoire, il n'a pas vocation à expliciter les données froides et à les traiter en profondeur. Un nouveau schéma mobilité a fait l'objet d'une étude réalisée par la Communauté de Communes à laquelle il sera possible de se référer, fin 2024. On souligne par ailleurs la création future d'un guichet unique sur le sujet avec la Maison de la

<sup>2</sup> Etude mobilité et stationnement ville de Chinon

Mobilité qui sera implantée près de la gare de Chinon, permettant une meilleure visibilité de l'offre sur le territoire.

Cela étant, il est important de rappeler que les problématiques de mobilité sur le territoire sont évoquées depuis plusieurs années et semblent être l'une des préoccupations majeures des acteurs locaux et des habitants. Les sujets les plus prégnants au travers de nos enquêtes auprès de la population restent les suivants :

- Le partage de la voie non sécurisée pour favoriser les mobilités douces
- L'accessibilité aux moyens de locomotions verts (la place du vélo sur le territoire)
- Le coût des transports en communs, notamment ceux du SITRAVEL pour les trajets de tous les jours, qui restent trop élevés.
- La fréquence et les lieux de passages du SITRAVEL
- « L'adéquation entre l'arrivée des trains et les départs en bus n'est pas optimale »<sup>3</sup>.

Il existe sur le territoire une commission mobilité qui réunit plusieurs acteurs du territoire par le biais du collectif solidarité (collectif non institué regroupant les acteurs sociaux, socio-éducatifs, socio-culturels et socio-professionnels). Il met en place notamment une journée mobilité à destination de tous les publics sur le territoire à Chinon.

### *Part des ménages équipés au moins d'une voiture sur la CC CVL en 2020*

<b>Chinon</b>	<b>81,8%</b>
<b>Chinon Vienne et Loire</b>	<b>88,8%</b>
<b>Val de Sully</b>	<b>92,9%</b>
<b>Département Indre et Loire</b>	<b>84,3%</b>
<b>Région Centre Val de Loire</b>	<b>86,4%</b>
<b>France</b>	<b>81,1%</b>

Si le pourcentage de ménages avec automobile est plus important sur Chinon Vienne et Loire que sur Val de Sully, il reste moins important qu'à l'échelle du département, de la région et de la France. Ce qui va nous intéresser ici, c'est le pourcentage de ménages avec automobile

---

<sup>3</sup> Parole d'habitant arrivant par le train

par commune sur le territoire de la CC Chinon Vienne et Loire.

Anché	91,6%	Huismes	95,8%
Avoine	89,4%	Lerné	94,3%
Beaumont en Véron	93,9%	Marçay	92,9%
Candes Saint Martin	90,9%	Rivière	94,8%
Chinon	81,8%	Saint Benoit la Forêt	98%
Chouzé sur Loire	92%	Saint Germain sur Vienne	89,1%
Cinçais	95,2%	Savigny en Véron	93,1%
Couziers	94,1%	Seuilly	82,4%
Cravant les Coteaux	91,7%	Thizay	96,6%
La Roche Clermault	96,5%		

Les communes de Chinon et de Seuilly sont celles où le pourcentage de ménages équipés au moins d'une voiture est le plus faible. Presque 20% des ménages n'ont pas de véhicule pour se déplacer.

Si une majorité de ménages est équipée d'une voiture dans les communes les plus rurales du territoire, entre 8 et 10% des habitants n'ont pas d'équipement automobile sur les communes d'Anché, d'Avoine, de Candes Saint Martin, de Chouzé sur Loire, de Cravant les Coteaux et de Saint Germain sur Vienne. On note par ailleurs, la présence sur le territoire de services de transport solidaire et de transport à la demande pour les populations les plus vulnérables.

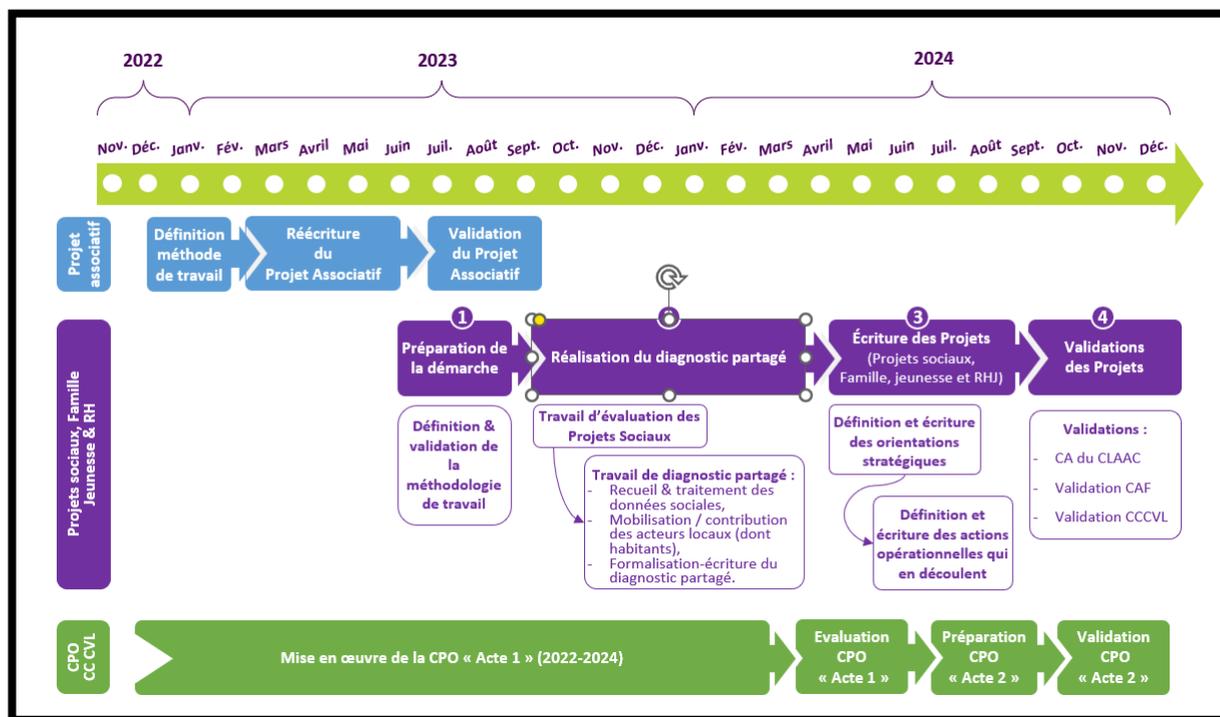
Les ménages qui n'ont pas accès à la voiture dépendent d'une association ou de leurs proches pour leurs déplacements du quotidien. « Mais les propriétaires de voitures se précarisent eux aussi : comme il n'y a pas d'alternative à la voiture individuelle, leur budget explose pour se déplacer, en raison de l'augmentation des prix du carburant.

S'ajoute à cela le fait que les distances sont de plus en plus importantes pour accéder aux besoins essentiels : à la fois aux lieux de travail, de formation, aux services de santé »<sup>4</sup> La dépendance à l'automobile en milieu rural est un sujet largement abordé par la recherche depuis ces dernières années dans un contexte de forte volonté de transition.

<sup>4</sup> Mobilité : « Les ruraux se paupérisent à cause de la dépendance à la voiture », avril 2024, Secours catholique

### 1.3 Le diagnostic social territorial : sens et contexte de la démarche

Ce diagnostic social territorial s’inscrit dans la démarche de renouvellement des projets de l’Association CLAAC implanté sur le Chinonais depuis 1998.



Le diagnostic a pour vocation de servir l’intérêt social communautaire et s’est construit dans une démarche partenariale territorialisée. L’Association CLAAC compte deux Centres Sociaux et trois Résidences Habitat Jeunes. Les projets sociaux-éducatifs et sociaux sont renouvelés tous les 4 ans, ils font l’objet d’une validation des principaux partenaires financeurs que sont la Caisse d’Allocations Familiales et la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Il permet à l’Association de s’appuyer sur des réalités spatiales, sur des réalités sociales locales et sur des réalités vécues, en se rapprochant au plus près des pratiques et des besoins de la population pour nourrir ses projets et fixer les grandes lignes directrices pour les années à venir.

Il permet aussi de prendre en charge le suivi des mesures collectives et d’instaurer une veille sociale pour adapter et faire évoluer les pratiques de l’Association.

## 1.4 L'Association CLAAC : Particularités et champs d'action

« L'Association CLAAC est une association d'Education Populaire, à vocation sociale, culturelle et éducative. Créée en 1998, elle est le fruit de la fusion de deux associations, l'une gérant un accueil de loisirs et un secteur jeunesse, l'autre consacrée à une maison des jeunes et de la culture et à l'hébergement de la jeunesse. Aujourd'hui, elle élabore et déploie son action à l'échelle de la Communauté de Communes de Chinon Vienne et Loire en lien étroit avec différents acteurs locaux (élus, partenaires institutionnels, associations et habitants) afin de mettre en œuvre des réponses adaptées aux besoins de la population du territoire ». (*Extrait projet associatif 2023-2027 Association CLAAC*).

« Elle assure la gestion des deux centres sociaux et de trois Résidences Habitat Jeunes implantés sur les communes de Chinon et Avoine : Les deux centres sociaux sont des lieux de rencontres et d'échanges, ouverts à tous. Ils proposent des activités et des services répondant aux besoins des habitants, favorisent leur participation et soutiennent leurs initiatives. La mission des Résidences Habitat Jeunes est de promouvoir l'accès à l'autonomie et de favoriser l'insertion sociale, professionnelle et culturelle des jeunes de 16 à 30 ans par le logement ».

L'Association a pour ambition au travers de son dernier projet associatif, d'amplifier la dynamique associative et d'encourager la cohérence territoriale et le sens commun à l'échelle locale. Une de ses ambitions majeures est également celle de « favoriser le développement du pouvoir d'agir et l'émancipation de chacun.e en étant incubateur, accompagnateur et facilitateur de projet. Aussi, elle a pour objectif de favoriser l'insertion sociale, culturelle et professionnelle afin que chacun puisse trouver sa place en société sur le territoire. Et enfin, elle ambitionne à pouvoir contribuer aux défis sociétaux en agissant « avec les habitants pour une société plus juste en prenant en considération les préoccupations sociétales actuelles que sont notamment : la transition écologique et énergétique, la promotion de la santé, la médiation et l'inclusion numérique et l'égalité Femmes / Hommes. »<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Projet Associatif 2023-2027 Association CLAAC

# NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

## CENTRE SOCIAL DU VERON et ACCUEILS JEUNES

Avenue de la République  
37420 AVOINE  
02 47 98 17 00

## RESIDENCES HABITAT JEUNES DES GROUSSINS

10 Rue du Petit Bouqueteau - 37500 CHINON  
02 47 58 34 78

## RESIDENCES HABITAT JEUNES DU VERON

Rue Georges Joubert  
37420 AVOINE  
02 47 58 34 78

## CENTRE SOCIAL DE CHINON

02 47 93 10 48  
ACCUEIL JEUNES  
PREADOS  
02 47 93 97 16  
60 Rue Descartes  
37500 CHINON

## ACCUEIL JEUNES ADOS CHINON

Espace Colette Desblaches  
Faubourg Saint Jacques - Rue de la Digue  
37500 CHINON  
02 18 07 00 72

## RESIDENCES HABITAT JEUNES DESCARTES

60, rue Descartes - 37500 CHINON  
02 47 58 34 78



L'association CLAAC partage les valeurs de la démocratie (participative) et de la citoyenneté, du lien social et de la mixité sociale, de la solidarité et de la justice sociale. Si ses actions se construisent tout particulièrement autour de la jeunesse et des familles, l'Association prend en considération l'individu à tous les âges de la vie dans une notion de parcours. Aussi, si elle permet un accompagnement des personnes les plus « vulnérables » en situation de précarité quelle qu'elle soit, elle promeut la mixité et permet des espaces d'expressions et d'initiatives citoyennes.

## 2. Chinon Vienne et Loire : Portrait social et caractéristiques démographiques

### 2.1 : Approche spatiale : Clés de compréhension

La morphologie du territoire, les frontières naturelles et la présence de communes de petite taille invitent inévitablement à des logiques intra-communautaires donnant lieu à des pratiques solidaires de proximité. Ces logiques sont également dues aux anciennes structurations territoriales et donc aux anciens périmètres des précédentes Communautés de Communes et à la proximité géographique permettant sur certains sujets, la mutualisation. On note par exemple la présence d'un comité des fêtes actif qui intervient à l'échelle des communes de Couziers, de Saint Germain sur Vienne et de Couziers.

Dans les échanges avec les acteurs, certains parlent encore « du Véron », d'autres parlent de « la rive gauche ».

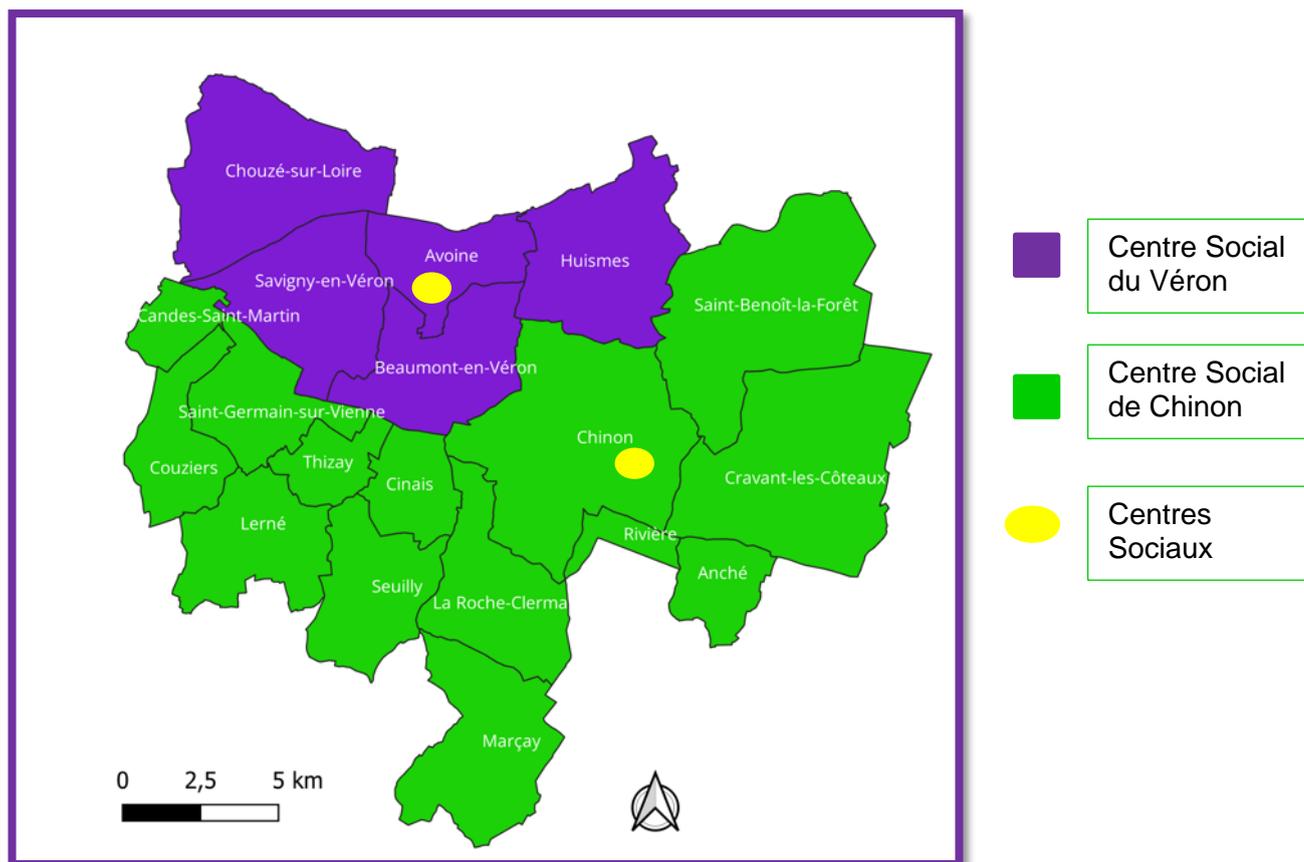
L'Association CLAAC a pour objet de prendre en considération le territoire dans son ensemble. Elle aspire à mailler davantage le territoire au travers de ses actions en s'appuyant sur les ressources locales et en renforçant le partenariat et les interventions dans toutes les zones, y compris celles éloignées des polarités.

#### *Une déclinaison de l'action des Centres Sociaux par zonage*

Les Centres Sociaux de l'Association CLAAC agissent dans la Communauté de Communes sur deux « territoires » distincts par « unité de vie ». Ils sont implantés sur les polarités du territoire (Avoine/Beaumont et Chinon) et ont pour objet de favoriser l'accès de proximité partout et pour tous, à « l'animation de la vie sociale ».

Secteur du CS du Véron  
5 Communes  
9 674 habitants

Secteur du CS de Chinon  
14 communes  
13 782 habitants  
Dont 8063 sur la ville de Chinon

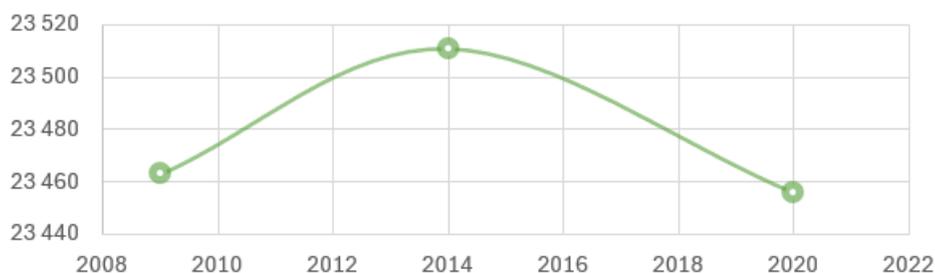


Ce découpage par zonage s'explique certes par l'ancien périmètre des anciennes Communautés de Communes, mais aussi par le nombre d'habitants. Toutes les communes du secteur d'intervention du CS du Véron (en violet) recensent entre 1400 et 2500 habitants alors que le territoire d'intervention du CS de Chinon (en vert) compte sur Chinon, quasi les 2/3 de la population et l'ensemble des 13 autres communes recense moins de 1000 habitants.

Aussi, si les Centres sociaux sur le territoire sont des acteurs phares de l'animation de la vie sociale, le tissu associatif dans son ensemble, le tissu économique, touristique et entrepreneurial ainsi que les collectivités contribuent largement à l'animation sociale et socioculturelle de proximité sur le territoire.

## 2.2. Situation démographique et variation de la population - CC CVL

### évolution démographique entre 2009 et 2020 Chinon Vienne et Loire



#### Approche comparative : Variation de la population entre 2014 et 2020

<b>Chinon Vienne et Loire</b>	<b>0%</b>
<b>Val de Sully</b>	<b>-0.3%</b>
<b>Indre et Loire</b>	<b>0.2%</b>
<b>Centre Val de Loire</b>	<b>0%</b>
<b>France</b>	<b>0,3%</b>

INSEE, exploitation principale géographie au 01/01/2021

Communes	2014	2020
Anché	404	426
Avoine	1758	1933
Beaumont en Véron	2712	2685
Candes St Martin	227	185
Chinon	8073	8063
Chouzé sur Loire	2090	2085
Cinçais	432	386
Couziers	129	108
Cravant les Coteaux	709	642
La Roche Clermault	517	530
Huismes	1552	1411
Lerné	307	340
Marçay	499	531
Rivière	751	695
Saint Benoit la Forêt	858	847
Saint Germain sur Vienne	389	360
Savigny en Véron	1467	1560
Seuilly	353	378
Thizay	284	291

#### Analyse :

La situation démographique de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire est relativement stable depuis ces dernières années. Elle est passée de 23 463 habitants en 2009 à 23 511 en 2014 et à 23 456 en 2020. Cette légère diminution démographique entre 2014 et 2020 est due principalement au solde naturel qui est de **-0,3%** entre 2014 et 2020. Autrement dit, cette infime dépréciation résulte davantage d'un taux de mortalité plus important et d'un taux de natalité décroissant plutôt qu'à une population qui migre vers d'autres territoires.

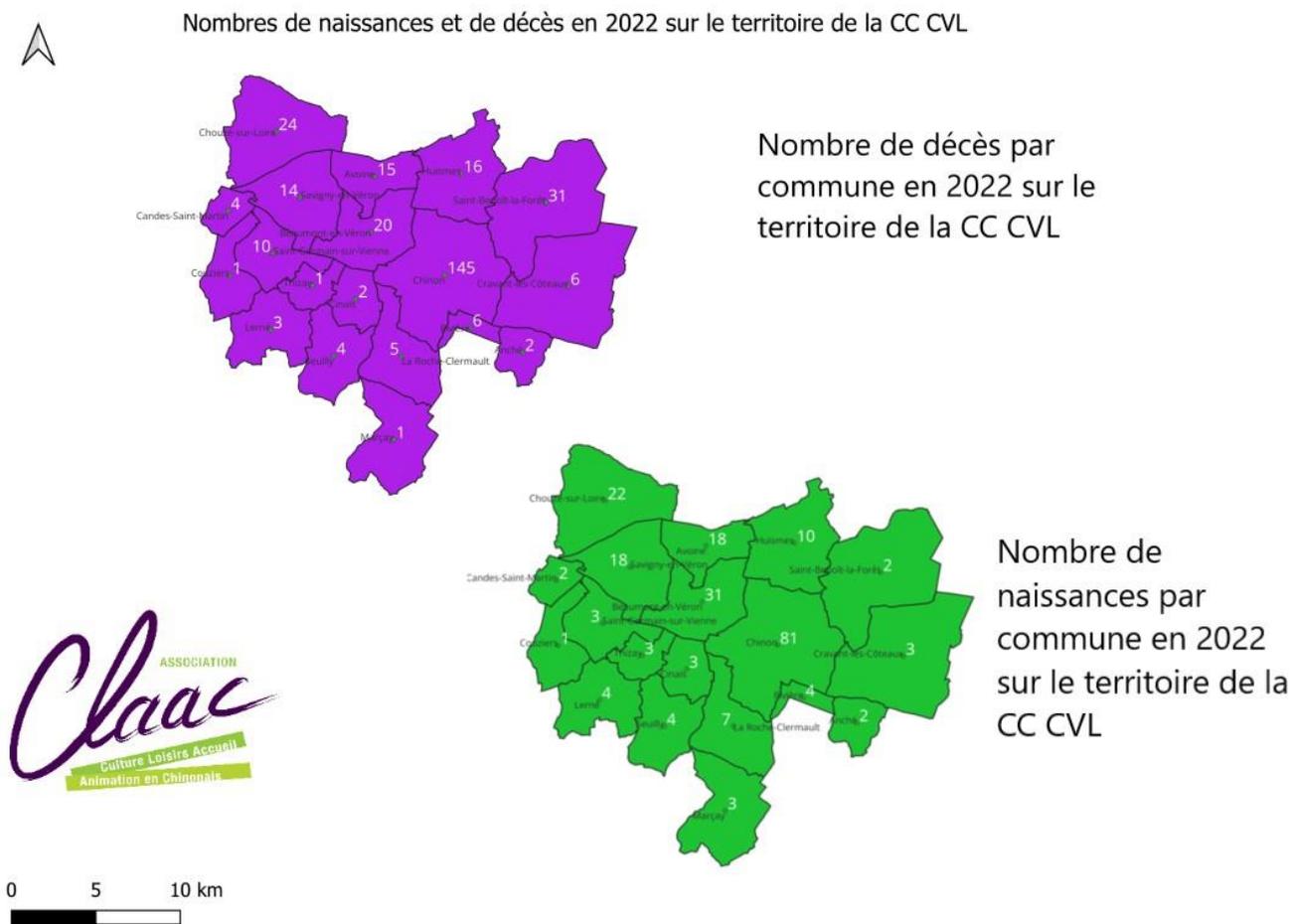
La diminution du solde naturel sur la CC CVL est donc due à la fois à un plus grand nombre de décès (taux de mortalité de **10,6%** de décès entre 2008 et 2013 contre **12,1%** entre 2014 et 2020), qui se traduit par l'arrivée à des âges avancés des générations nombreuses du baby-boom et au recul des naissances (taux de natalité passant de **10%** entre 2008 et 2013 à **9,1%** entre 2014 et 2020).

Si le solde naturel est négatif sur la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire entre

2014 et 2020 :

- Le solde apparent des entrées/sorties est de **+0.3%** (le territoire reste attractif)
- En 2022, si Chinon présente un solde négatif (145 décès pour 81 naissances), les communes de Savigny en Véron, Beaumont en Véron, Avoine, Lerné, Marçay, La Roche-Clermault, Thizay et Cinais, elles présentent un solde annuel positif.

*Zoom sur le nombre de naissances et de décès par commune en 2022 sur le territoire*



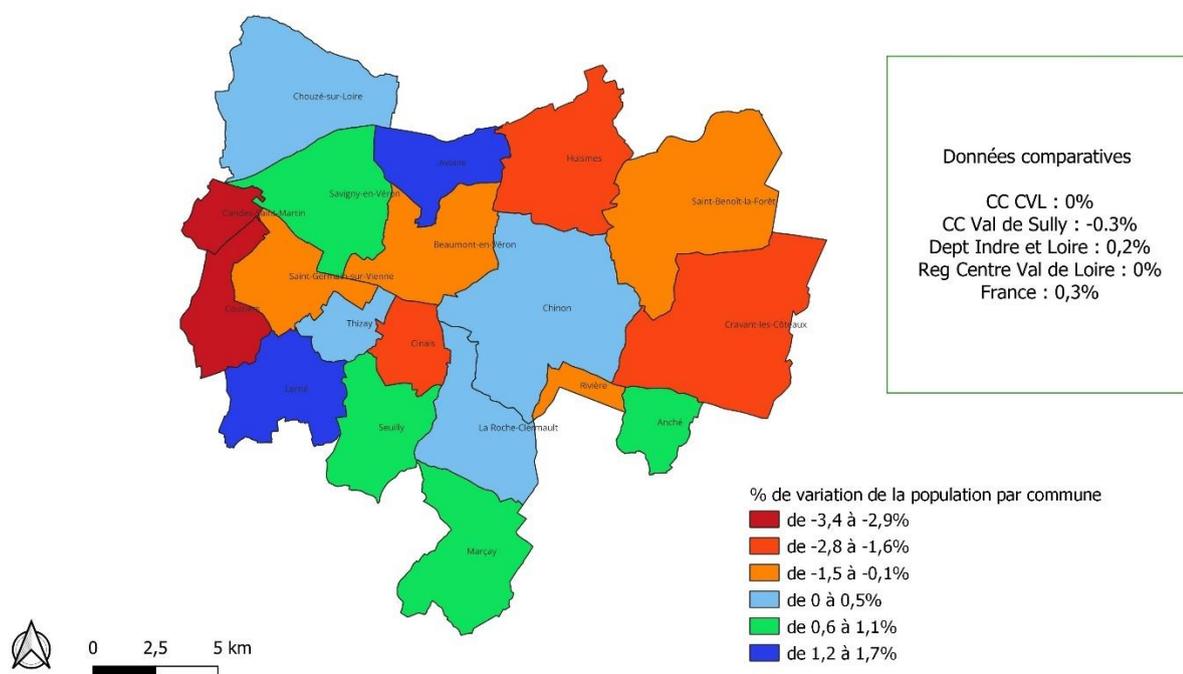
*Variation annuelle de la population par commune : approche cartographique*

Les communes les plus impactées par la diminution démographique entre 2014 et 2020 sont les communes de Couziers et de Candes-Saint-Martin avec un pourcentage de variation compris

entre -3,4% et -2,9%. Suivent ensuite les communes de Cravant les Coteaux, de Huismes et de Cinais avec un solde négatif compris entre -2,8% et -1,6%. Les Communes d'Avoine et de Lerné quant à elles, enregistrent une évolution démographique positive (entre 1,2 et 1,7%).

Le solde positif apparent des entrées/sorties peut s'expliquer par une multitude de facteurs combinés (caractéristiques des logements, locatif disponible, caractéristiques de l'emploi, offre de parcours supérieur ...).

Variation annuelle moyenne de la population en % par commune entre 2014 et 2021 - Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire



Source : Cartographie CLAAC Source INSEE 2021

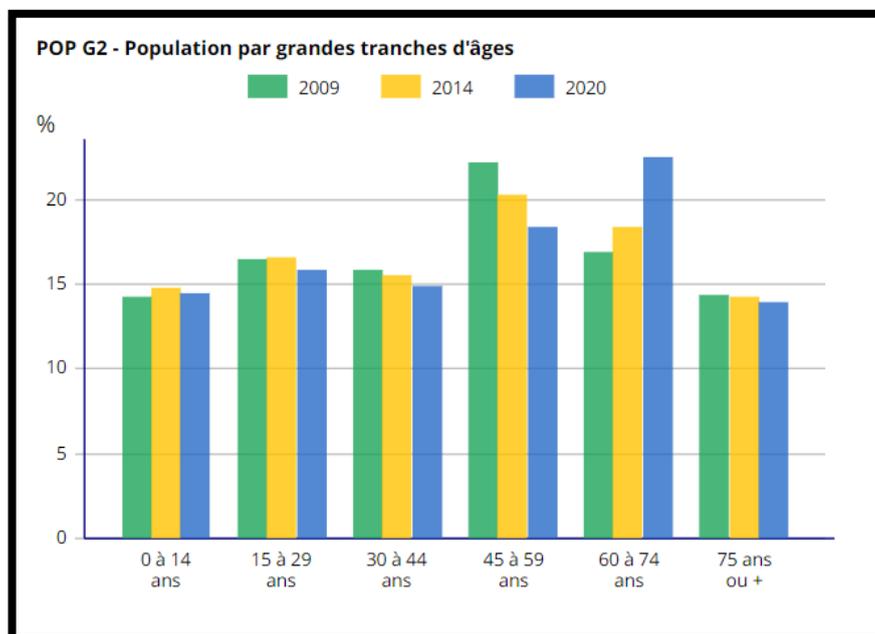
### Évolution de la population par tranche d'âge sur le territoire de la CC CVL

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>23 463</b>	<b>100,0</b>	<b>23 511</b>	<b>100,0</b>	<b>23 456</b>	<b>100,0</b>
0 à 14 ans	4 024	17,1	3 939	16,8	3 679	15,7
15 à 29 ans	3 577	15,2	3 582	15,2	3 434	14,6
30 à 44 ans	4 201	17,9	3 841	16,3	3 681	15,7
45 à 59 ans	5 369	22,9	5 202	22,1	4 794	20,4
60 à 74 ans	3 688	15,7	4 165	17,7	5 026	21,4
75 ans ou plus	2 604	11,1	2 783	11,8	2 842	12,1

La diminution de la part des 0-14 ans peut en partie s'expliquer par des naissances de moins en moins nombreuses.

L'évolution de la population par tranche d'âge nous invite cela étant à penser qu'une part des jeunes entre 15 et 30 ans quittent le territoire. Ce constat a fait l'objet d'une enquête d'un Pays du Chinonais regroupant la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire et la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne (site et référence). Malgré cette tendance : La diagnostic partagé a mis en avant une forte demande de jeunes à venir s'installer sur le territoire mettant en avant une problématique de disponibilité de petits logements (cf partie logement/habitat).

## ZOOM SUR CHINON



Source INSEE

Le constat est « quasi » le même. On constate également une baisse des 45-59 ans mais néanmoins, une importante augmentation des plus de 60 ans. Celle-ci est due en partie au vieillissement de la population mais aussi à une population qui apprécie vieillir sur le territoire

### *Vision globale - Situation démographique par tranche d'âge - Interprétation*

« Les jeunes sont de moins en moins nombreux et les aînés sont de plus en plus nombreux ». Ce phénomène national est particulièrement marqué sur la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire. Aussi le vieillissement de la population est plus important sur l'EPCI qu'aux échelles « supra » et que sur d'autres territoires similaires (cf partie « vieillir en Chinonais). Les données relevées par l'INSEE indiquent que ce vieillissement va s'accroître dans les 10 années à venir. Cette augmentation progressive du nombre de personnes âgées est la conséquence d'une baisse de la fécondité et de l'allongement de la durée de vie moyenne, mais il est aussi dû sans doute à un déficit de jeunes (vieillissement par la base) qui s'explique notamment par une baisse de la natalité.

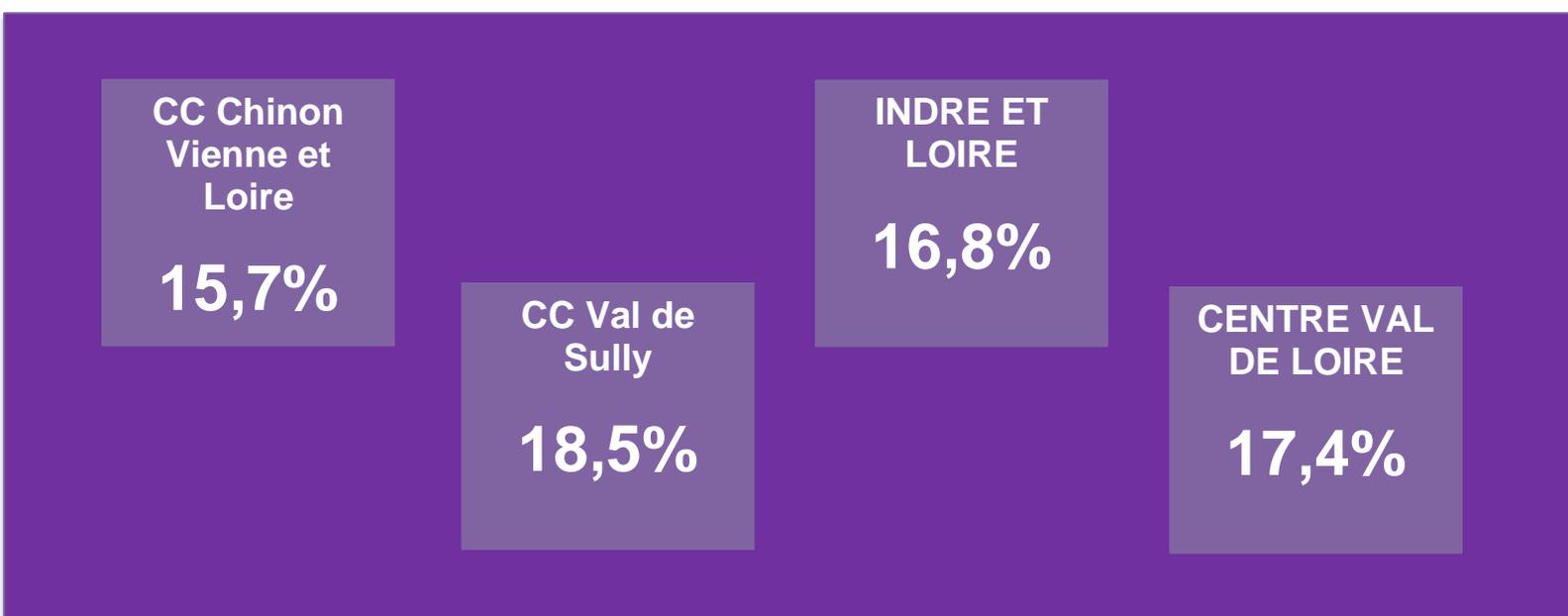
Ce vieillissement de la population ne s'apparente pas uniquement à une faiblesse, il soulève l'hypothèse suivante : Les habitants qui vieillissent sur ce territoire souhaitent rester vivre sur ce territoire.

Cette analyse conduit à un enjeu déjà largement identifié par les acteurs du territoire : L'anticipation et l'accompagnement du « bien vieillir », impliquant des enjeux en matière

de santé, de mobilité, de maintien à domicile, de lutte contre l'isolement, d'accessibilité et d'accès au logement, à l'habitat, au droit et aux services. Ce constat invite également à interroger et anticiper les stratégies de renouvellement de la population (cf partie vieillir en chinonais)

La baisse des naissances ces 10 dernières années constitue l'une des raisons qui explique la diminution de la part des 0 à 14 ans sur le territoire (particulièrement marquée entre 2014 et 2020).

### *Part des 0-14 ans en 2020 selon l'INSEE - CC CVL*

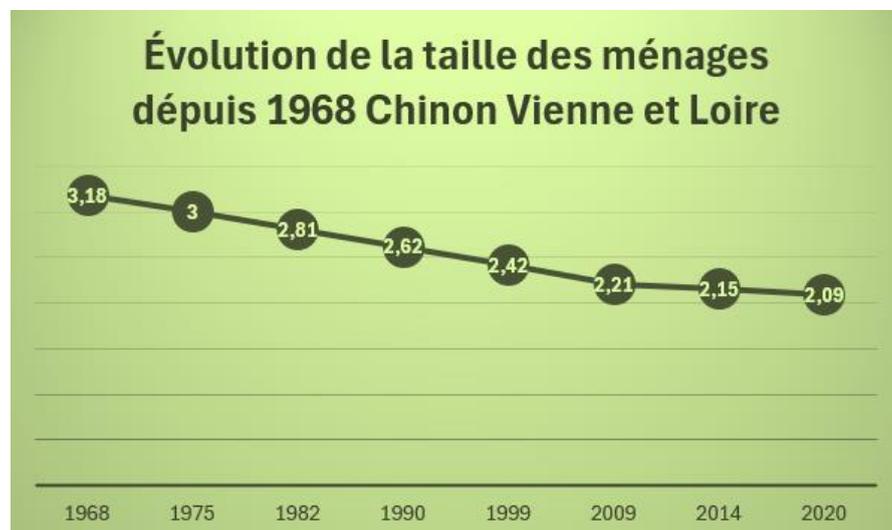


Le taux de jeunes âgés de 0 à 14 ans est inférieur à celui de la CC Val de Sully ou à celui des échelles supérieures. On compte **3679** enfants âgés de 0 à 14 ans sur le territoire de la CC CVL en 2020. L'accueil de nouveaux parents avec leur.s enfant.s peut apparaître ici comme un enjeu pour le territoire (renouvellement de la population, attractivité ...).

La répartition des jeunes par commune est variable d'une commune à l'autre (CF partie soutien à la parentalité).

## 2.3. Structures des familles et des ménages

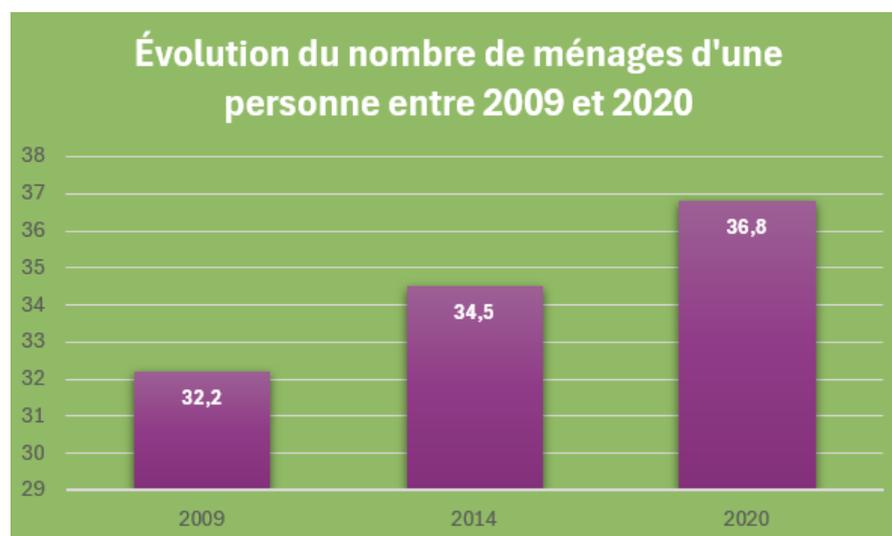
### Évolution de la taille des ménages - Chinon Vienne et Loire



La baisse de la taille des ménages est un phénomène observable aux différentes échelles.

Elle est en corrélation directe avec le vieillissement de la population, la baisse des naissances et la progression du nombre de séparations.

### Évolution du nombre de ménages d'une personne - Chinon Vienne et Loire



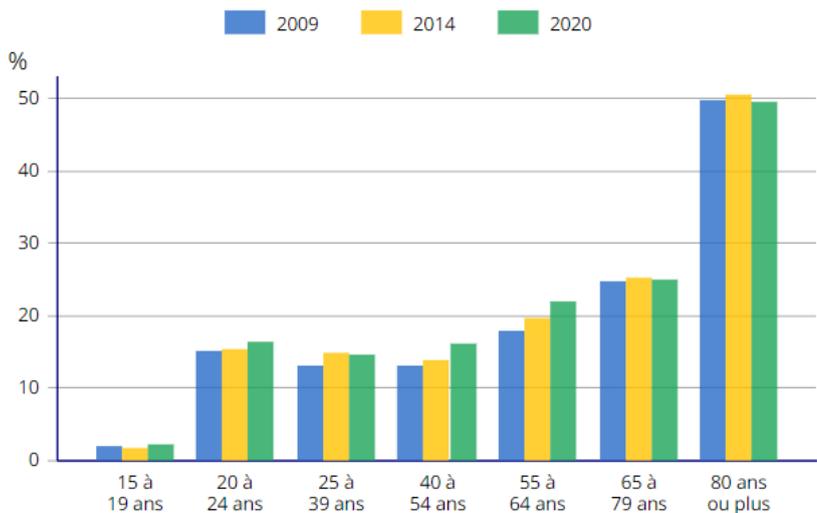
On compte une évolution importante du nombre de ménages d'une personne passant de 32.2% de ménages en 2009 à 36.8% en 2020.

Cette augmentation du nombre de ménages d'une personne est une réalité qui dépasse les frontières du Chinonais

Cette augmentation découle du vieillissement de la population et des changements des modes de vie (hausse des séparations/divorces, diminution des familles nombreuses...).

Ce sont les plus de 65 ans en grande majorité qui vivent seuls, voire les plus de 80 ans sans surprise qui avoisinent les 50%. Cela étant, le pourcentage de personnes de plus de 65 ans vivant seules à leur domicile est stagnant entre 2009 et 2020. Ce qui n'est pas le cas pour les autres tranches d'âges (cf graphique ci-dessous). En effet, entre 40 et 64 ans, ils sont de plus en plus nombreux à vivre seuls. On constate aussi la même tendance chez les jeunes de 15 à 24 ans.

**FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages**

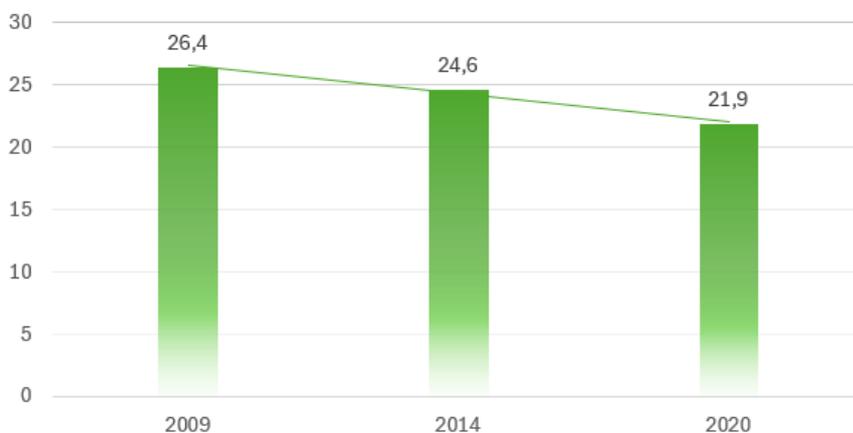


Le pourcentage des plus de 65 ans vivant seuls varie d'une commune à une autre (Cf cartographie de répartition par commune partie « Vieillir en Chinonais »).

On note en 2020, 6.2% de personnes de plus de 15 ans divorcés, 8.2% de personnes veuves (veufs) et 22.6% de célibataires

**Évolution du nombre de couples avec enfants - Chinon Vienne et Loire**

**COUPLES AVEC ENFANTS**



**Couples avec enfants en 2020**

CC CVL **21.9%**

Indre et Loire **22,7 %**

Centre Val de Loire **23,9 %**

France **25,2 %**

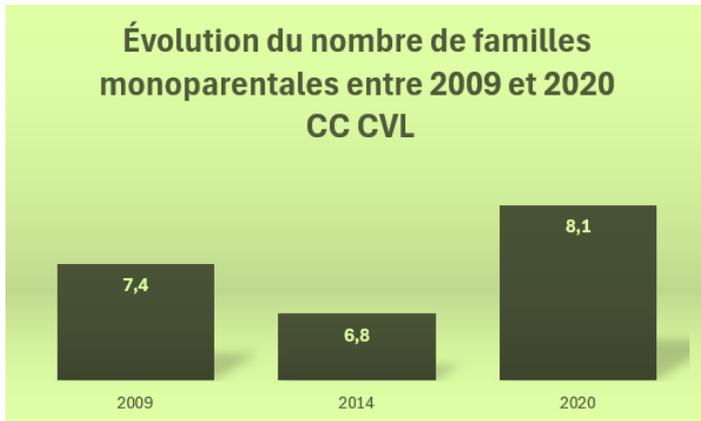
**De moins en moins de couples avec enfants**

Cette diminution du nombre de couples sans enfant est une réalité à toutes les échelles depuis 2009. Certains centres d'observations expliquent que ce phénomène pourrait s'accroître dans les années à venir, conjugué par un certain nombre de facteurs (des inquiétudes des individus plus prononcées pour l'avenir de leurs enfants dans un monde en mutation, conséquences de la crise sanitaire et montée de l'individualisme, augmentation de l'infécondité, vieillissement de la population, allongement des scolarités, sentiment d'insécurité sociale renforcé, crainte quant à la soutenabilité du modèle économique...).

Le Plan Local de l'Habitat indique dans son diagnostic que « la baisse du nombre de couples avec enfants est un phénomène observé sur tous les secteurs mais plus important sur les polarités.

Si la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire compte de moins en moins de couples avec enfants, Elle recense de plus en plus de familles monoparentales entre 2014 et 2020.

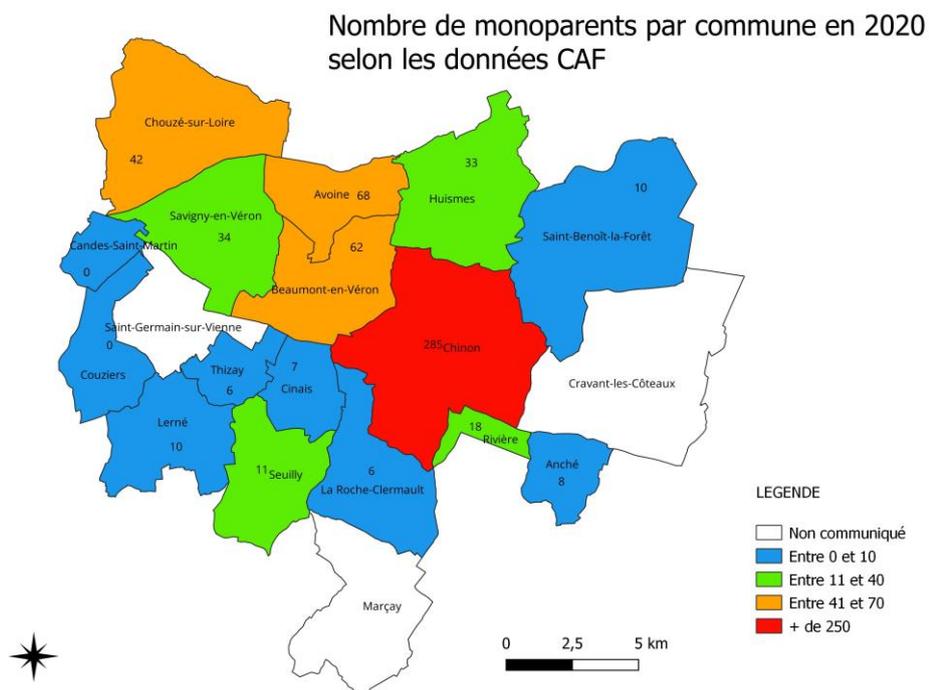
### Évolution du nombre de familles monoparentales - Chinon Vienne et Loire



Le nombre de familles monoparentales avait baissé entre 2009 et 2014. Il a néanmoins augmenté de plus d'un point entre 2014 et 2018 passant de 712 familles à 870. Cette tendance n'est pas propre au territoire Chinon Vienne et Loire. Elle se reflète à l'échelle nationale. Elle mérite néanmoins une attention particulière

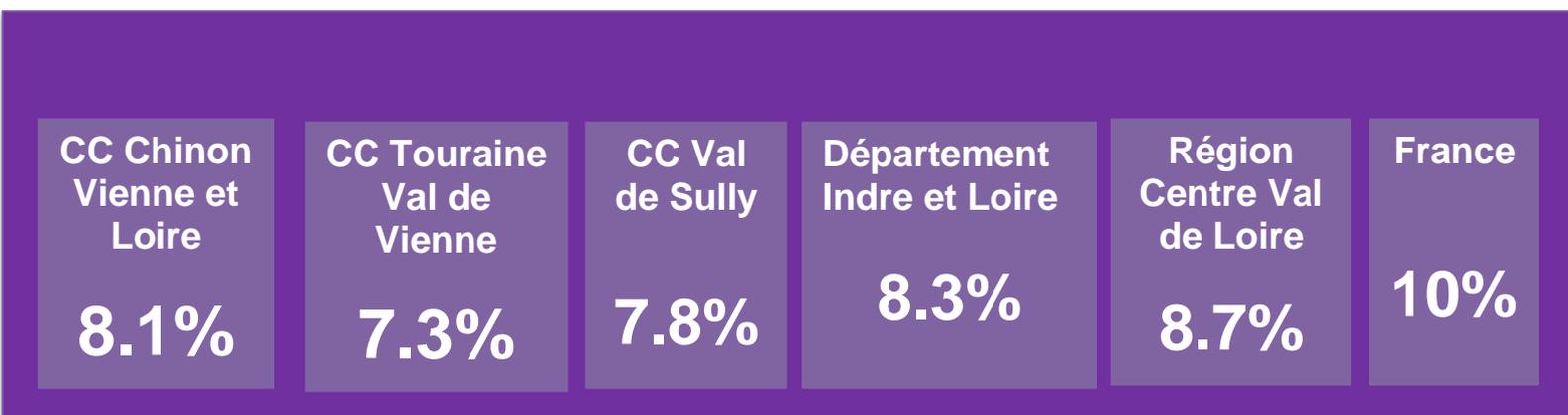
La principale conséquence de cette évolution est l'augmentation des ruptures de couples (mariés ou non). « *Ce mode de vie pose des difficultés d'organisation et entraîne une baisse notable de niveau de vie* ». Il constitue l'une des premières causes de pauvreté selon l'INSEE. Il pose la question des moyens mis à disposition dans le territoire afin que les familles monoparentales puissent s'organiser et parvenir à concilier vie professionnelle et vie familiale (moyens de garde, horaires adaptés, soutien à la parentalité, dispositifs d'accompagnement et de solidarité, logement ...).

### Nombres de monoparents allocataires CAF en 2022



Naturellement, les monoparents allocataires sont plus nombreux dans les communes les plus peuplées. Certaines communes comme Rivière enregistrent cela étant un pourcentage important de monoparents allocataires

## Pourcentage de familles monoparentales en 2020



Le pourcentage de familles monoparentales sur la CC CVL est supérieur à celle de la Communauté de Communes voisine, Touraine Val de Vienne et celle du Val de Sully mais reste par ailleurs inférieur si on le compare au taux à l'échelle départementale, régionale et nationale.

### Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté des ménages sur le territoire est de **12,8%**. Il est de **18%** sur Chinon. Comme tout EPCI, ce sont les polarités recensant le plus grand nombre d'habitants mais aussi le plus grand nombre de logements sociaux qui ont le taux de pauvreté le plus élevé.

Chinon Vienne et Loire

12,8%

Val de Sully

11,8%

Touraine Val de Vienne

13,7%

Indre et Loire

12,8%

Centre Val de Loire

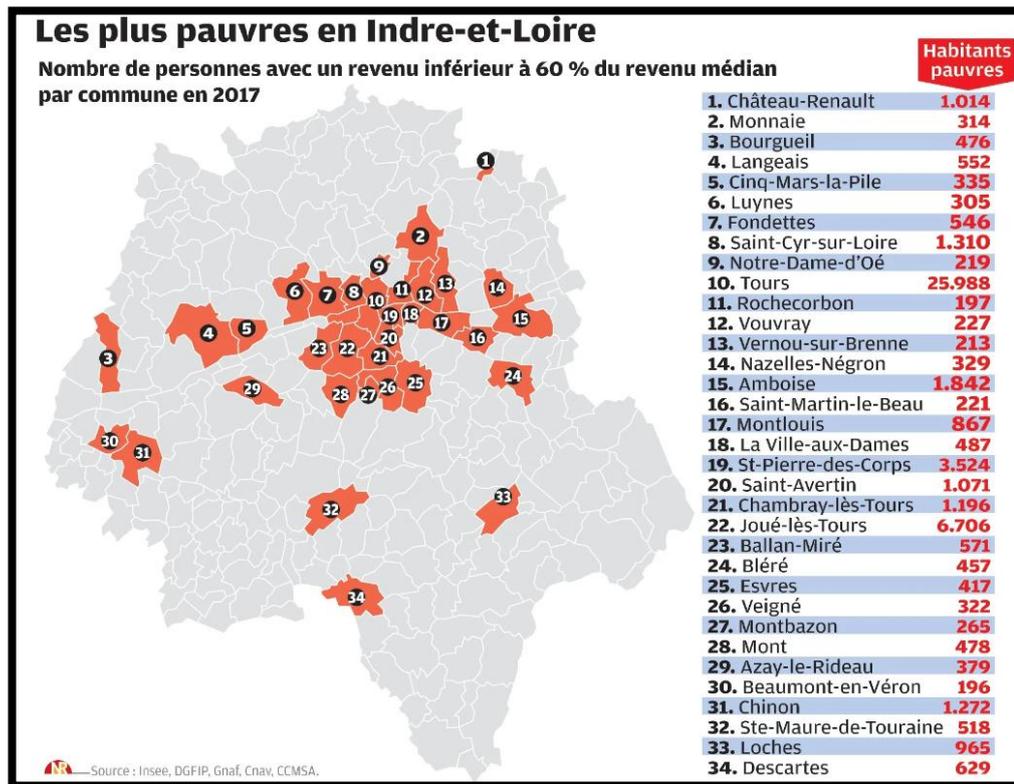
13,5%

France

14,5%

Le taux de pauvreté sur le territoire est similaire à celui d'Indre et Loire qui par ailleurs est inférieur aux échelles supra. Cela étant, le taux de pauvreté à Chinon est plus important que dans des villes de taille similaire comme Ballan Miré, Esvres, Fondettes ou encore Monts où le taux est inférieur à 7%. En février 2020, la Nouvelle République avait publié une cartographie de la pauvreté en Touraine (carte ci-dessous). Près de 1300 personnes vivaient selon l'INSEE en 2017 avec un revenu inférieur à 60% du revenu médian. Sur Chinon, la tranche d'âge la plus

touchée par la pauvreté est celle des 30-39 ans (27%).



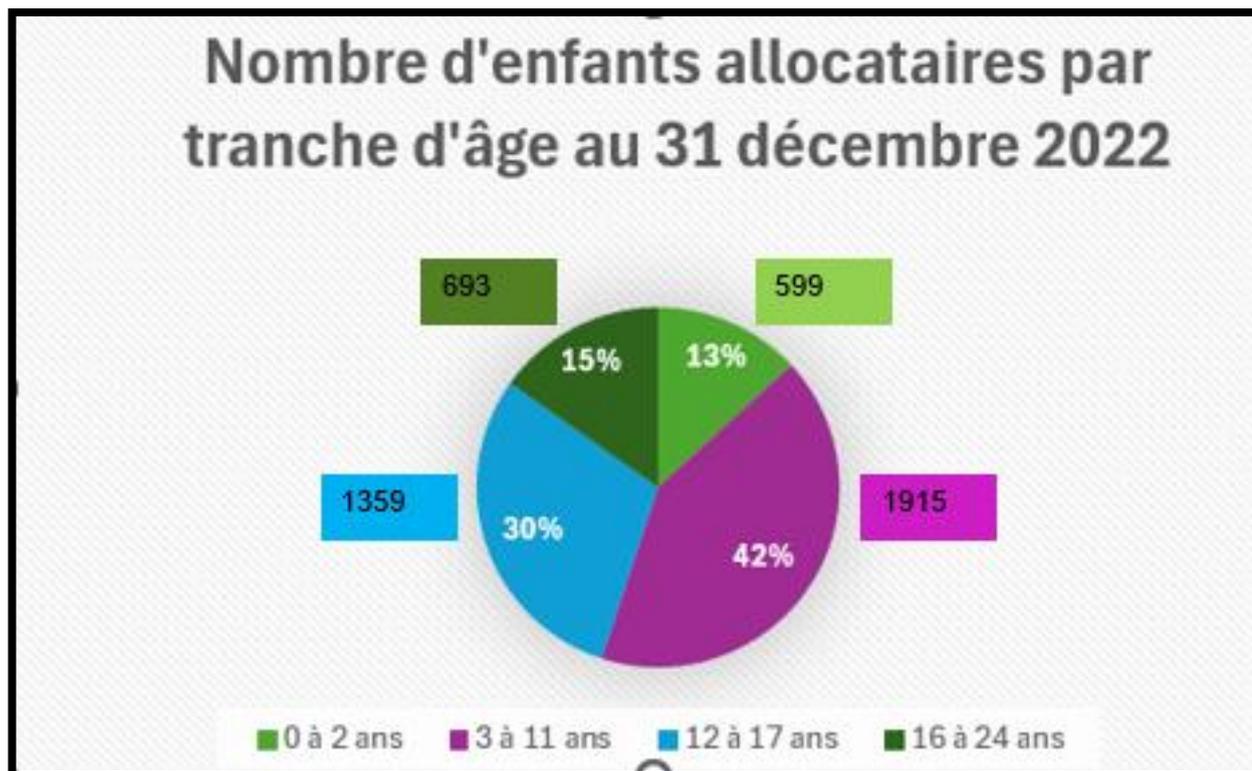
En 2017, avec 1272 personnes vivant avec un revenu inférieur à 60%, la Commune de Chinon faisait partie des communes recensant le plus de personnes en situation de précarité financière, de pauvreté en Indre et Loire

## 2.4 Caractéristiques sociodémographiques et profil des allocataires CAF

Bénéficiaire d'une allocation, l'allocataire est une personne qui n'a pas suffisamment de ressources financières et qui de ce fait perçoit une aide financière prévue par la législation en cours. Les allocations sont attribuées périodiquement ou ponctuellement à certains particuliers en fonction de critères établis par l'État. Ces prestations sont versées par les CAF.

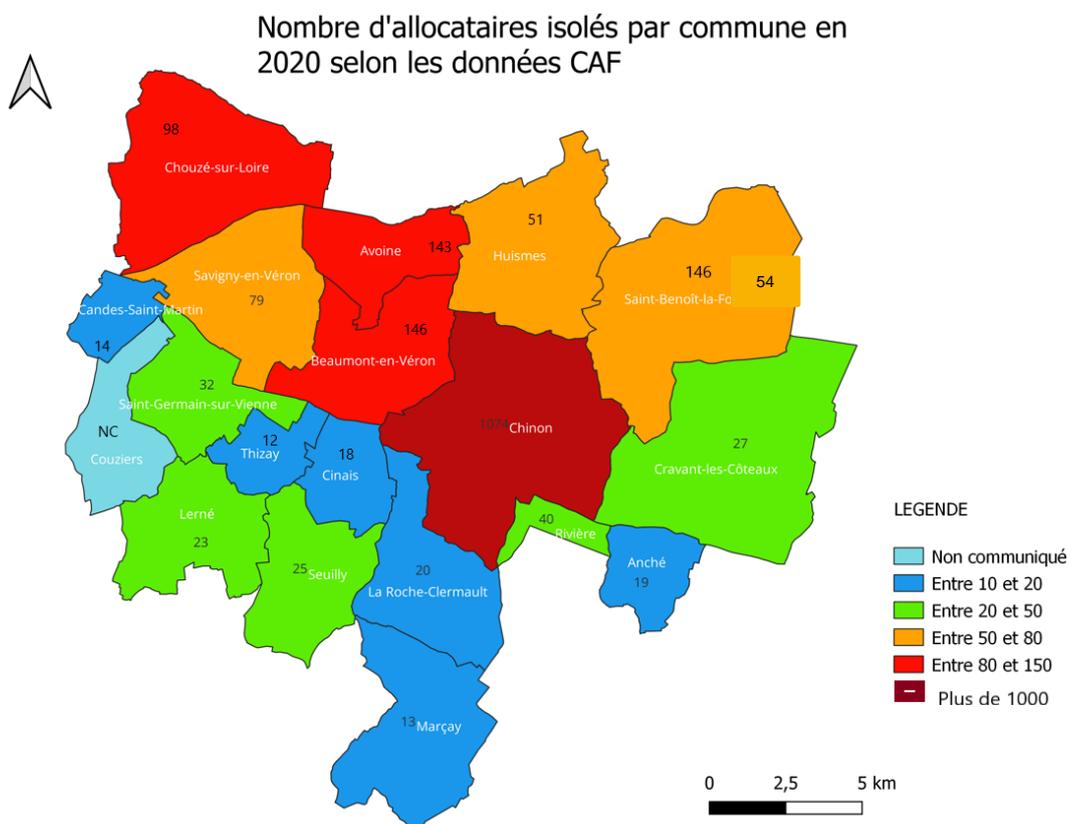


**Enfants allocataires au 31 décembre 2022 par tranche d'âge**



Source CAF 2022

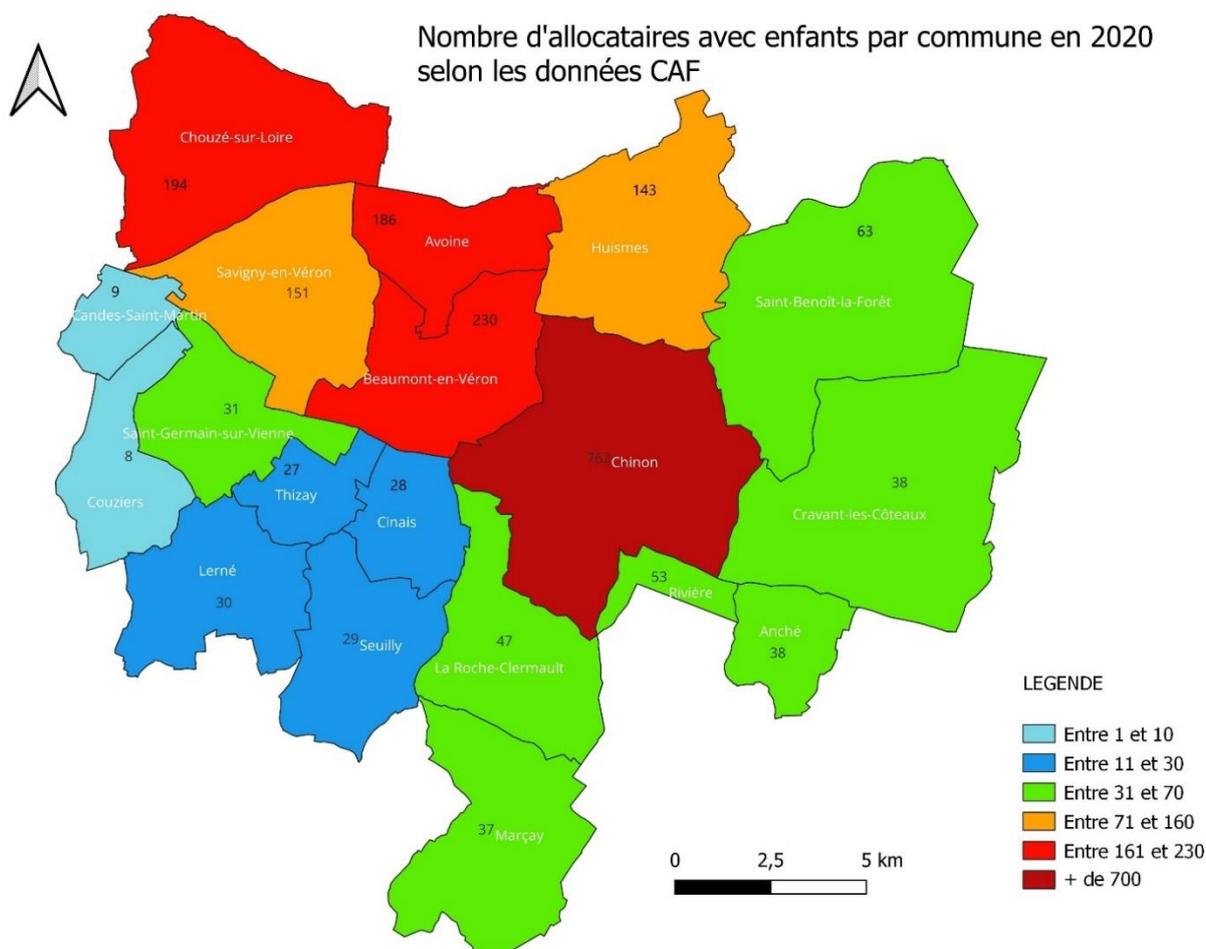
**Approche cartographique sectorisée par commune des allocataires isolés (2022)**



Est considéré comme allocataire isolé, « une personne veuve, divorcée, séparée ou célibataire, ne vivant pas en couple de manière notoire et permanente et dont les ressources ne sont pas en commun avec un conjoint, concubin ou partenaire de pacte civil de solidarité » (guide de l’allocataire, CAF).

Une grande majorité des allocataires isolés réside sur la Commune de Chinon, polarité équipée de petits logements locatifs à « bas coût ». Si la commune compte plus de 1000 allocataires isolés, les communes de la partie nord du territoire recensent elles aussi entre 50 et 150 personnes allocataires en situation d’« isolement ».

On compte sur Chinon 762 allocataires avec enfants, soit 10,5% de la population de la commune. On recense également 230 allocataires avec enfants sur Beaumont en Véron, soit 11,6% de la population de la commune en encore 10,7% sur Chouzé sur Loire.



## ZOOM SUR CHINON



Sur Chinon, on compte 3947 personnes couvertes, soit environ la moitié de la population de la Ville. 1074 allocataires sont isolés et 1167 enfants âgés de 3 à 17 ans.

## A RETENIR

Des réalités spatiales et d'espaces vécus très différemment entre villes, villes intermédiaires et villages.

Les habitants en situation de précarité et ou de vulnérabilité (financières et/ou d'isolement) sont davantage présents sur les communes de Chinon, de Beaumont en Véron, d'Avoine, de Savigny en Véron, de Chouzé sur Loire mais aussi de Huismes et de Saint Benoit la Forêt. Les vulnérabilités s'accroissent entre 2014 et 2020

Un vieillissement de la population plus important sur Chinon Vienne et Loire qu'aux échelles supérieures, et qui va continuer de s'accroître dans les 10 ans à venir : enjeu à anticiper et à accompagner ce vieillissement de la population (équipements, services de proximité, logement, habitat adapté et accessible, accès au droit, mobilité, lien social et lutte contre l'isolement, précarité relationnelle, prévention des chutes, pauvreté...

De plus en plus de familles monoparentales (dont près d'un tiers sont allocataires) : des enjeux en matière de parentalité, d'accompagnement, de solidarité et de soutien pour faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et lutter contre les formes de précarité auxquelles elles sont confrontées

Une baisse de la natalité depuis 2020 et de moins en moins de couple avec enfants : Un phénomène naturel et une tendance nationale contre laquelle il est difficile de lutter : les jeunes enfants pourraient être moins nombreux dans les cinq ans à venir sur le territoire (risque d'une démographie ralentie). On constate un faible taux de jeunes de 0 à 14 ans si on le compare à d'autres CC et d'autres échelles

De plus en plus de personnes vivent seules : enjeu de lutte contre les situations d'isolement social

La mobilité reste un enjeu sur le territoire au regard des échanges avec les acteurs et les habitants (pour les jeunes, pour les actifs, pour les anciens) mais aussi à l'image de l'équipement automobile des ménages qui même dans certaines communes rurales laisse entre 8 et 10% d'habitants sans automobile

Un taux de pauvreté relativement élevé, notamment sur Chinon (18%) dû en partie au nombre important de familles monoparentales et des personnes âgées de plus de 75 ans et à leur vulnérabilité : Un enjeu à déployer une stratégie d'accompagnement des publics les plus fragiles (points conseils budget, accueil social, informations/conseils sur les dispositifs d'aide existants...).

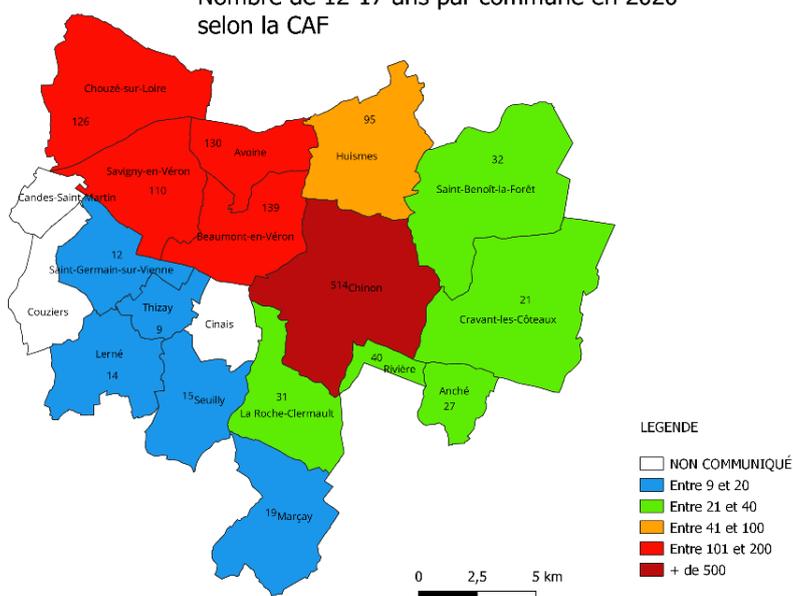


## JEUNESSE : CONSTAT ET ENJEUX

« La jeunesse est l'humanité en devenir. Si quelque chose est en préparation, plus vous y portez attention, meilleur sera le produit. » Sadhguru

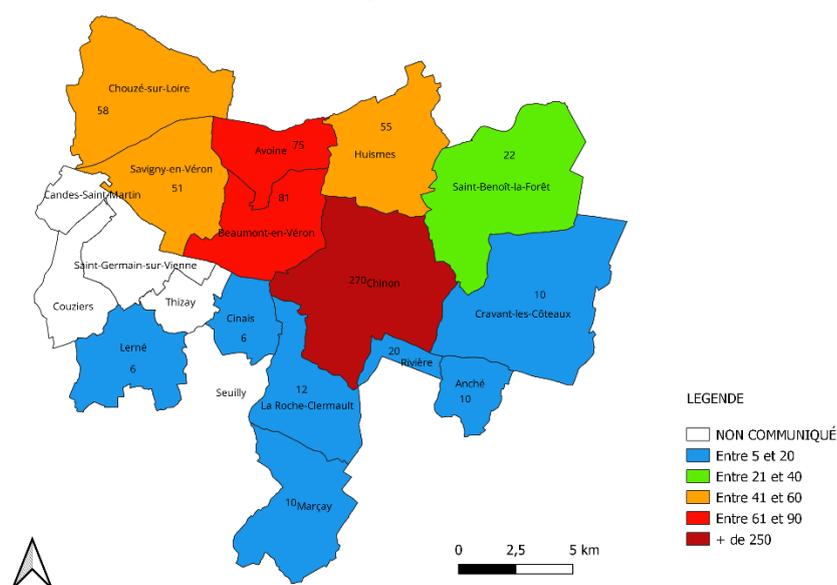
### 3.1 Situation démographique des jeunes allocataires sur le territoire

Nombre de 12-17 ans par commune en 2020 selon la CAF



Les jeunes allocataires âgés de 12 à 17 ans sont en grande majorité présents dans la commune de Chinon sur la partie nord du territoire dans les communes les plus peuplées en 2022. Ce constat est donc inévitablement relié aux situations démographiques des communes. On recense également entre 20 et 40 jeunes de 12 à 17 ans sur l'ensemble de la partie est du territoire dans les communes de Saint Benoit la Forêt, de Cravant les Côteaux, d'Anché, de Rivière et de la Roche Clermault

Nombre de 16-24 ans par commune en 2020 selon la CAF



Les jeunes de 16-24 ans sur le territoire sont moins nombreux. L'enquête capter la jeunesse réalisée par le Pays du Chinonais en 2022-2023 avait mis en avant une forte migration des jeunes dans cette tranche d'âge vers d'autres territoires qui peut s'expliquer entre autres par l'absence d'université pour celles et ceux qui poursuivraient après le lycée vers des études supérieures. Une majorité reste concentrée sur la ville de Chinon (Lycées, attractivité, petits locatifs) ou dans le nord-ouest du territoire (dû en partie à l'attractivité de l'emploi avec la présence de la Centrale Nucléaire)

**1359** jeunes allocataires âgés de 12 à 17 ans

**693** jeunes allocataires âgés de 16 à 24 ans



**21,2%** des habitants du territoire ont moins de 20 ans

### 3.2 La mobilité et l'accès au logement : deux problématiques persistantes ?

La question de la mobilité semble, aux regards des acteurs, être prégnante déjà depuis des années sur le territoire. L'attractivité du territoire repose sur deux/trois polarités : Chinon qui concentre plus d'un tiers de la population du territoire et Avoine/Beaumont pour tous les services qu'elle propose (dû notamment aux externalités positives renvoyées par la Centrale Nucléaire qui génère une attractivité économique importante).

#### **Mobilité : Extrait de l'étude capter la jeunesse (échelle du pays du Chinonais)**

Depuis 2011, l'ensemble du territoire a perdu environ 595 enfants âgés de 0 à 14 ans et 519

jeunes âgés de 15 à 29 ans. Cette perte est, dans le même temps, accompagnée d'une augmentation des 60 ans et plus. Ce qui rend le territoire peu attractif, conservateur et peu enclin à faire une place à la jeunesse.

L'enquête menée considère que la mobilité est un axe de progrès important pour séduire les jeunes

Tableau n°6 : Problématiques de mobilités rencontrées par les répondants :

Pas assez de transports en commun	70%
Je n'ai pas le permis de conduire	54%
Les horaires de train ne correspondent pas	51%
Je n'ai pas de voiture	28%
Il n'y a pas (assez) de pistes cyclables	22%
Autre	7%

Source : Quelle est la problématique principale que vous rencontrez concernant la mobilité ?, issu du questionnaire

n°1, Etude « Capter la Jeunesse », 2022-2023

Tableau n°7 : Améliorations proposées par les répondants :

Plus de transports en commun	51%
Plus de pistes cyclables	19%
Plus de tains	14%
Aides (au permis, à l'achat de voiture)	7%
Améliorer l'accessibilité (état des routes, parking gratuits)	6%
Mise à disposition de vélos, trottinettes, ou scooters	5%
Gratuité des transports	3%
Covoiturage	2%
Autre	2%

Source : Qu'est-ce qui améliorerait votre mobilité quotidienne sur le territoire ?, issu du questionnaire n°1, Etude

« Capter la Jeunesse », 2022-2023

### Zoom sur Chinon Vienne et Loire

On pose la question des mobilités à plusieurs échelles sur la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire : *Celle intra-territoriale* qui consiste pour les jeunes habitants des communes plus rurales à rejoindre les polarités, les services et les activités culturelles et socioculturelles

Une partie des jeunes interrogés expriment avoir des difficultés parfois à accéder à certaines animations notamment par leurs propres moyens si leurs parents ne sont pas en mesure d'assurer les trajets. Les animateurs des accueils jeunesse du CLAAC opèrent de manière régulière des aides aux déplacements et aux transports pour faciliter l'accès aux animations pour tous.

Certains abordent par ailleurs la question des mobilités douces qui ne permet pas de déplacements sécurisés des communes les plus rurales jusqu'aux polarités. On touche ici à l'aménagement du territoire et au partage de la voie entre les différents modes de déplacement. Aussi « le parc de vélos, trottinettes électriques n'est pas optimal sur le territoire de la même manière qu'il ne l'est pas pour les mobylettes, scooters ou voitures sans permis ». <sup>6</sup>

Mais on pose aussi la question des mobilités du territoire vers l'extérieur. Si les déplacements vers Tours semblent aisés par le biais des trains notamment, ils semblent moins l'être vers les territoires frontaliers de proximité comme la ville de Saumur.

### Le co-voiturage, une solution ?

Le covoiturage semble être de plus en plus « démocratisé » et les jeunes en sont friands pour faire des rencontres.

Un des enjeux serait tourné vers le covoiturage. Les deux raisons majeures qui argumentent celui-ci sont :

- Pour une question de développement durable et de lutte contre la propagation des Gaz à Effet de Serre (GES)
- Pour faciliter le transport des uns et des autres vers l'extérieur en s'appuyant sur un dispositif solidaire et économique

On note que la Communauté de Communes prévoit dans son nouveau schéma des mobilités de grandes nouveautés sur ce sujet en mettant en place notamment une application de covoiturage spécifique.

---

<sup>6</sup> Parole d'habitant

## « Les pôles universitaires les plus proches restent éloignés »

*« Peut-être est-ce normal que les jeunes se dirigent vers des espaces davantage urbanisés pour effectuer leurs études supérieures dans des logiques de proximité. Néanmoins, qu'en est-il de ceux qui restent, et quelles solutions proposons-nous pour que les jeunes puissent aisément regagner le pôle de formation le plus proche à partir de leurs souhaits tout en restant vivre dans leur commune ? »* questionne un professionnel du territoire.

Cela étant, la distance entre la ville de Chinon et la ville de Tours (Université la plus proche) invite souvent les jeunes à se rapprocher physiquement de leur lieu de formation, tant pour éviter les déplacements, tant pour prendre leur autonomie après le départ du domicile. Ceci-dit, l'attractivité économique et touristique invite d'autres jeunes à regagner le territoire. Le frein principal est ici celui de l'accès au logement : des petits logements à bas coût et avec des baux courts.

### L'accès au logement pour les jeunes sur le territoire :

La question du logement est aussi au cœur des préoccupations pour le territoire et la jeunesse. En 2023, le Centre Social de Chinon a été sollicité **41 fois** pour des demandes de logement jeunes ou il n'a pas été possible de donner suite. Les familles qui appellent pour leurs jeunes expriment un sentiment de « détresse » exprimant que le projet du jeune qui souhaite s'installer ne va pas pouvoir se faire s'il ne trouve pas de logement de proximité sur le territoire. Les ambitions des jeunes qui souhaitent s'installer sont concentrées autour de projet de formation ou d'accès à l'emploi, tout particulièrement dans le milieu de l'hôtellerie-restauration ou pour un poste à la centrale.

Cette même année, les RHJ ont envoyé le dossier à **72 familles** pour donner suite à un premier contact. Les dossiers n'ont pas été retournés. Cela peut se justifier par plusieurs causes : l'abandon du projet du jeune demandeur, le refus de remplir le dossier pour se retrouver sur une longue liste d'attente sans certitude de validation, le repli du candidat vers une autre solution sur le territoire. **39 dossiers** ont été reçus en 2023 et **seulement 15 jeunes ont pu**

avoir un accès au logement, soit moins de la moitié des demandeurs.

Au 16 mai 2024, on compte 19 jeunes sur liste d'attente ! Eddy Cuvelard, directeur des RHJ exprime le fait que les demandes sont souvent dans l'urgence du projet avec une volonté d'accès immédiat ou dans le mois qui suit.

### 3 Résidences Habitat Jeunes sur le territoire dont une inoccupée en projet de démolition/reconstruction

#### RHJ des Groussins

27 logements

11 T1  
12 T1 bis  
4 T2

#### RHJ du Pôle intergénérationnel d'Avoine

12 logements  
6 T1  
5 T1 bis  
1 T2

#### RHJ Descartes

Inoccupé  
Projet de  
démolition/reconstruc  
tion

La Résidence Habitat Jeunes DESCARTES accolée au Centre Social de Chinon comptait 34 chambres de 13 m2 auparavant. Le retrait provisoire de cette capacité d'accueil engendre de nombreux besoins non pourvus.

### 3.3 Scolarité, emploi et formation

Malgré la présence d'organismes de formations, « la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire ne propose que très peu de solutions après le collège ou le lycée, et la proximité avec des villes étudiantes attractives ne favorise pas le maintien de ces jeunes sur le territoire. Le secteur ne possède que très peu de filières post-baccalauréat ou professionnalisantes. »<sup>7</sup>

Le niveau de diplôme sur la CC CVL est peu élevé et 24% de la population ne dispose d'aucun diplôme.

<sup>7</sup> Étude « capter la jeunesse » Pays du Chinonais 2022-2023

Au Pays du Chinonais, cette distinction entre ceux qui restent et ceux qui partent existe. Cela provoque un fossé puisque ceux qui restent ne sont pas formés et ceux qui quittent le Pays du Chinonais se forment, mais ne reviennent pas forcément. Les jeunes qui ne sont pas originaires d'ici et qui arrivent sont souvent diplômés, cadres et de professions supérieures.

Tableau n°8 : Types de diplômes :

	CC CVL	CC TVV	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	24%	28%	20%	23%
BEPC, brevet des collèges, DNB	6%	5%	5%	5%
CAP, BEP ou équivalent	30%	34%	27%	28%
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17%	15%	18%	17%
Diplôme de l'enseignement supérieur Bac+2	11%	9%	12%	11%
Diplôme de l'enseignement supérieur Bac+3 ou 4	7%	5%	9%	8%
Diplôme de l'enseignement supérieur Bac+5 ou plus	6%	4%	9%	7%

Source : Diplôme obtenu le plus élevé, INSEE 2020

Extrait de l'étude « capter la jeunesse » Pays du Chinonais 2022-2023

## Décrochage scolaire

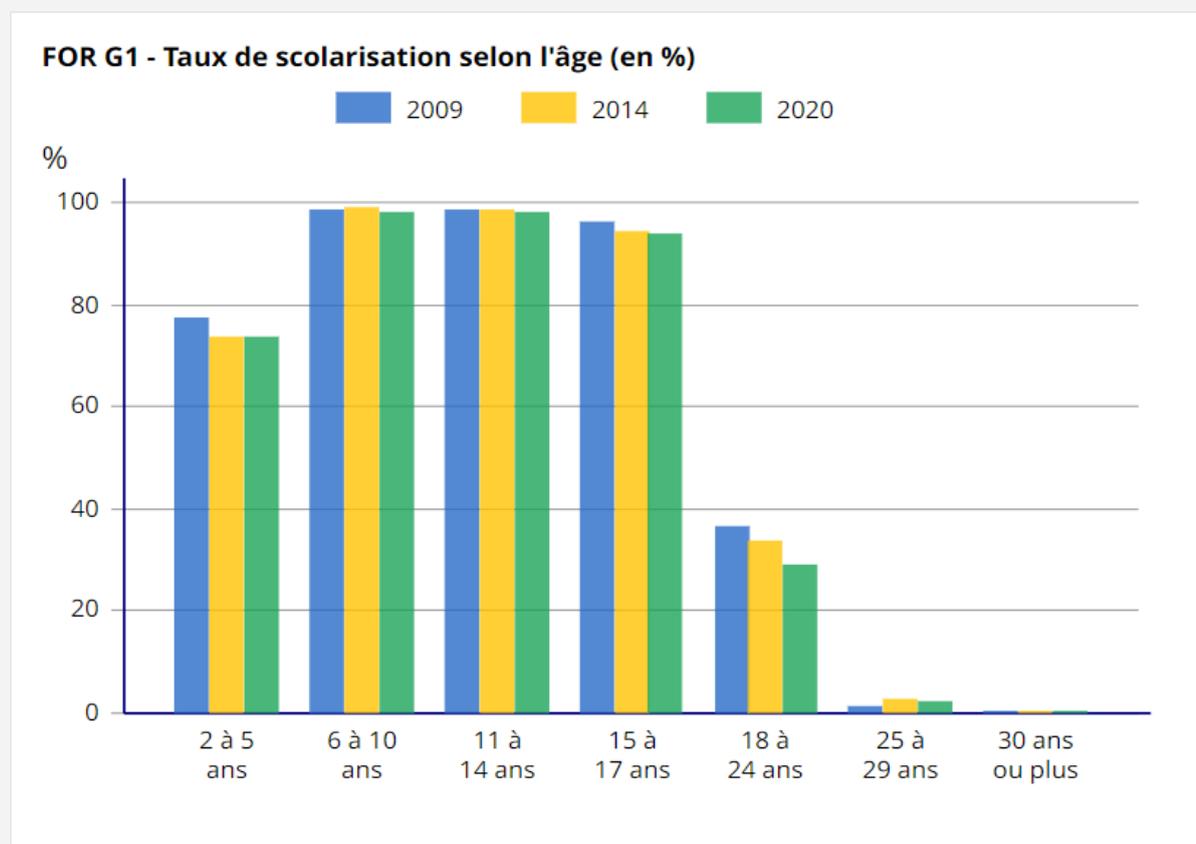
« Sur le territoire, le décrochage scolaire est important cependant, il varie selon le lieu de scolarisation de l'élève. En 2018, presque 10% des élèves étaient décrocheurs à J. Cugnot tandis qu'ils n'étaient environ que 2% à F. Rabelais. Le taux de lycéens décrocheurs au lycée J. Cugnot est surreprésenté puisque le taux de décrocheur scolaire ne représente que 5% en Indre-et-Loire. »<sup>8</sup>

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire connaît une faible scolarisation des 18 - 24 ans : soit 29,1% en 2020 contre 36,8% en 2009. On observe également un décrochage scolaire croissant entre 15 et 17 ans (96,1% de jeunes scolarisés en 2009 contre 93,8% en 2020).

On constate néanmoins une légère hausse du taux de scolarisation des 25 à 29 ans passant de 1,4% en 2009 à 2,5 en 2020.

<sup>8</sup> Étude « capter la jeunesse » Pays du Chinonais 2022-2023

## FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

« A côté de ceux ayant emprunté la voie professionnelle sur le territoire, il est aussi important de prendre en compte la problématique des invisibles, autrement dit, les **jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET)**. Ils sont un certain nombre, mais sortent des radars dès le collège ou le lycée » (Extrait de l'étude « capter la jeunesse »)

Le décrochage scolaire nécessite un **accompagnement et un soutien du début à la fin**. Il induit des conséquences économiques dans les territoires, et des conséquences Individuelles sur les jeunes qui sont touchés par ce décrochage, notamment précoce (avec une sortie des « bancs de l'école », sans niveau de qualification et une intégration/insertion sociale et professionnelle complexe).

Plusieurs études soulèvent le fait que les jeunes avec un faible niveau de qualification sont davantage exposés aux trajectoires précaires et au chômage. Le diplôme demeurant un « atout de lutte contre le chômage ».

## Éléments de comparaison - Taux de scolarisation des jeunes

	CC Chinon et Vienne Loire	CC Val de Sully	Département et Loire	Centre Val de Loire	France
15-17 ans	93.8%	94.1%	96,4%	95,6%	95,7%
18-24 ans	29.1%	27.2%	58%	45,8%	52,1%

Le taux de déscolarisation des 15-24 ans est à peu près similaire à celui de la Communauté de Communes Val de Sully, ils sont tous deux néanmoins bien inférieurs aux échelles supra. En effet, le taux de décrochage est plus précoce et comme vu précédemment, celles et ceux qui poursuivent leur scolarisation post bac le font en grande majorité à l'extérieur du territoire.

## Quelques chiffres - 2023

196 internes

127  
étudiants en  
études post  
'baccalauréat

1319  
lycéens

1112  
collégiens

2 BTS (initiale  
ou continue)

## Activité et emploi de la population des 15-24 ans en 2020 sur la CC CVL selon l'INSSE

47,6%

Taux d'activité

34,9%

Taux d'emploi

798

Actifs ayant un  
emploi

26,8%

Taux de  
chômage

### Éléments de définition :

Taux d'activité : c'est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler.

Taux d'emploi : c'est le rapport entre la population active et la population « d'âge actif ». Soit, le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante

**Pour comparer :**

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, le pourcentage de jeunes à travailler est plus important qu'à l'échelle du département, de la région et du pays tout comme la Communauté de Communes de Val de Sully. Le taux d'emploi l'est aussi. On peut imaginer alors que l'attractivité de l'emploi pour les jeunes est en partie, corrélée à la forte activité économique de la Centrale Nucléaire.

Ceci-étant dit, le taux de chômage des jeunes est plus important sur la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire que sur le CC Val de Sully ou à d'autres échelles.

	<b><u>Taux d'activité</u></b>	<b><u>Taux d'emploi</u></b>	<b><u>Taux de chômage</u></b>
<b><u>Chinon Vienne et Loire</u></b>	<b><u>47,6%</u></b>	<b><u>34,9%</u></b>	<b><u>26,8%</u></b>
<b><u>Val de Sully</u></b>	<b><u>46,1%</u></b>	<b><u>34,4%</u></b>	<b><u>25,4%</u></b>
<b><u>Indre et Loire</u></b>	<b><u>41%</u></b>	<b><u>30,9%</u></b>	<b><u>24,7%</u></b>
<b><u>Centre Val de Loire</u></b>	<b><u>43,7%</u></b>	<b><u>32,9%</u></b>	<b><u>24,8%</u></b>
<b><u>France</u></b>	<b><u>40,8%</u></b>	<b><u>30,4%</u></b>	<b><u>25,3%</u></b>

### 3.4 La question de l'engagement des jeunes et de la citoyenneté sur le territoire

Si peu de municipalités sur le territoire disposent d'un conseil municipal des jeunes (quelle commune ?) de **nombreux jeunes s'engagent** dans d'autres milieux plus ou moins institués. Ceux engagés dans les clubs sportifs participent souvent à la vie du club et s'y investissent (arbitrage, coaching, encadrement des entraînements, buvette...).

« *S'inscrire à un sport, ou à un club d'activité artistique et/ou culturelle, c'est déjà un engagement pour la jeunesse* » exprime l'un des acteurs du territoire lors d'une table ronde. Certains œuvrent dans les associations locales en fonction de leurs appétences et de leurs centres d'intérêt, ou encore pour servir une cause pour laquelle ils ont des valeurs fortes. Il est complexe d'obtenir des données exhaustives sur le nombre de jeunes mobilisés et investis dans le milieu associatif à l'échelle du secteur Chinon Vienne et Loire.

Une étude du CRÉDOC et de l'observatoire de l'INJEP réalisée en 2016 explique qu'« *alors qu'on observe un recul de l'engagement des jeunes dans certaines des voies conventionnelles de participation à la vie publique (le vote, l'adhésion à un syndicat ou à un parti politique...), de nouvelles expressions d'implication dans la vie de la cité de développement chez les 18-30 ans sont remarquées. C'est le cas notamment de la tendance à l'augmentation de la participation bénévole, observée depuis quelques années* » ... « *Cette évolution se traduit notamment par un fort investissement dans les technologies de l'information et de la communication, en particulier dans les réseaux sociaux. Elle bénéficie principalement au secteur associatif...* »

La question de l'engagement des jeunes aura été prégnante dans les échanges avec les acteurs du territoire autour des tables rondes et lors du forum participatif. « Permettre une démocratie plus participative », « permettre une plus forte implication des jeunes dans la vie publique » sont des enjeux qui ont été mis en avant tout au long du diagnostic chaud. On compte par ailleurs 1 seul conseil municipal d'enfants à Beaumont en Véron.

#### **Des pistes évoquées par les acteurs lors des temps de diagnostic participatif :**

- Promouvoir et démocratiser les « budgets participatifs » pour les jeunes
  - Intégrer la jeunesse dans les instances décisionnaires
- Développer les possibilités de mise en place de conseil municipal jeunes dans les communes
- Créer un conseil d'administration jeunes au sein du CLAAC leur permettant d'interagir directement avec la vie de l'association pour promouvoir leurs idées de changements
- Permettre aux jeunes de mieux appréhender les politiques publiques pour participer au débat public
  - Créer un espace dédié pour des sujets portés par des jeunes

Les échanges ont donné lieu à des « freins » ou des « points de vigilance ». « Il ne faut pas partir de ce qu'on souhaiterait pour les jeunes » mais plutôt de ce que les jeunes souhaiteraient » évoque l'un des participants aux tables rondes alors que d'autres estiment qu'il est également important « de susciter l'envie, la curiosité, justifié par le fait que l'engagement citoyen permet justement aux jeunes de développer leurs compétences psychosociales ».

Certains mettent en avant des freins quant à la participation des jeunes dans les instances décisionnaires, qu'elles soient municipales ou associatives en questionnant la notion d'expertise. « Il est complexe de laisser prendre des décisions engageantes pour une structure telle qu'elle soit à un public qui parfois n'a pas les clés de compréhension pour les prendre ».

On peut lire ici des appréhensions dans la question de la légitimité. La légitimité passe donc-t-elle inévitablement par le « savoir, la connaissance et les compétences ? Si sur certains sujets, cela s'avère être le cas, l'objectif des professionnels serait de donner toutes les clés de compréhension aux jeunes pour permettre un intérêt et un positionnement ?

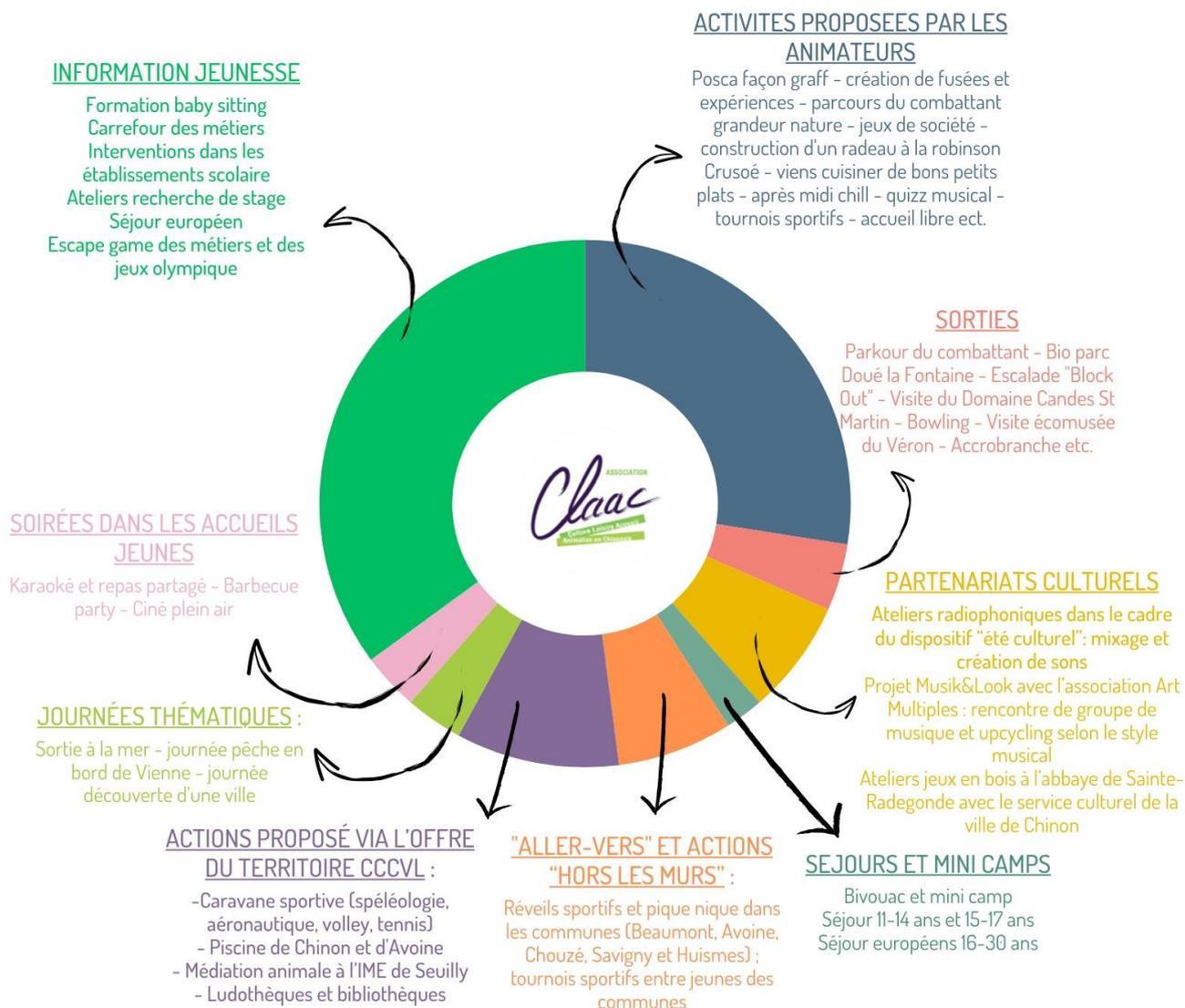
Les acteurs de l'éducation populaire abordent notamment la question du pouvoir d'agir des jeunes aujourd'hui dans la vie en société.

Enfin d'autres acteurs expliquent aussi que la vie d'un jeune tourne parfois autour de son projet professionnel et personnel et moins dans la vie de la cité pour laquelle par ailleurs, il n'est pas certain d'en être habitant et bénéficiaire dans son projet de vie. Si quelques phénomènes de société nous invitent à être davantage dans l'individualisme, on ne peut exiger d'un jeune une participation active à quelque chose dans lequel il ne souhaite pas s'engager.

La question de l'engagement des jeunes est perçue de différentes manières par les acteurs mais elle n'en reste pas moins au cœur des échanges.

### **3.5 Une offre adaptée, une approche décloisonnée, un réseau partenarial construit**

#### **Actions portées par le CLAAC en faveur de la politique jeunesse intercommunale**



Le CLAAC porte, accompagne et facilite un certain nombre d'actions avec les jeunes sur le territoire avec le soutien et l'appui des partenaires (financiers, techniques, d'actions...) Il permet un accueil différencié (ados et pré-ados) dans 4 espaces distincts sur 3 sites différents à Avoine et à Chinon. L'accueil pré-ados du Centre Social de Chinon pose la question de l'accessibilité physique et notamment pour les jeunes à mobilité réduite, étant situé à l'étage sans ascenseur. L'accueil ado de Chinon pose la question de la surface et de la capacité d'accueil de celui-ci. Il y a de fortes fréquentations du fait de son implantation de proximité avec le lycée. Les accueils jeunes d'Avoine situés dans le Centre Social interrogent l'aménagement des espaces pour favoriser l'appropriation des espaces par les jeunes.

**« Faire ensemble pour et avec la jeunesse sur le territoire »**

Le territoire est à morphologie humaine et permet une bonne interconnaissance des acteurs de la jeunesse entre eux. Cela étant, « *Il y a parfois une méconnaissance des dispositifs, de leur utilité et de leur fonctionnement qui ne nous permet pas toujours d'être en mesure d'orienter le jeune* »<sup>9</sup>

Lors de la table ronde, les acteurs mettent en avant la nécessité à **pérenniser les réflexions collectives**, à les élargir, à **construire des actions en collectif** avec une entrée systémique (avec tous les acteurs qui gravitent autour de la jeunesse).

### **Volonté de tendre vers une approche multithématique décloisonnée**

**Volonté partagée de tendre vers une approche multithématique décloisonnée**

**Quand on parle des jeunes...**

Accès à l'information

*Soutien à la parentalité*    **Culture numérique**

**Logement**

Prévention de la délinquance

**Mobilité**    Aménagements urbains

Handicap    **Soutien à la scolarité**

Équipement, loisirs, animations, lieux de rencontre et d'échanges

*Non recours et accès aux droits*    **Revenus et précarité**

**Santé**

**Accès à l'emploi et à la formation**

Instance de participation démocratiques

**Insertion sociale**

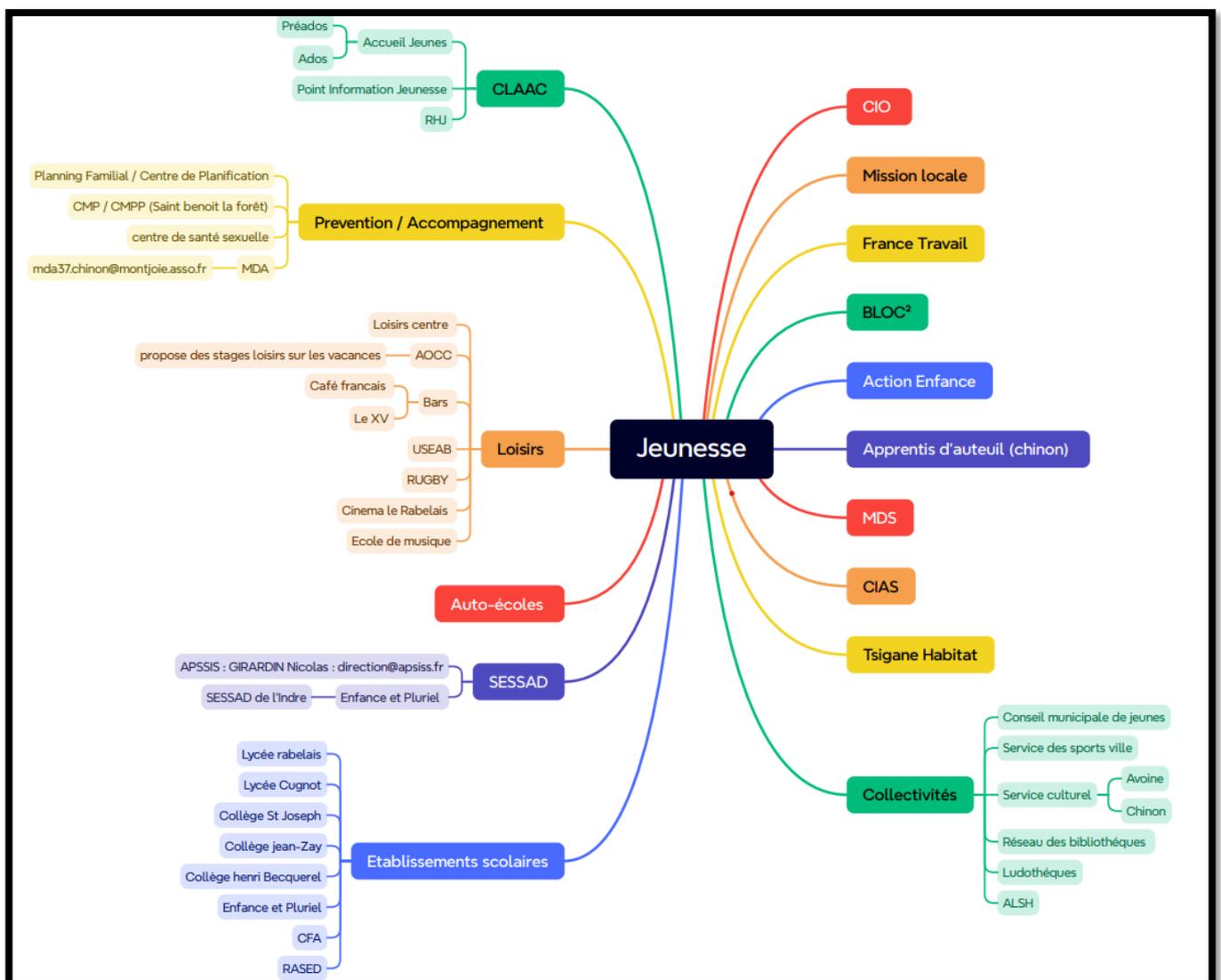
« Le décloisonnement des actions en faveur de la jeunesse, et la coopération entre acteurs issus de secteurs différents, constituent un objectif pour favoriser le sens commun, la cohérence des ambitions, le co-accompagnement et la co-éducation

Cette approche conduit vers une plus forte territorialisation des politiques de jeunesse dans les territoires.

Cette nouvelle dynamique de travail multithématique n'est pas innée, elle doit être **impulsée, voire coordonnée**. Elle nous renvoie à des questions de gouvernance. Comment réunit-on les acteurs, sur quelle fréquence ? Sous quel format ? Quels en sont les objectifs ? Quelle stratégie pour encourager la participation et l'implication de tous dans un territoire élargi ? Comment consulter les habitants lorsque c'est possible ? Tant de questions technico-politiques pratiques sur lesquelles il est nécessaire de s'interroger, pour valoriser une entrée multithématique et une politique jeunesse transverse efficiente.

<sup>9</sup> Parole d'un professionnel du CLAAC

Nombreux sont les acteurs qui s'accordent pour aller vers un **groupe ressource** « jeunesse » à l'échelle du territoire de la CC CVL, celui-ci pourrait trouver sa place par le biais du collectif solidarité ou pourrait-être coordonné et impulsé par une structure comme le CLAAC par exemple qui a pour vocation de porter la politique jeunesse intercommunale par le biais de la Convention Pluriannuelle d'objectifs signée avec l'EPCI. Les participants aux tables rondes mettent en avant l'idée d'une fréquence régulière et pas trop « prenante » (par trimestre, par semestre...).



Association CLAAC - 2024 Carte mentale - Ressources territoriales

### 3.6 Autres thématiques transverses débattues avec les acteurs et enjeux soulevés

#### Être un territoire qui prend soin de la jeunesse > Mettre en place des réponses plus rapides et adaptées face aux difficultés rencontrées par les jeunes

**Renforcer la coordination des actions et de prévention santé** ciblée sur les besoins spécifiques à la préadolescence et l'adolescence (Travailler sur la gestion des émotions, lutter contre le harcèlement, sur les addictions, la sexualité, la vie affective) en collectif et en individuel

**Répondre aux urgences en termes de santé** physique, mentale, psychologique. Orienter vers les dispositifs et améliorer le lien entre les structures

**Faciliter l'accompagnement social** et apporter du soutien aux jeunes (en situation de précarité) Orienter vers les structures spécialisées et les situations familiales préoccupantes (apprentis d'Auteuil, MDS...)

**Mieux appréhender et identifier les situations familiales préoccupantes** pour aider les familles > manque de moyens sur la prise en charge

#### Loisirs, culture, sorties, divertissements et infrastructures (carte loisirs et infrastructures sportives libres et en club...)

**Développer des infrastructures de loisirs/sorties/ divertissements** avec la participation des jeunes (propositions : Skate Park à Chinon, friperie, distributeur dans le faubourg St Jacques, bowling, Galerie d'arts et expositions, escalade, centre de jeux arcades, un lieu qui regroupe des foodtruck et DJ le WE) > accueil inconditionnel, tarif préférentiel (EVS !!) partenariats pluridisciplinaires +++

**Mieux communiquer auprès des jeunes** > créer un livret de présentation indiquant les aides aux logements, à la mobilité, les prestations jeunes familles, les moyens de se soigner, les lieux de sortie.

## L'aménagement urbain

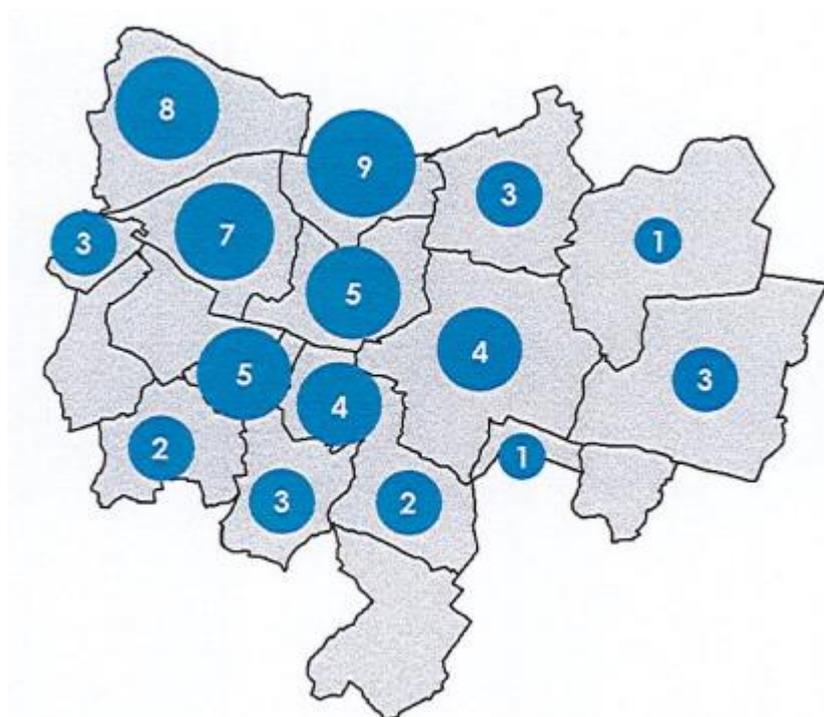
Un des débats aura aussi été celui de l'insertion des jeunes par le sport et par la Culture mais aussi celui de l'aménagement urbain : « occuper les jeunes de manière autonome en s'appuyant sur l'espace public : skate parc, mur de graffitis (d'expression renouvelée), terrains de sport ouverts et accessibles, terrain de cross, city-stade, terrains de pétanque... Les jeunes cherchent à s'approprier l'espace public avec ce qu'ils/elles ont à leur disposition » explique Anabelle Morel Brochet, professeure à l'Université d'Angers en sciences des modes d'habitat. Plusieurs communes, peu importe leur taille, s'interrogent sur leur capacité et les moyens dont elles disposent pour revaloriser l'espace public en donnant une place à la jeunesse. D'autres font le choix de l'urbanisme « tactique » aussi appelé urbanisme « transitoire » ou « éphémère ». « C'est le cas dans un certain nombre de quartiers comme celui des Hauts de Saint-Aubin à Angers » explique Yoann Hendryckx, développeur territorial de la ville d'Angers.

### L'urbanisme tactique :

Désigne un urbanisme citoyen, participatif et éphémère, porté par les habitants, des communautés et/ ou des militants qui mobilisent souvent les ressorts de l'art et de l'évènementiel.

## Zoom sur les équipements sportifs en club et en accès libre sur le territoire (données brutes du schéma directeur des équipements sportifs communautaires et communaux - décembre 2023)

### Implantation territoriale des équipements en accès libre sur le territoire CC CVL



**60** équipements en accès libre sur le territoire de la CC CVL (les terrains de pétanque représentant 51% de ceux-là)

**79%** de communes disposent d'un équipement

**7** communes disposant d'un projet d'équipement en accès libre (Lerné, Chinon, Avoine, Thizay, Savigny, Seuilly, Couziers)

« Une offre composée d'équipements spécifiques dédiés à certaines pratiques (boulodrome, fronton, city stade ...) et des équipements structurants (terrains de grands jeux ou courts de

tennis) ouverts aux habitants en l'absence de clubs localement implantés. »<sup>10</sup>

**UNE OFFRE DE PRATIQUE EN CLUB PARTICULIÈREMENT DÉVELOPPÉE SUR LA CC CVL**

**69 clubs sportifs** (ou sections) affiliés à une fédération ont été identifiés sur le territoire, **soit 29,4 clubs pour 10 000 habitants**, pour un total de **33 fédérations différentes**

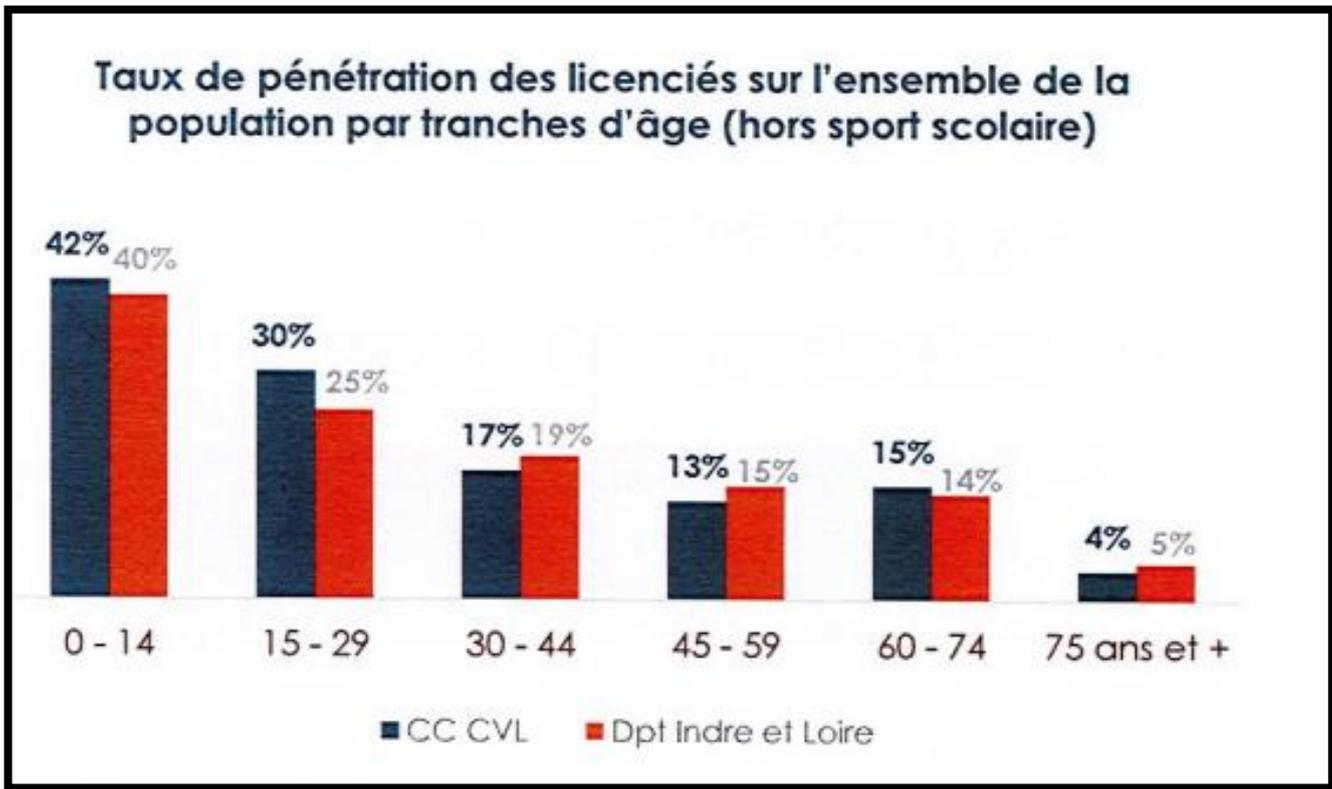
Une offre dominée par les **sports de combat**, les **sports collectifs** et les **sports de précision ou de cible** (pétanque, tir, tir à l'arc...)

Une offre qui se concentre principalement sur **6 communes** qui totalisent **84% des clubs**

Une diversification des pratiques pour répondre à l'évolution de la demande

LOISIRS : 87%  
 COMPÉTITION : 69%  
 SPORT SANTÉ : 21%  
 SCOLAIRE : 13%  
 PARASPORT : 10%

**33%** des associations ont moins de 40 adhérents et le nombre moyen d'adhérents par club est de 124



Le pourcentage de jeunes licenciés de 0 à 29 ans sur Chinon Vienne et Loire est plus important que celui à l'échelle du département

<sup>10</sup> Schéma directeur des équipements sportifs – décembre 2023 – CC CVL

## A RETENIR

LES JEUNES SONT MAJORITAIREMENT PRÉSENTS DANS LA MOITIE NORD DU TERRITOIRE

LE TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE PRÉCOCE S'EST FORTEMENT ACCENTUÉ ENTRE 2014 ET 2020 : Des enjeux de lutte contre le décrochage scolaire et d'accompagnement

LES JEUNES SONT PEU UTILISATEURS DES PASS CULTURE

POST BACCALAURÉAT, LES JEUNES ONT TENDANCE A QUITTER LE TERRITOIRE

LES JEUNES EXPRIMENT DES PROBLEMES DE MOBILITÉ : DES HORAIRES DE TRAIN QUI NE COINCIDENT PAS, DES DIFFICULTÉS POUR SE DÉPLACER A VÉLO, ET LE MANQUE DE TRANSPORTS EN COMMUN

LES JEUNES NE TROUVENT PAS DE SOLUTIONS DE PETITS LOGEMENTS SUR LE TERRITOIRE

LE NIVEAU DE DIPLÔME EST PLUS FAIBLE QU'A D'AUTRES ECHELLES

UNE VOLONTÉ DES ACTEURS A TRAVAILLER DAVANTAGE EN TRANSVERSALITÉ ET EN PARTENARIAT ET A RENFORCER LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE EXISTANTE (MIEUX COMMUNIQUER)

LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE SONT PEU IMPLIQUÉS DANS LA VIE « POLITIQUE », ILS SONT ENGAGÉS SURTOUT DANS LA VIE ASSOCIATIVE, NOTAMMENT SPORTIVE

LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES, LES ADDICTIONS ET LE HARCELEMENT : DES SUJETS LARGEMENT ABORDÉS DANS LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF



## SOUTIEN A LA PARENTALITÉ : CONSTAT ET ENJEUX

« *Aucun enfant n'est rebelle ou ne s'oppose à ses parents par plaisir. S'il le fait, c'est que c'est la seule solution qu'il ait trouvée pour répondre à ses besoins.* » Isabelle Filliozat

### PRÉAMBULE

#### Les 8 grands principes reconnus par la charte nationale de soutien à la parentalité

1. Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents.
2. S'adresser à toutes les familles.
3. Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale.
4. Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant, et jusqu'à son entrée dans la vie adulte.
5. Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale.
6. Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant.
7. Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle.
8. Garantir aux personnes que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence, ou bénéficient d'une formation dans ce domaine et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.

## Définition de la parentalité selon l'arrêté du 9 mars 2022, portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité :

« Constitue un service de soutien à la parentalité toute activité consistant, à titre principal ou à titre complémentaire d'une autre activité, notamment celle d'accueil du jeune enfant, à accompagner les parents dans leur rôle premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. Une charte nationale du soutien à la parentalité, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité ».

### Orientation de la branche famille

La politique de soutien à la parentalité répond aux mutations de la famille et aux évolutions des conditions d'exercice de la fonction parentale. Cette politique publique consiste à épauler les parents en les informant, les écoutant et mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle.

L'action des Caisses d'Allocations Familiales (CAF), au cœur des solidarités familiales et sociales, y contribue de manière décisive en aidant les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, en facilitant l'épanouissement et le bien-être de l'enfant par les équipements et services qu'elle finance, et en accompagnant les parents dans leurs responsabilités éducatives.

Ce renforcement de l'implication de la branche Famille doit conduire à mieux prioriser, mieux évaluer les actions et mieux définir le rôle des CAF au niveau local, au regard de leurs principaux partenariats.

## Les 3 grandes finalités de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 de la CNAF en matière de soutien à la parentalité

**Renforcer le soutien des parents au moment de l'arrivée d'un enfant**

**Favoriser l'accès des parents à une offre diversifiée et innovante de soutien à la parentalité de proximité**

**Renforcer l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents et lutter contre la pauvreté des familles monoparentales**

De nombreux acteurs s'emparent en transversalité de la thématique parentalité et proposent des dispositifs, des actions, des outils, des lieux ou encore des événements à destination des parents sur le territoire.

### SUR LE TERRITOIRE

- CLAS
- Ateliers parents enfants
- REAAP / CTG / Grandir en milieu rural
- Événementiels familles
- Cafés parents (Candes Saint Martin)
- Groupes de parole
- Ludothèques/Médiathèques
- Maisons des Ados
- MDS et services rattachés
- Espace ressources parentalité 37
- Séjours Familles et départs en vacances
- Réseau vie 37

### HORS TERRITOIRE

- Jardins d'enfants
- Jardins des familles
- Jardin parental
- Coaching parental
- Crèche familiale
- Services itinérants (le ballad'ou CC de l'Arbresle)
- Médiatisation (films, radio...) Massif central
- Guide pratique d'accueil des nouveaux parents sur le territoire
- Maison verte (Niort)
- LAEP
- Point Écoute Parents / Point info familles
- Entraide scolaire (Joué les Tours)
- Espace Santé Jeunes

## 4.1 Portrait des ménages et des familles : Chinon Vienne et Loire

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2009	%	2014	%	2020	%	2009	2014	2020
<b>Ensemble</b>	<b>10 214</b>	<b>100,0</b>	<b>10 520</b>	<b>100,0</b>	<b>10 800</b>	<b>100,0</b>	<b>22 646</b>	<b>22 688</b>	<b>22 522</b>
<b>Ménages d'une personne</b>	<b>3 286</b>	<b>32,2</b>	<b>3 627</b>	<b>34,5</b>	<b>3 971</b>	<b>36,8</b>	<b>3 286</b>	<b>3 627</b>	<b>3 971</b>
Hommes seuls	1 366	13,4	1 662	15,8	1 669	15,5	1 366	1 662	1 669
Femmes seules	1 921	18,8	1 964	18,7	2 302	21,3	1 921	1 964	2 302
<b>Autres ménages sans famille</b>	<b>206</b>	<b>2,0</b>	<b>171</b>	<b>1,6</b>	<b>131</b>	<b>1,2</b>	<b>445</b>	<b>439</b>	<b>297</b>
<b>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</b>	<b>6 721</b>	<b>65,8</b>	<b>6 722</b>	<b>63,9</b>	<b>6 698</b>	<b>62,0</b>	<b>18 915</b>	<b>18 622</b>	<b>18 254</b>
Un couple sans enfant	3 269	32,0	3 427	32,6	3 466	32,1	6 647	6 990	7 008
Un couple avec enfant(s)	2 701	26,4	2 583	24,6	2 362	21,9	10 318	9 808	8 911
Une famille monoparentale	751	7,4	712	6,8	870	8,1	1 950	1 825	2 335

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

### En 2020, selon l'INSEE :

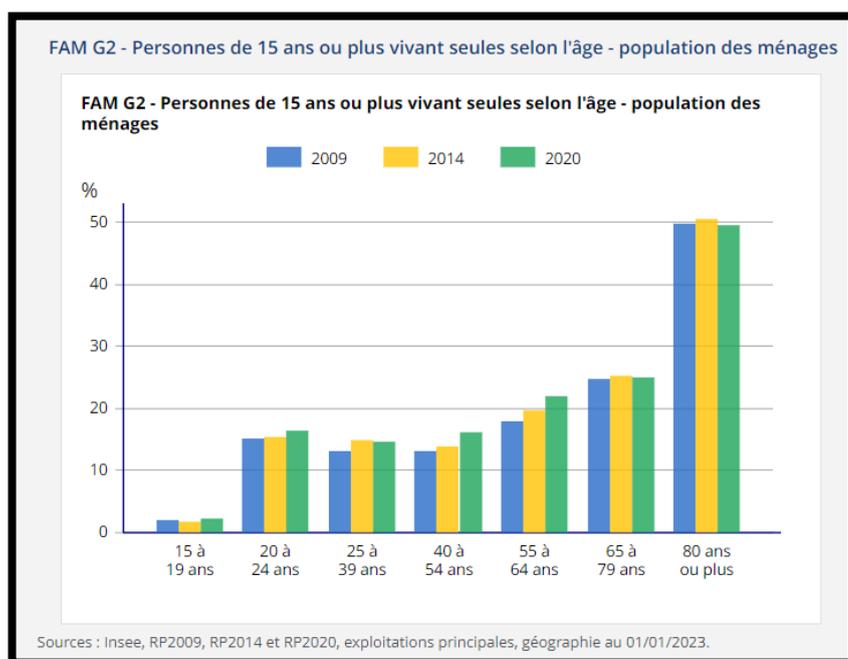
- 21,9% des ménages sont des couples avec enfants contre 26,4% en 2009
- 36,8% sont des ménages d'une personne (15,5% d'hommes et 21,3% de femmes) contre 32,2% en 2009

### Pour comparer :

	Chinon Vienne et Loire	Val de Sully	Dpt Indre et Loire	Région Centre Val de Loire	France
Couples avec enfants	21,9%	27,7%	22,7%	23,9%	24,8%
Ménages d'une personne	36,8%	32%	39,4%	37,3%	37,4%
Autres ménages sans famille	1,2%	1,3%	1,5%	1,3%	1,8%

**Analyse :** L'EPCI Chinon Vienne et Loire compte, parmi les ménages, un pourcentage de couples avec enfants moins important qu'à d'autres échelles. A toute échelle, le pourcentage

diminue. Cela se traduit notamment par une baisse des naissances et par le nombre de parent vivant seul.e. Le nombre de ménages d'une personne est supérieur à la CC Val de Sully mais reste inférieur aux échelles supra. Son évolution peut se traduire par des situations d'isolement ou/et de précarité sociale plus importantes (interprétation à relativiser, un ménage vivant seul peut avoir une vie sociale « accomplie »).



### Approche par tranches d'âge

Le pourcentage de personnes de plus de 15 ans vivant seules est croissant chez les 20-24 ans, chez les 40-54 ans et chez les 55-64 ans. A partir de 65 ans les évolutions sont moins significatives et le taux est plutôt stable entre 2014 et 2020.

### Composition des familles :

FAM T3 - Composition des familles

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	6 750	100,0	6 761	100,0	6 727	100,0
<b>Couples avec enfant(s)</b>	2 705	40,1	2 587	38,3	2 371	35,3
<b>Familles monoparentales</b>	759	11,2	734	10,8	884	13,1
Hommes seuls avec enfant(s)	97	1,4	148	2,2	140	2,1
Femmes seules avec enfant(s)	662	9,8	585	8,7	745	11,1
<b>Couples sans enfant</b>	3 285	48,7	3 440	50,9	3 471	51,6

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Les familles représentent environ 1/3 de la population du territoire, 35,3% d'entre elles sont des couples avec enfants en 2020 (contre 40,1% en 2009) et 13,1% sont monoparentales (contre 11,2% en 2009).

Ce sont en grande majorité les femmes qui vivent seules avec leur.s enfant.s (2.1% d'hommes contre 11,1% de femmes parmi les familles monoparentales). Significativement par effet de « ricochet », le nombre de couples sans enfants est en hausse et atteint 51,6% des familles.

### Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans - CC CVL

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	6 750	100,0	6 761	100,0	6 727	100,0
Aucun enfant	3 604	53,4	3 763	55,7	3 816	56,7
1 enfant	1 336	19,8	1 269	18,8	1 295	19,3
2 enfants	1 262	18,7	1 294	19,1	1 150	17,1
3 enfants	431	6,4	328	4,9	336	5,0
4 enfants ou plus	117	1,7	107	1,6	129	1,9

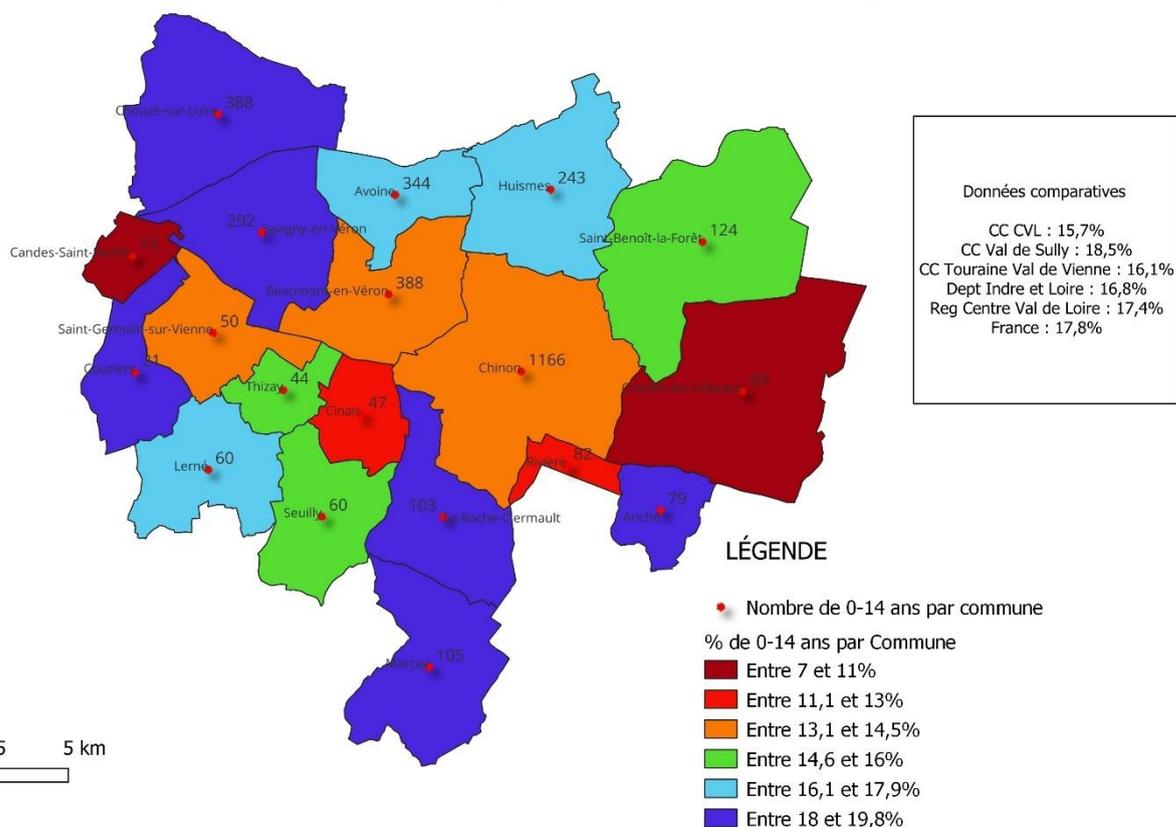
Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

On compte une grande majorité de familles peu nombreuses (1 ou 2 enfants). Le pourcentage de familles avec 1 enfant (19,3%) est légèrement inférieur à celui à l'échelle du département d'Indre et Loire (20,5%) et de la région Centre Val de Loire (20,2%).

### Mais où vivent les familles avec des enfants sur le territoire ?

La carte ci-dessous donne lieu à une double analyse, une, consistant en l'approche par nombres de jeunes, l'autre en une approche proportionnelle par commune.

Nombre et pourcentage de 0-14 ans par Commune sur le territoire de la CC Chinon Vienne et Loire en 2020 (source INSEE décembre 2022)



**ANALYSE INTERPRÉTATION**

Approche par nombre : Le nombre d'enfants de 0 à 14 ans est en grande majorité concentré sur la ville centre, Chinon qui compte 1166 enfants de 0 à 14 ans. Ils sont ensuite majoritairement présents dans le nord du territoire et tout particulièrement dans le nord-ouest dans les communes de Chouzé sur Loire, de Savigny en Véron, d'Avoine et de Huismes. Ce sont sans trop de hasard les communes les plus peuplées qui recensent le plus de jeunes entre 0 à 14 ans (familles monoparentale ou couple avec enfants).

Approche proportionnelle avec une entrée par commune : Il semble important de considérer les communes dans leur singularité. Dans cette approche, on observe que les communes d'Anché, de la Roche Clermault, de Marçay, de Couzières, de Chouzé sur Loire sont les communes qui recensent proportionnellement le plus de jeunes entre 0 et 14 ans (Entre 18 et 20% de leur population). Thizay, Seuilly et Lerné comptent eux aussi un pourcentage de jeunes important (entre 14,5 et 18%). En matière de parentalité, les communes en ruralité sur le territoire peuvent donc voir un intérêt à voir se déployer des actions de proximité. On note par ailleurs que le REAAP dans le cadre de la programmation de la quinzaine parentalité

inscrit des actions chaque année dans différentes communes du territoire. C'est également le cas pour la fête de l'enfance organisée par le pôle enfance de la CC CVL. Un salarié du CLAAC souligne le fait qu'« il semblerait intéressant d'avoir une étude des besoins par commune par le biais, par exemple, d'un questionnaire ».

### Zoom sur le public des gens du voyage en 2023

Le territoire compte 3 aires d'accueil réparties sur le territoire :

#### Aire de La Croix Chinon

8 emplacements  
16 places  
22 personnes  
accueillies  
60% de taux  
d'occupation

#### Aire de Trotte Loup Chinon

16 emplacements  
32 places  
29 personnes accueillies  
53% de taux  
d'occupation  
9 familles résidentes sur  
site en période scolaire

#### Aire du Véron - Savigny en Véron

34 personnes accueillies  
80% de taux  
d'occupation  
7 groupes accueillis  
(entre 31 et 74  
caravanes)

« Le profil familial type reste le même depuis plusieurs années, des parents âgés d'une trentaine d'années avec 2 enfants ou plus. »

### Les partenaires accompagnateurs des gens du voyage

- Tsigane Habitat et le BIS
- Vago (gestion logistique des aires)
- Education nationale
- MDS
- CIAS

### Les projets partenariaux en cours

- Médiation santé
- Projet photo
- Gourmandises d'histoires
- Scolarisation

Un des objectifs soulevés par Tzigane Habitat est celui de favoriser la scolarisation des EFIV (Elèves Issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs).

## Nombre d'enfants issus de familles des gens du voyage sur la CC CVL :



On compte en 2023, 24 enfants scolarisés en élémentaire et 75% de présence.

### Zoom sur la population migrante :

Dans un article de la nouvelle république paru le 5 mars 2024, l'Association Hospitalité en Chinonais nous dit qu'« actuellement, 21 personnes (dont 14 enfants) logent dans quatre appartements financés grâce à 126 donateurs ». Ils sont d'originaires d'Afrique subsaharienne, d'Europe de l'Est, d'Afghanistan, d'Irak et de Syrie.

### Le réseau d'acteurs d'appui, d'accueil et d'accompagnement des migrants sur le territoire

- Association Hospitalité en Chinonais
- ADOMA
- Commission Migrants (Collectif Solidarité)
- Association CLAAC

L'un des enjeux mis en avant par les professionnels lors de la table ronde est celui d'accompagner les familles migrantes et les gens du voyage, de faciliter leur insertion sociale et professionnelle ainsi que l'insertion sociale et scolaire de leurs enfants.

## 4.2 Des enjeux de structuration, d'interconnaissance et d'identification

La parentalité est une thématique complexe, sans doute l'une des plus difficiles à aborder. En effet, comme ont pu souligner plusieurs acteurs du territoire, « *tout le monde fait de la parentalité* ». Ce thème est donc à aborder de manière transversale avec tous les publics par l'ensemble des acteurs.

Si tout le monde fait de la parentalité, les acteurs soulignent une méconnaissance « relative » des actions « parentalité » portées sur le territoire. On souligne un intérêt à renforcer l'interconnaissance des acteurs, des actions et des dispositifs en place, pour que chaque acteur puisse être en mesure d'orienter les individus dans la bonne démarche et auprès

du bon interlocuteur. Un acteur autour des tables rondes met en avant l'enjeu à « mieux identifier collectivement les situations ».

Les participants aux réunions évoquent l'idée d'un « guide » permettant une meilleure visibilité, une meilleure lisibilité et une meilleure communication des actions de soutien à la parentalité. Ce guide actualisé permettrait à l'information de passer par tous les partenaires. Il pourrait répertorier l'ensemble des intervenants sociaux et des acteurs de la parentalité, avec leurs actions et leurs contacts.

« Structurer le réseau demande d'abord une identification précise et schématique de l'ensemble des acteurs ; il serait intéressant de pouvoir les catégoriser en fonction de la nature des actions portées et de l'échelle à laquelle ils se déploient », précise l'un des participants de la table ronde. « Les familles sont perdues, il faut opter pour une communication plus élargie et une meilleure visibilité de ce qui est proposé ; l'information doit pouvoir passer par tous les partenaires, ce qui nécessite une bonne connaissance des dispositifs par tous », renchérit un autre participant. On note, ceci-étant, de véritables ressources et des logiques de réseaux sur le territoire avec notamment, la présence du collectif solidarité comme évoqué précédemment qui réunit les acteurs sociaux 4 fois dans l'année (le collectif compte plus de 120 acteurs en liste) mais aussi le REAAP.

### **Le REAAP, un réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité :**

Le REAAP est une instance de coordination des acteurs de la parentalité sur un territoire administratif. L'enjeu des REAAP est de promouvoir une forme de discussion et de partenariat entre Institutions. Il se présente comme une forme d'appel à projet : « notion organisationnelle d'associés rivaux ». Il a un rôle de financement des actions relatives à la parentalité : « logique de subventions à la médiation familiale et aux espaces-rencontres ».

Le réseau est cordonné sur le territoire Chinon Vienne et Loire, par l'Association CLAAC avec l'appui de la CAF et de la CC CVL. Il est actif et permet un comité d'animation par mois et un comité de pilotage une fois par an. Le réseau s'empare chaque année de la « quinzaine de la parentalité » pour proposer un programme riche pour les familles du territoire en s'appuyant sur les ressources du territoire et les besoins des familles. Il est aussi une instance de débats, d'échanges et de partage sur de multiples sujets rattachés à la parentalité.

## 5 grands enjeux soulevés par les acteurs des tables rondes pour renforcer la cohérence des actions et structurer le réseau



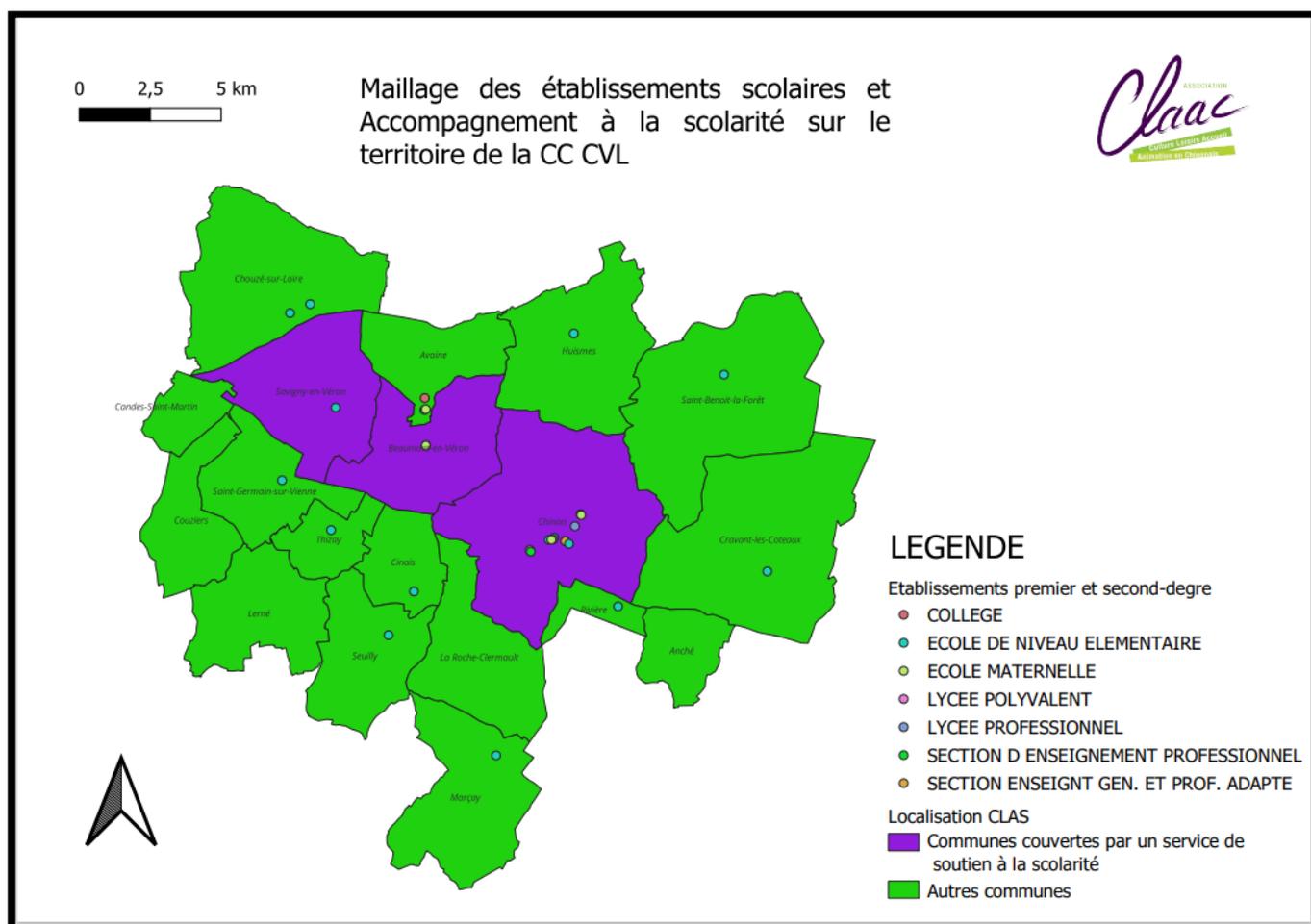
## Zoom et aperçu des acteurs de la parentalité sur le territoire



#### 4.3 Actions de soutien à la scolarité : Maillage et accessibilité

Si certains territoires permettent l'accessibilité à « quasi » l'ensemble des écoles, ce n'est pas le cas sur le territoire de la CC CVL. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) bénéficie à 3 communes du territoire et profite au total à 5 écoles.

#### Cartographie des espaces disposant d'un dispositif de soutien à la scolarité



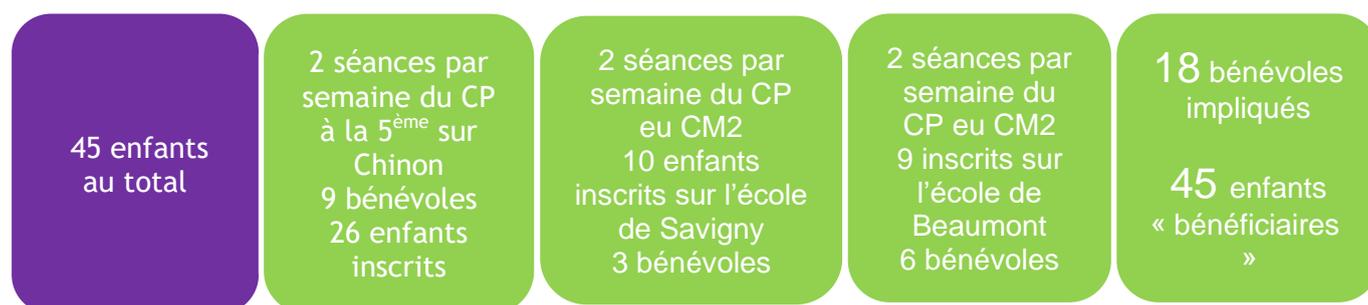
Data 2022 départements Indre et Loire

#### Analyse/interprétation/Questionnements :

Les écoles situées dans les communes les plus rurales ne bénéficient pas d'un service de soutien à la scolarité. Lors d'une rencontre entre le CLAAC et les communes du territoire dans le courant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, plusieurs élu.e.s avaient manifesté un intérêt pour ce type de service auprès des écoles de leur commune en faveur de leur habitants. Une enquête des besoins auprès des parents dans les écoles pourrait être intéressante pour identifier au mieux les attentes des familles en matière soutien à la scolarité. 2 solutions s'offrent à un

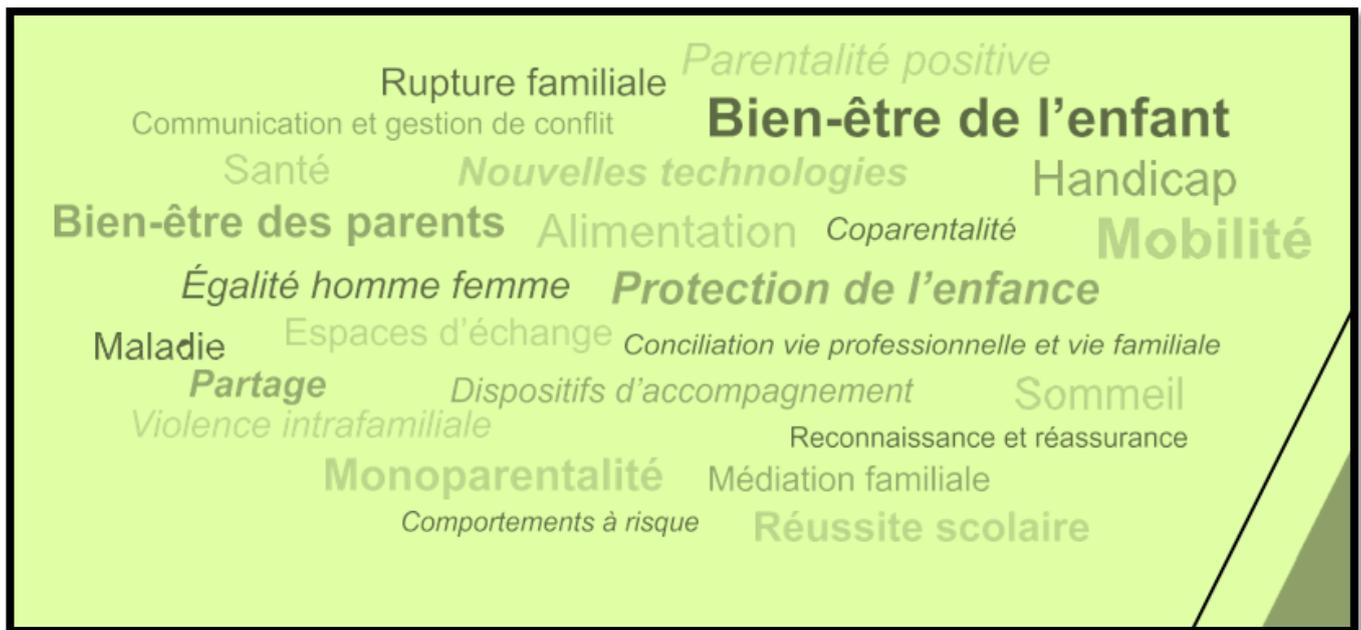
élargissement du dispositif : Favoriser un transport dans les lieux où le service est proposé ou le déployer avec des moyens, notamment humains au plus près des besoins dans les communes du territoire. Le CLAS permet le soutien scolaire au sens propre mais aussi l'aide à l'accès aux savoirs par des méthodes alternatives (la lecture, l'accès à la Culture et à l'art) au travers de projets collectifs. Il promeut la valorisation des compétences des jeunes enfants et la transmission de savoirs.

#### **Le CLAS sur l'année scolaires 2023-2024 :**



#### **4.4 La parentalité, un sujet abordé dans une transversalité thématique par les acteurs**

Numérique, accès, au droit, départ en vacances, répit, accès à la Culture et aux loisirs, co-éducation, temps parents-enfants, discrimination et harcèlement, prévention, santé, mobilité, handicap, modes de garde sont autant de sujets qui ont pu être abordés lors des tables rondes ou du forum participatif en matière de soutien à la parentalité et par les familles elles mêmes lors des micros-trottoirs.



### Le développement d'un LAEP, un enjeu soulevé par la Convention territoriale Globale :

#### Définition

CAF LAEP : C'est un lieu neutre, de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de moins de 6 ans et son parent, ou l'adulte qui l'accompagne (parent, futur parent, grand parent, oncle ou tante...).

#### Les lieux d'accueil Enfants-Parents permettraient de :

- Soutenir la monoparentalité (en hausse)
- Rassurer les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant
- Rassurer les parents qui craignent la séparation avec leur enfant (reprise du travail, entrée à l'école ...)
- De favoriser la rencontre entre parents vivant des situations similaires (rencontres et partage d'expérience)
- De permettre à l'enfant de découvrir le monde qui l'entoure dans un climat de confiance (avec son parent), et dans un espace propice à son développement
- Aux parents de se faire confiance et d'accorder la confiance à leur enfant
- De rompre la solitude et l'isolement social de certains parents, ou monoparents, en créant du lien
- D'avoir un lieu ressource gratuit, libre et convivial, pour observer son enfant, ses relations avec les autres, pour discuter, « *ou alors même pour ne rien faire, voire se reposer* » (parole d'une gestionnaire de LAEP de Saumur)
- De faciliter la transmission d'informations et l'orientation des familles en grande difficulté

## Gestion des écrans

La question de la gestion des écrans est une question redondante dans les échanges avec les familles. En matière de parentalité, les échanges lors des réunions de construction du Projet Éducatif de territoire ont aussi largement abordé la question des écrans, notamment chez les plus jeunes. Les sujets qui semblent être les plus préoccupants au regard du diagnostic participatif sont les suivants :

- L'utilisation des écrans entre 0 et 3 ans
- Le temps passé sur les écrans pour les adolescents
- Le sentiment de ne pas maîtriser en tant que parents les modes et le temps d'utilisation des écrans par leurs jeunes (dépendance)
  - Le cyberharcèlement
- Les dangers des réseaux sociaux et la pornographie

## Événementiel parentalité

L'événementiel autour de la parentalité permettrait à la fois de concentrer l'ensemble des professionnels en **un même lieu**, de **promouvoir l'échange et la rencontre**, de **réunir l'offre et les solutions existantes** en un espace identifié, d'offrir aux familles un **temps de partage** avec les différents professionnels. Cela pose néanmoins la question des mobilités sur un territoire comme celui de la CC CVL.

Cela demande à être prudent, agir en proximité pour les familles les plus « fragiles » reste toujours une solution préférée. « *Les événements, comme les forums sur la parentalité, n'amènent que des familles déjà conscientes et aguerries, et en freinent d'autres devant l'exposition devant le grand public. Il faut un lieu neutre, un nom neutre, quelque chose qui ne se s'apparente pas à un espace d'assistantat, ou d'aide sociale* ». « *Pour agir, il serait préférable de valoriser les actions de soutien à la parentalité en s'inscrivant dans des événements déjà en place* » (fête de jeux, fête des sports, fête de l'enfance etc...), explique un professionnel du territoire lors de la table ronde. Certains parents n'osent pas demander de l'aide ou du soutien, alors même qu'ils peuvent en avoir besoin. La meilleure solution dans le regard des acteurs pour accompagner les familles dans le besoin reste celle de **l'interconnaissance des professionnels, des réseaux, des actions et des dispositifs existants pour mieux identifier, mieux orienter et mieux informer.**

### Trouver un équilibre en tant que parent

Parmi les personnes interrogées par les équipes du CLAAC lors du diagnostic participatif, plusieurs répondants expriment des difficultés de gestion vie pro/vie perso (vie de famille et gestion des enfants/travail). « Être parent et avoir une vie sociale ». D'autres expriment des difficultés à « poser le cadre tout en donnant de l'amour ». Enfin certains expriment le besoin de disposer de plus de temps avec son ou ses enfants (« être ensemble »). Il semblerait par ailleurs intéressant selon les acteurs de construire de nouveaux espaces extérieurs de loisirs dans les quartiers de Chinon pour permettre aux familles et aux jeunes enfants de partager des temps de loisirs en proximité de leur zone d'habitation.

### Discrimination, harcèlement, santé des jeunes et pratiques à risques :

Les participants aux différents temps de réflexions expriment un intérêt fort à développer et à renforcer les actions de prévention sur un certain nombre de préoccupations des familles vis-à-vis de leurs jeunes entre 11 et 17 ans. Un des enjeux mis en avant par le collectif dans la démarche participative aura été celui de « maintenir le lien social et de renforcer la prévention autour des discriminations, du harcèlement, de la tolérance, de la gestion des émotions, du sommeil et de la maîtrise des émotions

#### **Selon une enquête de la CNAF en 2016 :**

La tranche d'âge des 11-14 ans et celle des 15-17 ans est perçue comme étant la plus difficile par les parents.

Les sujets de préoccupations les plus courants sont la santé des jeunes (alimentation, sommeil, maladie, pratiques addictives illicites...), la scolarité et la réussite éducative, les problèmes comportementaux, le harcèlement, les risques de violences physiques et verbales, la Gestion des conflits et les nouvelles technologies.

### Co-éducation :

La co-éducation est également un sujet prégnant dans les échanges avec les acteurs, et repose comme vu précédemment sur l'interconnaissance des acteurs et leurs capacités à communiquer les uns avec les autres. Si cette « thématique est abordée par les professionnels, elle l'est aussi par les habitants qui expriment la volonté dans les échanges sur le terrain à vouloir faire des activités en famille et être mieux informés sur l'existant. Par ailleurs, certains parents expriment des difficultés à communiquer et à échanger avec les enseignants. Un enjeu soutenu

lors des tables rondes est aussi celui de favoriser les passerelles entre la petite enfance et l'enfance, entre l'enfance et la jeunesse, et entre la jeunesse et l'âge adulte. Un autre est celui d'associer davantage les familles dans les instances de réflexions dans cette logique de co-éducation.

### **Handicap :**

Les parents d'enfants en situation de handicap parlent du « parcours du combattant », notamment dans le parcours scolaire et évoquent un manque de place en ULIS, SEGPA, IME.

### **Structures pour adultes :**

- SAMVA (Service d'Accompagnement Mutualisé vers l'Autonomie des personnes avec Autisme)
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) Leopold Bellan
- ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et Centre d'Habitat Leopold Bellan
- SAJ (Service d'Accueil de Jour)
- Service d'Accueil Temporaire de Seuilly
- Institut du mai à Chinon

### **Structures pour enfants et adolescents**

- SESSD Horizon (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)
- Service pédopsychiatrique pour les maladies neurodéveloppementales
- UES de Seuilly (Unité d'Éducation et de Soins)
- IME de Seuilly (institut Médico Éducatif)
- SAT de Seuilly (Service d'Accueil Temporaire) : 12 places de 6 à 20 ans
- ITEP Saint Antoine (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) : 30 places de 6 à 16 ans
- 2 classes ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : une au Lycée Cugnot à Chinon et une au Collège Henri Becquerel à Avoine

557 allocataires bénéficiaires de l'AAH  
(versable)

83 enfants bénéficiaires de l'AEEH  
(versable)

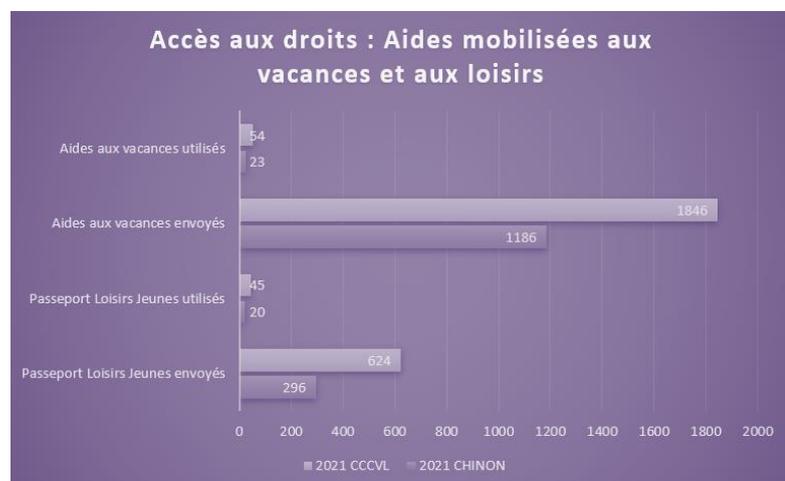
AAH : L'allocation aux adultes handicapés est une prestation sociale versée par la Caisse d'allocations familiales ou par la Mutualité sociale agricole aux personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique ou invalidante

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière destinée à compenser vos dépenses liées à la situation de handicap de votre enfant de moins de 20 ans.

### **L'accès à la Culture et les départs en vacances**

Les professionnels qui ont pu assister à la table ronde soulèvent un enjeu à faire connaître les

dispositifs d'aides aux vacances et d'accès aux loisirs, avec un intérêt à relayer auprès des travailleurs sociaux l'offre pour les aides aux vacances et les passeports loisirs.



1846 aides aux vacances sont envoyées sur la CC CVL, 54 seulement sont utilisées. Il en va de même pour Chinon où 1186 aides sont envoyées et 23 sont utilisées.

Le constat est le même pour les passeports loisirs jeunes (624 envoyés sur la CC CVL, seulement 45 sont utilisés)

Les aides aux vacances induisent un reste à charge qui peut être trop conséquent pour certaines familles, c'est l'une des hypothèses. L'autre repose sur des enjeux de communication. Si les freins pour les départs en vacances peuvent être économiques, ils sont aussi parfois cognitifs ou physiques. Aussi, lors de la démarche de « aller vers », certaines familles expriment aussi des contraintes de temps et d'agendas (« Le syndrome de l'horloge »).

Aussi, plusieurs répondants lors de la démarche de « aller vers » ont souligné le fait d'un manque d'offres culturelles pour le jeune public sur le territoire (spectacles jeunes publics...), notamment lors de la saison d'hiver.

### **Les solidarités de proximité :**

Des enjeux autour des solidarités de proximité sont évoqués par les acteurs, et dans les échanges avec les habitants, et dans ceux avec les professionnels. Un objectif soulevé lors de la table ronde est celui de renforcer les solidarités de voisinage. Un autre est de soutenir et de permettre l'entraide de proximité dans les besoins de chacun et notamment auprès des personnes les plus isolées.

## A RETENIR

Un intérêt à renforcer le dialogue et l'interconnaissance entre les différentes actions et les différents acteurs de la parentalité et permettre une meilleure visibilité et lisibilité de l'offre et des dispositifs existants

Un maillage des services d'accompagnement à la scolarité qui ne permet pas à un grand nombre d'écoles d'en bénéficier / Intérêt à valoriser et permettre l'implication des bénévoles dans l'accompagnement à la scolarité et l'aide aux devoirs, et maintenir le lien entre la Collectivité et le monde Associatif sur ces sujets

Une volonté partagée des acteurs à déployer de nouveaux espaces d'accueils parents/ enfants sur le territoire – Enjeu en faveur d'un meilleur maillage des LAEP sur le territoire.

De plus en plus de familles monoparentales : un enjeu à accompagner et soutenir les familles monoparentales dans leur « train de vie » pour faciliter la gestion du quotidien et la conciliation vie pro/vie perso.

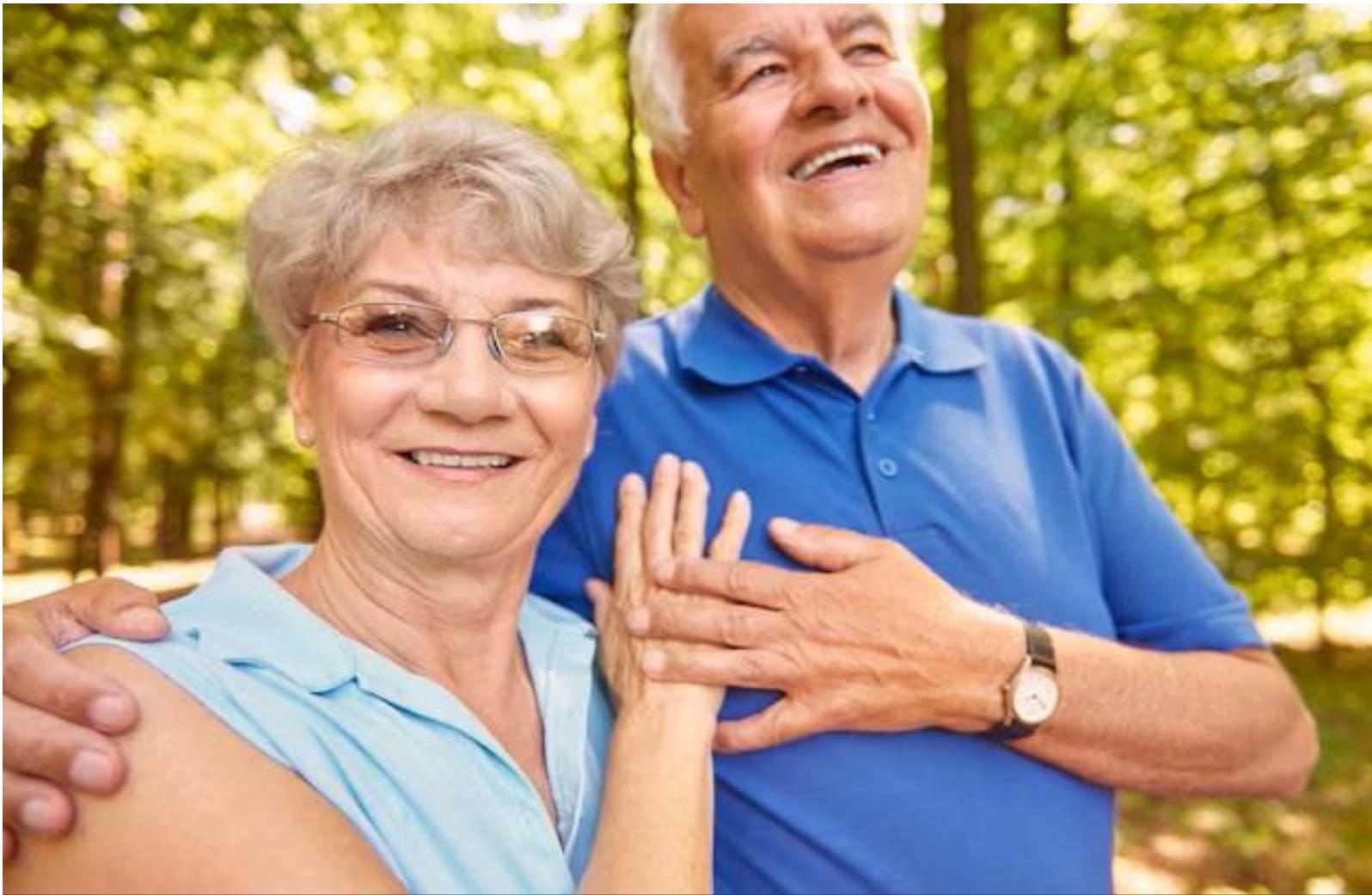
Les familles qui vivent seules avec un ou plusieurs enfants sont en très grande majorité des femmes (même chose pour les ménages isolés)

Des dispositifs d'aides aux vacances et à l'accès aux loisirs très peu utilisés parmi la quantité envoyée : un enjeu à les faire connaître et à les communiquer

Une présence de familles migrantes et familles issues des gens du voyage sur le territoire : Enjeu d'accueil, d'accompagnement, d'écoute et d'appui en termes d'insertion sociale professionnelle et éducative pour les enfants (favoriser l'intégration, les rencontres et le bien-être)

Les préoccupations des parents vis-à-vis de leurs jeunes sont les suivantes : alimentation, sommeil, maladie, pratiques addictives et/ou illicites, la scolarité et la réussite éducative, les problèmes comportementaux, le harcèlement, les risques de violences physiques et verbales, la Gestion des conflits et les nouvelles technologies (gestion, modes et intérêt d'utilisation)

Les enfants de 0 à 14 ans sont, dans une approche proportionnelle, plus nombreux dans la couronne du territoire aux frontières des EPCI voisins. En nombre, ils sont majoritairement concentrés dans les communes les plus peuplées et les plus denses telles que Chinon, Savigny en Véron, Chouzé sur Loire, la Roche-Clermault Avoine et Huismes



## VIEILLIR EN CHINONNAIS : CONSTAT ET ENJEUX

### « Bien vieillir » en Chinonais

Le constat est observé et partagé depuis plusieurs années, le France Vieillit : entre 2022 et 2027, la part des retraités de 75 ans et plus va augmenter de 20%. Le défi de la prise en charge de l'avancée en âge est majeur puisqu'on constate un phénomène paradoxal en France : une espérance de vie élevée mais dans un état de santé plus fragilisé. (Source : convention cadre de partenariat CNAV-FCSF 2024-2027).

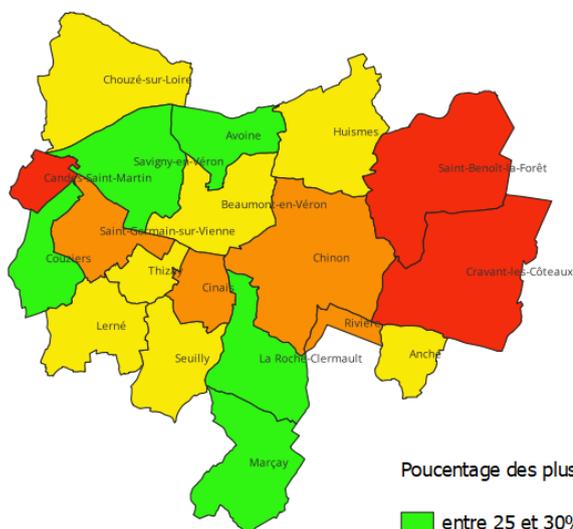
#### 5.1 Un territoire qui vieillit plus vite que la moyenne.

Force est de constater que le vieillissement de la population de la CC CVL est supérieur à toutes les autres échelles avec plus d'un tiers des habitants âgés de plus de 60 ans sur le territoire. 7 communes sur 19 dont Chinon sont au-delà des 35% de plus de 60 ans. A contrario 5 communes sont dans la moyenne nationale.

## Une population de + 65 ans isolée



Pourcentage de la population des plus de 60 ans par  
Commune - EPCI Chinon Vienne et Loire

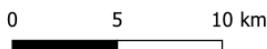


33,5% de la population de la CC Chinon  
Vienne et Loire à plus de 60 ans

Données comparatives :

France : 26,4%  
Région Centre Val de Loire : 29,2%  
Département Indre et Loire : 28%  
Communauté de Communes Val de Sully : 28,5%  
Communauté de Communes Touraine Val de Vienne : 35%

Pourcentage des plus de 60 ans



Association CLAAC - Cartographie - source INSEE

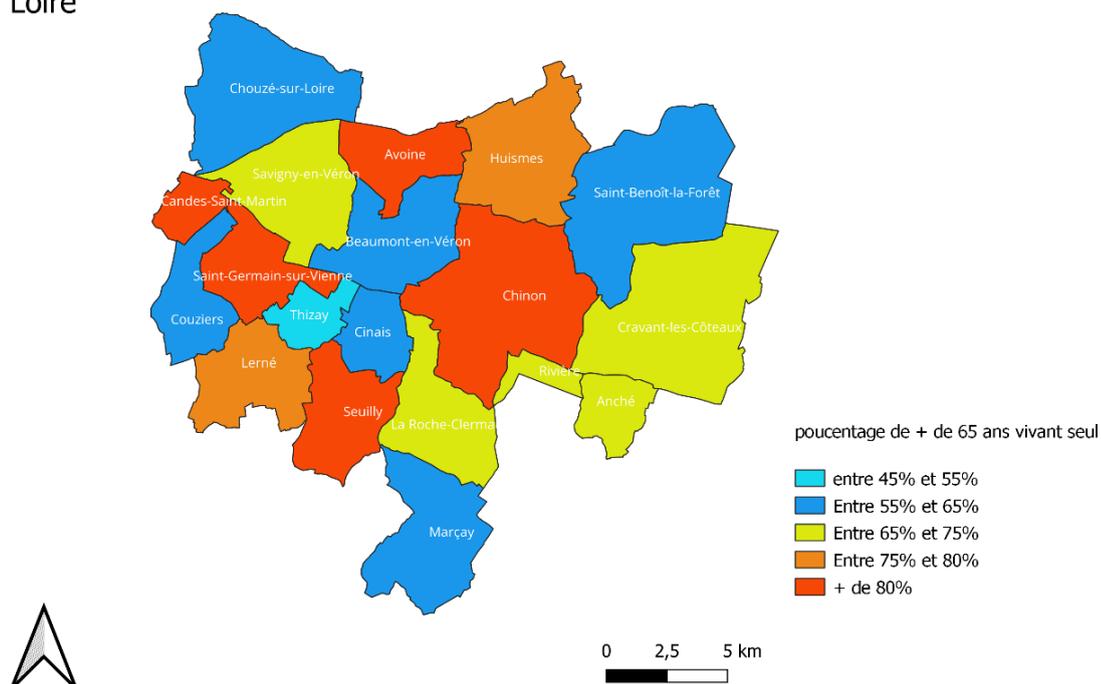
« Le risque d'être isolé et de voir ses relations sociales réduites augmente avec l'âge, ce qui représente un enjeu majeur pour les collectivités. L'isolement recouvre en effet des champs variés liés aux politiques publiques, comme l'habitat, l'accessibilité aux services, l'intégration des personnes âgées dans l'espace public ou encore la Culture. »<sup>11</sup>

La probabilité de vivre seul augmente avec l'âge consécutivement au départ des enfants et surtout au décès du conjoint. Ce phénomène touche tout particulièrement les femmes selon l'agence national de la cohésion du territoire.

On constate que le pourcentage des personnes âgées vivant seules est très important (+80%) dans 5 communes dont Chinon, 7 communes sont à plus 65% et seulement 8 communes sont aux alentours des 50%.

<sup>11</sup> Agence National de la cohésion des territoires

Personnes de 65 ans et + par commune vivant seul en 2020 sur le territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire



	2009	2014	2020
15 à 19 ans	1,9	1,8	2,2
20 à 24 ans	15,2	15,5	16,5
25 à 39 ans	13,1	14,8	14,7
40 à 54 ans	13,1	13,8	16,1
55 à 64 ans	18,0	19,7	22,0
65 à 79 ans	24,8	25,3	25,1
80 ans ou plus	49,8	50,5	49,6

Le tableau ci-contre confirme que plus les personnes avancent dans l'âge plus elles sont amenées à vivre seules, du fait de la mortalité qui augmente avec l'âge.

On note toutefois une évolution pour les 55-64 ans (+4 points) et les 40-54 ans (+3 points) entre 2009 et 2020 ce qui induira une augmentation des personnes âgées vivant seules dans les prochaines années.

**Des lieux d'accueils collectifs pour la fin de vie**

Lorsque les personnes âgées n'ont plus la capacité de vivre seules, il existe plusieurs établissements pour les accueillir sur le territoire : Deux établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (Prieuré de Saint Louans (100 lits) et les Groussins (170 lits)) ; 3 unités de vie autonomes (Le foyer « La Baronnière » à Avoine (20 logements), La résidence « Les charmes » à Chinon (22 lits), La résidence « Les bergers » à Seuilly (20 logements) ; L'unité de soins de longue durée de l'hôpital (entre 80 et 100 lits) et le foyer Léopold Bellan

pour les personnes porteurs de handicap à la retraite (25 places) soit environ 450 places d'accueils sur le territoire.

Si la population du territoire se caractérise par un accroissement de personnes âgées vivant seules, il est nécessaire d'apporter une attention particulière à cette population confrontée à des risques d'isolement social. Il semble également important de veiller à proposer des services adaptés à leurs besoins spécifiques afin de leur permettre de vivre le plus longtemps possible en bonne santé et de manière autonome, les lieux d'accueils pour les personnes âgées étant limités sur le territoire.

## 5.2 Comment bien vivre sa vieillesse en CC CVL ?

### Un territoire avec des leviers et des freins

Lors du Forum participatif, ont été mis en avant les atouts et les fragilités du territoire. Cette synthèse permet de savoir où sont les points d'appui et les axes de travail pour accompagner cette population vieillissante.

Atouts du territoire	Fragilités du territoire
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un hôpital sur le territoire : accès aux soins</li><li>• Des activités pour les seniors</li><li>• De la solidarité, des actions partenariales</li><li>• Des lieux propices à la convivialité</li><li>• Des commerces de proximité (marchés locaux et zones commerciales)</li><li>• Un bon tissu associatif</li><li>• La richesse environnementale et paysagère</li><li>• Des services publics de proximité</li><li>• Une attractivité touristique et culturelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Désertification secteur médical (+ marqué sur la rive gauche)</li><li>• Des situations d'isolement et de grande précarité (= exclusion)</li><li>• Manque de logements (petits logements type T2)</li><li>• Problématiques de transport</li><li>• Accessibilité handicap insuffisante</li><li>• Fracture numérique</li></ul>

On retrouve dans le diagnostic de la Convention Territoriale Global des constats complémentaires :

- Isolement de certaines personnes âgées qui vivent dans des lieux-dits

- Manque d'assistants familiaux dédiés aux personnes âgées et handicapées
- Nécessité de renforcer l'offre à domicile mais paradoxalement la difficulté à recruter dans ce secteur
- Le déficit de solutions pour les personnes âgées très précaires.

### Des propositions à étudier

Lors du Forum, les participants ont proposé des pistes d'amélioration. Parmi les propositions, 4 thématiques concernent particulièrement les personnes âgées.

#### 1. Améliorer l'accès au soin des habitants

- Développer l'offre de soin à domicile
- Faire venir des médecins et plus de spécialistes sur les milieux en tension (dentistes, psychologues...)
- Favoriser l'accès à une alimentation saine et durable pour tous
- Préserver la sauvegarde et le maintien de l'hôpital
- Renforcer le champ de la prévention en matière de santé (détection épidémiologique, prévention du cancer...)

#### 2. Améliorer l'habitat sur le territoire

- La rénovation de l'habitat des seniors dans le maintien à domicile
- Favoriser le déploiement d'habitats inclusifs

#### 3. Maintenir la qualité de vie sur le territoire

- Permettre l'accès aux loisirs et à la Culture pour tous et partout
- Soutenir les solidarités de voisinage
- Maintenir les services publics de proximité et réduire la fracture numérique
- Construire de nouveaux espaces de sociabilisation extérieurs notamment dans les quartiers et les villages

#### 4. Faciliter la mobilité des habitants

- Favoriser une meilleure connaissance de l'offre de mobilité existante
- Favoriser l'accessibilité financière pour tous au transport en commun
- Permettre une plus grande accessibilité au transport solidaire
- Favoriser l'autonomie dans les déplacements piétons (trottoirs, signaux sonores...)

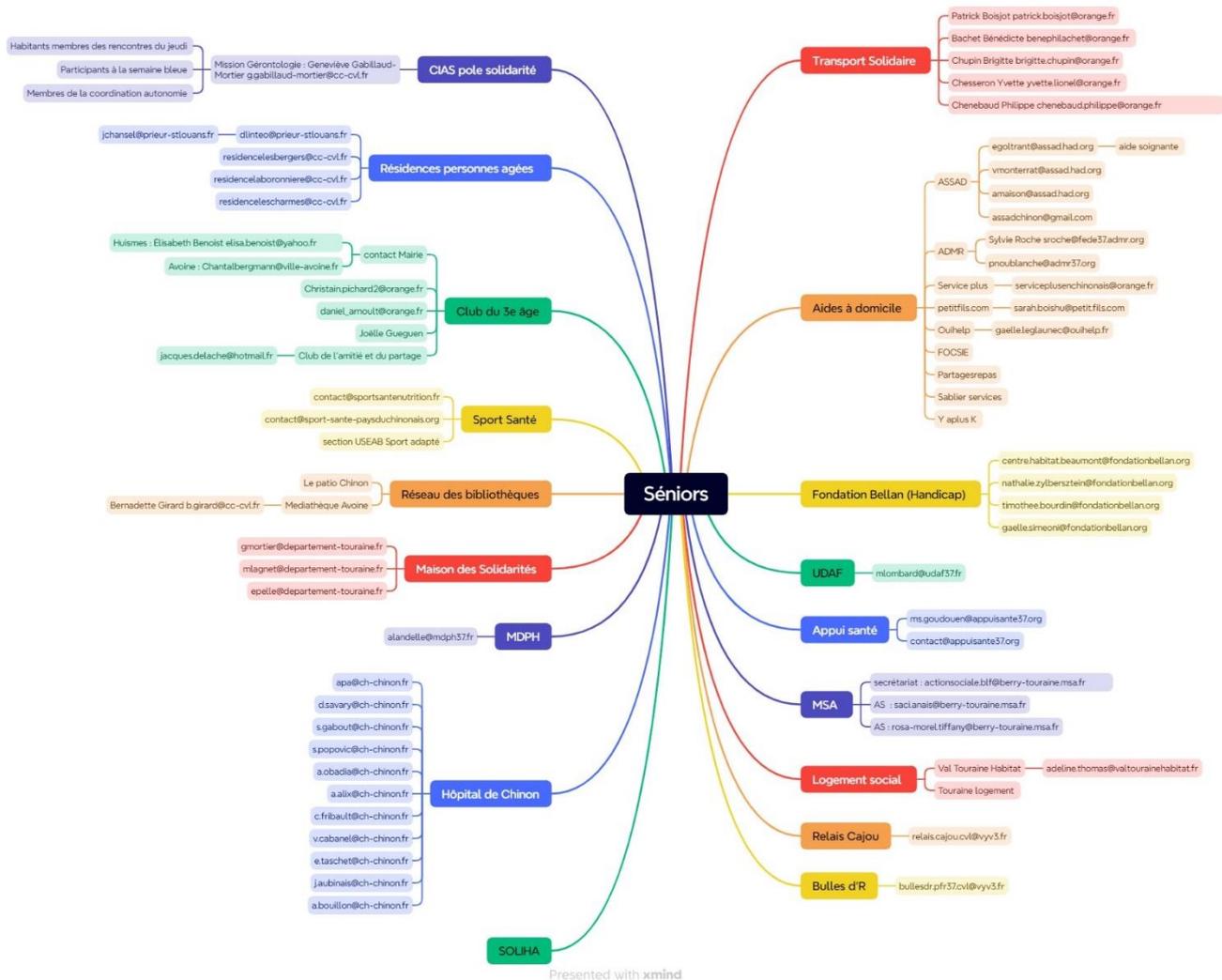
Lors de la table ronde « Séniors » une vingtaine de personnes, en lien avec ce public ont partagé des constats, des enjeux et des pistes d'action en direction des personnes âgées.

Le territoire dispose d'un maillage d'acteurs œuvrant en direction des séniors

Une partie de ces acteurs se réunissent au sein de la « coordination autonomie » ce qui facilite le travail partenarial. Le CIAS occupe une place prépondérante dans la coordination,

l'animation et la mise en œuvre d'actions en direction des personnes âgées.

## ZOOM SUR LES ACTEURS



L'étude du Gérontopôle Cap longévité réalisé en 2019 a donné lieu à un diagnostic qui fait état du vieillissement de la population, des inégalités territoriales de santé, de l'habitat à adapter dans le parc privé et social, de la mobilité et du cadre de vie.

Les participants à la table ronde « Séniors » ont été interrogés par rapport aux enjeux suivants :

- Anticiper et accompagner le passage à la retraite (valoriser les ressources humaines séniors ...)
- Vieillir en bonne santé (prévention, accès aux soins, entretien physique et mental...)

- Adapter son logement (accessibilité, rénovation, handicap...) ou/et changer de logement (plus petit, localisation proche de commerces et services...)
- Préserver son autonomie (mobilité, assistants familiaux, aide à domicile, aide aux démarches administratives, accompagnement social...)
- Maintenir du lien social (sorties, activités de loisirs et culturelles, solidarités...)
- Soutenir les aidants familiaux (offrir du répit)

**Les participants ont notamment échangé autour de 6 questionnements et ont proposé des pistes d'action :**

- **Comment agir sur la fracture numérique subie par les personnes âgées ?**
  - Communiquer et accompagner sur les aides existantes : achat et utilisation de matériel informatique (Frances services et France Connect)
  - Proposer des permanences de France Services sur les petites communes.
  - Mettre en place des formations numériques pour les personnes âgées
- **Comment favoriser le travail avec les institutions accueillant les personnes âgées ?**
  - Réunir les professionnels pour se connaître et se comprendre
  - Se déplacer chez les partenaires pour se présenter et proposer des temps d'information
  - Travailler plus en lien avec l'hôpital
- **Comment faire face à la carence des professionnels de l'aide à domicile ?**
  - Mutualiser des postes sur les différentes structures pour faire perdurer les postes
  - Mutualiser des formations
- **Comment retarder l'entrée en institution des personnes âgées ?**
  - Développer et faire connaître les activités existantes, les lieux ou personnes ressources pour imaginer des parcours
  - Adapter les logements : échanger avec les prioritaires et les bailleurs
  - Faire face à l'isolement : Développer un réseau de bénévoles pour faire du « Aller vers », faire des appels de courtoisie, que chaque commune dispose d'un lieu identifié pour se réunir, échanger, parler

- Améliorer les transports dans les petites communes
- **Comment informer les personnes âgées ?**
  - Un camion qui irait dans les communes, pour donner les infos, créer du lien social, proposer des activités et recenser les personnes isolées et qui ne peuvent pas se déplacer
  - Un livret d'informations à disposition des professionnels en lien avec le public sénior qui centraliserait toutes les infos
- **Comment agir sur le manque de spécialistes de santé ?**
  - Rencontrer les étudiants actuels en médecine et les questionner sur leurs attentes, ce qui peut les attirer sur le territoire
  - Que les communes paient les études dans les filières de soins aux jeunes qui souhaitent rester sur le territoire
  - Organiser un Job dating santé et soin

Notre territoire est touché au même titre que les autres par le vieillissement de sa population. S'il y a déjà un maillage d'acteurs, des actions ciblées, et une prise en compte des besoins spécifiques du public sénior, il faudra dans les prochaines années renforcer leur accompagnement pour répondre aux freins présents sur notre territoire. Plusieurs défis sont à relever sur l'accès aux soins, la mobilité, le lien social, l'accès aux droits, le logement et l'accueil dans les institutions.

## A RETENIR

Chinon Vienne et Loire : Un territoire qui vieillit plus vite que la moyenne, un vieillissement de la population qui va s'accroître dans les 10 prochaines années

Entre 25 et 45% de la population ont plus de 65 ans dans les communes du territoire

Un pourcentage important de personnes de plus de 65 ans vivent seul.e.s sur le territoire. Ce sont majoritairement des femmes. Plus de 80% des plus de 65 ans vivent seules dans les communes de Chinon, de Saint Germain sur Vienne, d'Avoine, de Seuilly et de Candes Saint Martin : des enjeux de lutte contre l'isolement et la précarité sociale

Des lieux collectifs d'accueil « limités » sur le territoire en termes de places d'accueil pour les personnes âgées

Des difficultés d'accès aux soins, des logements peu ou pas adaptés au maintien à domicile, des difficultés de mobilité et une fracture numérique d'équipement et d'usage persistante

Une offre en termes d'actions sociales et socioculturelle plutôt satisfaisante au regard des acteurs et un réseau d'acteurs élargi sur les sujets du vieillissement de la population

Des enjeux autour des solidarités et des services publics de proximité

Des enjeux d'accompagnement des aînés (passage à la retraite, santé, autonomie, lien social)



## INCLUSION NUMÉRIQUE ET ACCES AU DROITS : CONSTAT ET ENJEUX

*« La « médiation numérique » désigne les ingénieries, autrement dit les techniques, permettant la mise en capacité de comprendre et de maîtriser le numérique, ses enjeux et ses usages, c'est-à-dire développer la culture numérique de tous, pour pouvoir agir, et développer son pouvoir d'agir, dans la société numérique ».*

Le fossé numérique, qui caractérise les disparités d'accès et d'utilisation de l'informatique et de l'internet, prend selon les spécialistes, trois dimensions :

- Générationnelle : en fonction de l'âge
- Sociale : selon le niveau de revenus
- Culturelle : selon le niveau d'instruction

« Les personnes isolées socialement, quel que soit leur niveau socio-culturel et leur âge, sont plus exposées que les autres aux différentes formes d'exclusion numérique (pas

d'équipement, manque de compétences, peu d'intérêt et de motivation) ». <sup>12</sup> Aussi, notons que **l'évolution constante et rapide des systèmes technologiques** amène à constater l'obsolescence des premières compétences numériques, acquises pour quelques-uns, dans les années 90.

De nos jours, avec la dématérialisation fulgurante des services publics, l'accès aux droits est fortement lié à la compétence numérique des personnes. Les démarches papiers disparaissent en même temps que l'accueil physique des personnes. Pour autant tout un pan de la population déjà fragile reste de côté et risque de tomber dans une plus grande précarité.

## 6.1 Vous avez dit illectronisme ?

l'éducation aux écrans, l'analyse des « fausses-nouvelles », la protection de la vie privée, le repérage des arnaques requiert de la sensibilisation et de l'information pour tous.

### 15 % de la population est en situation d'illectronisme\* en France (Source INSEE 2021)

En 2021, 15,4 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France sont en situation d'illectronisme : 13,9 % n'ont pas utilisé Internet au cours des trois derniers mois et 1,5 % l'ont utilisé mais ne possèdent pas les compétences numériques de base.

L'illectronisme s'accroît nettement avec l'âge et est plus répandu parmi les personnes les plus modestes. En outre, 28 % des usagers d'Internet ont des capacités numériques faibles, c'est-à-dire qu'ils manquent de compétences dans un, deux ou trois domaines parmi les cinq que sont la recherche d'information, la communication en ligne, l'utilisation de logiciels, la protection de la vie privée et la résolution de problèmes en ligne. La protection de la vie privée est le domaine de compétences le moins maîtrisé, tandis que presque tous les internautes savent communiquer par Internet.

L'illectronisme a diminué de 3 points entre 2019 et 2021, dans le contexte de la crise sanitaire. Les compétences liées à l'utilisation de logiciels et à la recherche d'information en ligne se sont particulièrement diffusées.

---

<sup>12</sup> P. Brotcorne et G. Valenduc parle de « fracture au second degré » (en rapport aux nouveaux services web dit

**\*Synonyme : illettrisme électronique.**

État d'une personne qui ne maîtrise pas les compétences nécessaires à l'utilisation et à la création des ressources numériques. Utilisation des outils numériques (ordinateurs, téléphones, etc.) et maîtrise des usages des contenus disponibles sur Internet.

19 % des habitants de la région Centre Val de Loire

17% en Indre et Loire

**20,9%** sur la CC CVL

19,2% sur la CC Val de Sully

(Source INSEE 2020)

Les outils numériques, et leur mobilisation pour l'accès au droit, nécessitent une médiation particulière pour :

- Les personnes âgées : 62 % des 75 ans ou plus, contre seulement 2 % des 15-24 ans et à partir de + de 60 ans c'est plus d'1 personne sur 3 sont touchées par l'illectronisme.
- **l'illectronisme est fortement lié au diplôme, au niveau de vie et à la profession.** Ainsi, 9 % des ouvriers sont concernés, contre seulement 2 % des cadres. Les personnes sans diplôme ont un risque 7 fois plus élevé d'être en situation d'illectronisme que les personnes ayant au moins un bac+3.
- **L'illectronisme est plus fréquent chez des personnes vivant seules** (30 %) ou en couple sans enfant (20 %) : les personnes seules ont ainsi un risque 3,2 fois plus élevé que les couples avec enfants ; vivre avec des enfants favoriserait ainsi l'équipement et les compétences numériques. Quand on interroge les Français, sans être en situation d'illectronisme, 28 % des personnes ont des capacités numériques faibles, c'est-à-dire qu'elles manquent d'une, deux ou trois compétences parmi les cinq domaines : protection de la vie privée, utilisation de logiciels, recherche d'information, résolution de problèmes, communication.

En résumé, on constate une forte inégalité dans les publics touchés par l'illectronisme :

- Inégalité d'âge : 85 % ont de + 60 ans
- Inégalité de genre : 45 % homme et 55% femme
- Inégalité de CSP : les CSP basses sont les + touchées
- Inégalité territoriale : les habitants des territoires ruraux sont les plus touchés

Il est également nécessaire d'apporter une attention particulière à l'accessibilité à une connexion, à un équipement et à un accompagnement pour réduire la fracture numérique.

Si l'on rapproche ce constat national du diagnostic de la population locale :

- 33,5% des habitants ont 60 ans et plus : Un vieillissement de la population plus important qu'aux échelles supra
- 36,8% des ménages sont composés d'une seule personne
- 13,1% de familles monoparentales
- Les cadres représentent 8% de la population active et les ouvriers, employés, 55%

On peut comprendre pourquoi le taux d'illectronisme est de 20,9 % en 2019 sur le territoire. Sans une action volontariste localement, l'écart risque de se maintenir voire de se creuser dans les prochaines années. Il apparaît comme un enjeu majeur que de se mobiliser pour éviter cela.

## 6.2 Des acteurs locaux mobilisés sur la fracture numérique depuis 2017

Dans le cadre du collectif solidarité en chinonais, il a été créé en 2017, une commission de travail dédiée à la question du numérique. Au sein de cette commission se retrouvent des acteurs sociaux accompagnant les publics en situation illectronisme et les structures ressources sur la médiation numérique. A ce jour 17 personnes travaillent ensemble à la recherche de solutions et les expérimentent ensemble : le réseau EPN des bibliothèques, IES - France services, le CIAS, la Mission locale du Chinonais, la CAF, le FLES, le FICOSIL, la Fondation Leopold Bellan, Bulle d'R, le Hublo, Le CLAAC, depuis peu le Bloc<sup>2</sup>, Lire et Dire et la CC CVL.

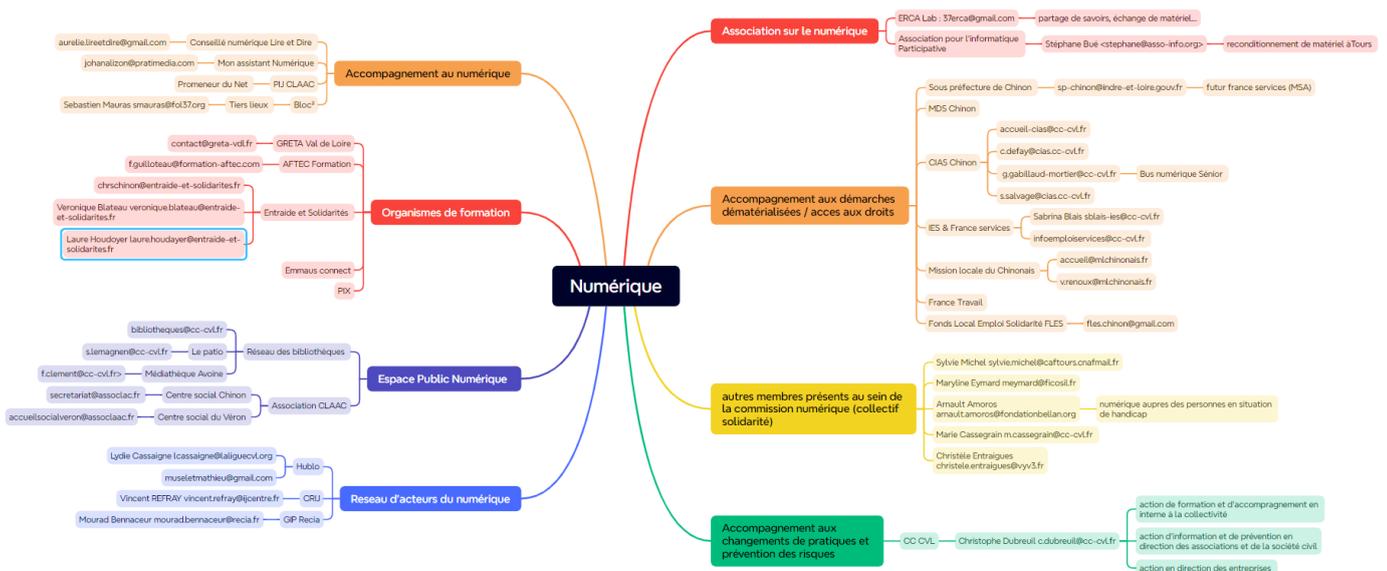
Le collectif solidarité en chinonais est un collectif informel né en 2006. Il réunit à ce jour plus de 50 structures soit environ 140 personnes qui travaillent en partenariat et en complémentarité pour faire vivre l'action sociale sur le territoire de la CC CVL, plusieurs commissions permettent aux membres de se coordonner et d'agir ensemble : Emploi, Logement, Santé, Précarité, Migrants, Mobilité, et Numérique.

### Ce qui a déjà été travaillé par la commission numérique, depuis 2018 :

- La mise en place d'un outil numérique partager et collaboratif : un WIKI et une framaliste.

- La création, la diffusion et la mise à jour régulière de la plaquette « le numérique près de chez vous »
- Le partage de la plaquette « bien choisir son PC » pour aider les personnes à choisir leur équipement informatique
- Des formations pour les professionnels avec Emmaüs connect et le GIP Récia pour faire monter en compétence les accompagnants
- Une expérimentation des Pass Numérique (chèques APTIC) auprès des habitants sur des modules de formation de base au numérique
- Une expérimentation d'un Conseiller numérique France service par IES
- La mise en place d'un sous-groupe de travail pour la coordination d'atelier numérique et pour une meilleure communication auprès des habitants
- Le bus numérique pour les Séniors, coordonné par le CIAS
- Des recherches sur le reconditionnement de matériel, le prêt ou/et le don (informatique participative)
- La commission participe au travail du Hublo et inversement. Depuis 2020, une démarche régionale sur la médiation numérique est en marche. Le Hublo est née d'un consortium de plusieurs réseaux.

En termes d'actions et de personnes ressources le territoire est plutôt bien pourvu :



La taille à échelle humaine du territoire permet aux acteurs de se connaître et le collectif solidarité favorise le travail en commun. Ce sont des atouts qui permettent d'envisager une poursuite des actions favorisant l'inclusion numérique des personnes.

En 2023, la communauté de communes a également mis des moyens supplémentaires en interne au sein du service informatique, pour accompagner la transition numérique des agents avec le souhait de réaliser des actions en direction des entreprises et des Associations du territoire.

Selon les participants à la table ronde « numérique et accès aux droits » les chantiers qui restent ouverts et prioritaires portent sur 4 thématiques :

La protection de la vie privée	Créer un bureau du droit à l'oubli
La parité dans le numérique	Mettre en avant des intervenantes femmes autour du numérique
Maintenir les services publics et favoriser leur accès	Adapter les horaires ou les lieux d'intervention pour donner accès à France services aux actifs et/ou mettre en place un véhicule itinérant pour aller sur les communes rurales
Rendre les personnes autonomes dans leurs usages	Travailler la posture des professionnels accompagnant les publics en situation d'illectronisme pour ne pas maintenir la dépendance à l'accompagnement

### ZOOM sur la plaquette « Le numérique près de chez vous »

La plaquette « Le numérique près de chez vous » est un outil précieux qui centralise l'ensemble des informations et des services concernant l'offre existante sur le territoire en matière d'accès et d'inclusion numérique. Elle est distribuée dans les boîtes à lettres et est mise à jour chaque année par la commission numérique du collectif solidarité. Elle recense les équipements en accès libre, les formations et les services d'accompagnement administratif en termes d'accès au droit dans un document unique, accessible et aéré.

## 6.3 France Services : Accessibilité

Lors des tables rondes, la question de l'accompagnement dans les démarches administratives est posée. Elle révèle le fait que de nombreux actifs (souhaitant un accompagnement pour les démarches CAF, dossier retraite ou autre) ne pouvaient pas accéder à un accompagnement France Services en raison de leurs horaires et vis à vis des jours d'ouverture et des horaires (du

lundi au vendredi entre 9h et 17h). Les actifs pour une grande partie, travaillent sur les créneaux d'ouverture. Ce constat soulevait un enjeu pour les Maisons France Services : celui de proposer à minima une permanence par mois sur des horaires décalés (soit le samedi matin, soit le soir).

Comme évoqué précédemment, le vieillissement de la population et les vulnérabilités en termes de mobilité viennent poser également la question de l'accès au droit et de la médiation numérique. La question de l'itinérance se pose donc également dans des objectifs de proximité des services d'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits.

## 6.4 Le numérique et la jeunesse

**Constats de l'enquête 2021** (baromètre numérique Arcep, ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, société numérique de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires)

« Les personnes préfèrent qu'on leur explique, plutôt qu'on fasse leurs démarches à leur place » (Nécessite plus de temps pour l'agent).

« L'inquiétude des parents dans l'utilisation du numérique par leurs enfants, notamment sur le temps passé sur les écrans et sur les utilisations diverses et variées qui en résultent », une volonté à être plus vigilant, et à renforcer et maîtriser des outils de contrôle.

« Internet permettrait une meilleure conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle ».

« Des craintes liées à une hausse des situations embarrassantes liées à l'exposition de sa vie privée en ligne, et à l'utilisation des données ».

« Des avantages variés à l'ouverture des données publiques ».

« Des doutes et des craintes quant à l'usage du numérique et à la santé humaine ».

« Un intérêt minoritaire, mais croissant, des populations à aller vers un numérique responsable ».

### « Le numérique dans la vie des jeunes »

Le numérique peut être un outil opportun qui apporte des **connaissances, des savoirs, des savoir-faire**, avec lequel on peut être **créatif**, avec lequel on peut bénéficier d'informations ; mais il présente aussi des dangers avec les contenus qu'il peut proposer, **les addictions, le**

**harcèlement sur les réseaux sociaux** ou le fait de se juger par rapport au nombre de like sur leur post.

Depuis 2020, les articles de presse se succèdent (le Figaro, France tv info, Radio France, le Monde) en explicitant le fait que la fracture numérique touche aussi les jeunes. *« Les jeunes ont une utilisation du numérique par les réseaux sociaux, la communication... mais bien souvent, ils ne disposent pas des compétences pour aller chercher une information, faire un CV, gérer les démarches administratives... ».*

Un acteur de la table ronde souligne le fait que l'« *on a trop tendance à penser que les jeunes maîtrisent le numérique et tous les aspects du numérique, et c'est faux. Ils vont développer ce qui est dans leur culture : Tik Tok, Instagram ... mais c'est parfois compliqué pour une simple recherche internet* ».

Aussi « *Il y a une « éducation » des parents à faire aussi* », exprime un autre participant : « *les parents sont inquiets, mais ont tendance à laisser de plus en plus à disposition de leurs enfants les outils numériques et à vite perdre le contrôle (téléphone etc...).* ».

La MDA propose des solutions plutôt du registre de la réflexion avec les parents sur leurs préoccupations, leurs inquiétudes vis-à-vis du lien du/de la jeune avec l'outil numérique.

Aussi lors d'un entretien semi-directif, un professionnel de l'action sociale explique que des parents (lors des entretiens) expriment le fait qu'ils soient dépassés par un monde en évolution qu'ils/elles maîtrisent mal : « *là où pour d'autres choses ils/elles mettraient des limites, ils/elles laissent faire* ». Cela soulève un intérêt pour les familles à maîtriser ce qui est bon pour leur(s) jeune(s) et ce qui ne l'est pas ; s'intéresser et maîtriser les pratiques et les usages. L'enfant semble, dans certains cas, prendre le dessus aujourd'hui sur le parent, dans les usages du numérique.

## A RETENIR

20,9% de la population est en situation d'illectronisme sur la CC CVL (contre 15% en France et 17% en Indre et Loire). Les plus de 60 ans sont les plus touchés (près d'une personne sur 3)

Les situations d'illectronisme touchent davantage les personnes âgées, les femmes, les CSP « les plus basses », les personnes seul.e.s et les zones les plus rurales

Un réseau d'acteurs actif sur la question du numérique avec une instance de coordination via le collectif solidarité (La Commission Numérique)

La protection de la vie privée : Une préoccupation qui prend de plus en plus de place : un enjeu à permettre à tout un chacun de mesurer le risque et d'adopter les « bonnes pratiques » pour protéger ses données personnelles (naviguer sur internet en toute sécurité)

Un enjeu à accompagner vers l'autonomie et à ne pas faire à la place de

Un enjeu de proximité des services publics et d'accompagnement dans les démarches administratives au plus proches des besoins : Maison France Service pose la question de l'accès aux actifs (heures d'ouverture) et du maillage de proximité sur le territoire

Le numérique dans la vie des jeunes se révèle être une préoccupation majeure pour certains parents



## HABITAT ET LOGEMENT : CONSTAT ET ENJEUX

*« Il n'y a pas de plus grande joie que de se sentir bien chez soi. »  
Serge Zeller - Agent logistique, Les Belles Lettres, France*

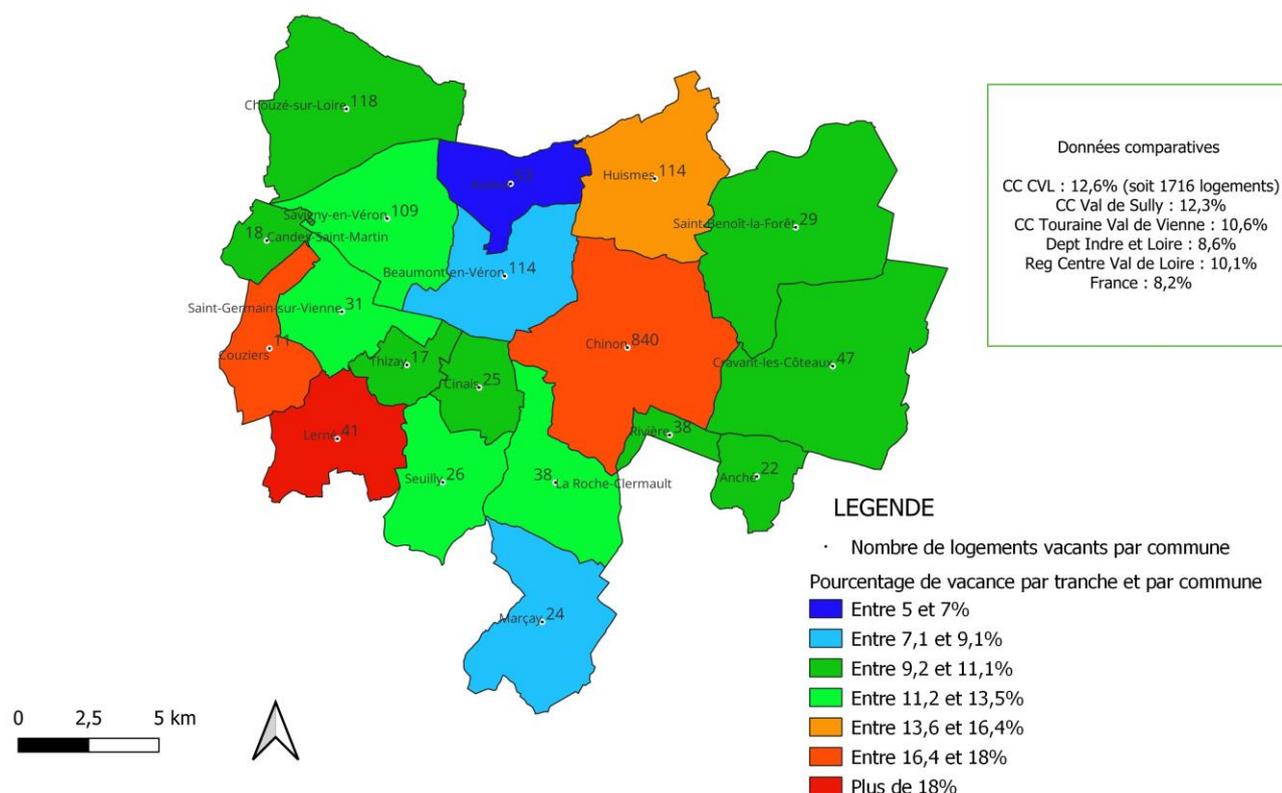
Le logement, l'habitat et le cadre de la vie constituent des thématiques déjà largement étudiées sur le territoire (SCOT, PLH, PLUI, PVD, ACV, Portraits de l'ADIL). De nombreuses données sont donc déjà constituées, et les Collectivités font face à de nombreux enjeux déjà identifiés.

### 7.1 Le logement sur le territoire en 2020

Globalement, tout parc confondu, en 2020 la CC CVL comptait **13 642** logements soit 79,1% de résidences principales et 12,6% de logements vacants. Sur l'ensemble des logements, 81,9% sont des maisons et 16,9% des appartements. Concernant les résidences principales 69,8% des occupants sont propriétaires, 28,2% locataires et 2% logés gratuitement. La commune de Chinon

comptait 5 083 logements soit 37,3% du parc immobilier de la CC CVL. A Avoine, était recensé 997 logements soit 7,3% du parc de la CCVL.

Pourcentage et nombre de logements vacants par commune sur le territoire de la CC Chinon Vienne et Loire en 2020 (source INSEE décembre 2022)

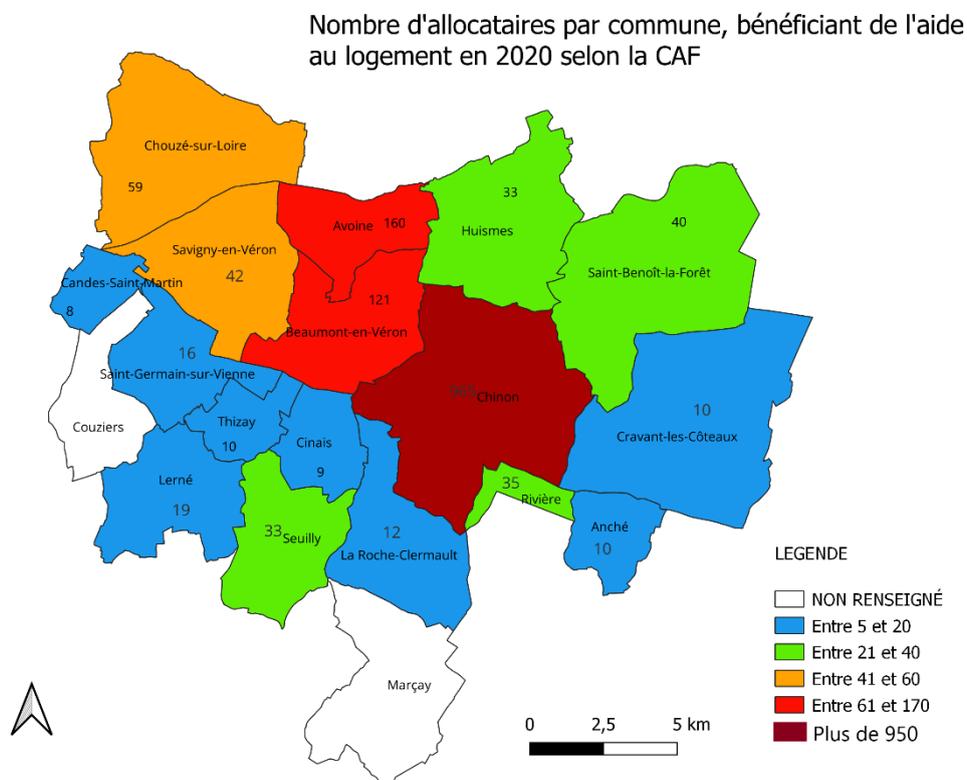


### LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2009	%	2014	%	2020	%
<b>Ensemble</b>	<b>10 217</b>	<b>100,0</b>	<b>10 498</b>	<b>100,0</b>	<b>10 787</b>	<b>100,0</b>
1 pièce	217	2,1	217	2,1	190	1,8
2 pièces	962	9,4	945	9,0	889	8,2
3 pièces	1 901	18,6	1 937	18,5	1 867	17,3
4 pièces	2 775	27,2	2 883	27,5	2 938	27,2
5 pièces ou plus	4 361	42,7	4 515	43,0	4 902	45,4

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

La composition des résidences principales sur la communauté de communes est en grande partie constituée de 5 pièces ou plus, 4902 logements en 2020 soit 45.4% du parc de résidences principales. Les 1 pièces et 2 pièces cumulés représentent 10% du parc.



C'est dans les communes de Chinon (965), Avoine (160) et Beaumont-en-Véron que se concentre le plus d'allocataires CAF. Ce sont aussi les communes où l'on trouve le plus de logements sociaux, notamment collectifs.

### Le logement social sur le territoire en 2023<sup>13</sup>

En 2023, avec ses 152 logements en plus, le parc social de la CC CVL connaît une évolution proche de celle du niveau national (+1,2% contre +1,1%). Il dispose de plus de logements individuels (maisons) que collectifs (appartements). Les loyers sont inférieurs à ceux pratiqués en France et l'âge des logements se situe dans la moyenne nationale.

Concrètement, il compte 1 820 logements au total dont 60% se situe à Chinon (1 091 logements) et 15,1% à Avoine (275 logements) qui occupe le deuxième rang en termes de logements sociaux

<sup>13</sup> Commissariat général au développement durable, Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement et les transports – le parc locatif social au 1<sup>er</sup> janvier 2023, publiée le 21/12/2023.

sur la CC CVL. Concernant le parc de la CCVL offert à la location, 84.6% est loué (1540 logements) contre 90.6% au niveau national, et 2.41% est vacant (44 logements) contre 2,3% au niveau national. Concernant le reste du parc, 5.2% est constitué de logements vides (95), en attente de travaux, de vente ou de démolition, contre 2,9% en France. 3% sont loués à des associations (54 logements) contre 1.18% nationalement. Pour Chinon, le nombre de logements offerts à la location est de 873 soit 80% de son parc social et pour Avoine 230 logements sont offerts à la location soit 83.6% de son parc social.

Concernant la nature de l'ensemble du parc social de la CCVL, il est constitué à 45.7% de logements individuels (832) et à 54.3% de logements collectifs (988) alors qu'au niveau national, régional et départemental les logements collectifs représentent la norme (84,8% en France, 74,5% en Région Centre Val de Loire et 80,9% en Indre et Loire). C'est à Chinon que la tendance générale se retrouve avec 81,6% de logements collectifs (890) et 18.4% de logements individuels (201). A Avoine, nous retrouvons 24.4% de logements collectifs (67) et 75.5% de logements individuels (208).

## 7.2 Les changements de mode de vie et l'offre de logement, une inadéquation ?

*Pourcentage de personnes vivant seules 2009-2020*

	2009	2014	2020
15 à 19 ans	1,9	1,8	2,2
20 à 24 ans	15,2	15,5	16,5
25 à 39 ans	13,1	14,8	14,7
40 à 54 ans	13,1	13,8	16,1
55 à 64 ans	18,0	19,7	22,0
65 à 79 ans	24,8	25,3	25,1
80 ans ou plus	49,8	50,5	49,6

Sur le territoire de la CC CVL, presque toutes les classes d'âges de personnes vivant seules sont en hausse. Ainsi, les moins de 25 ans vivant seuls sont en hausse de 1.6% entre 2009 et 2020, les 25-39 ans +1.6%, les 40-54 ans +3%, les 55-64 ans + 4% et les 65 et plus +0.1% (les 74 ans et plus diminuent de 0.2%)<sup>14</sup>.

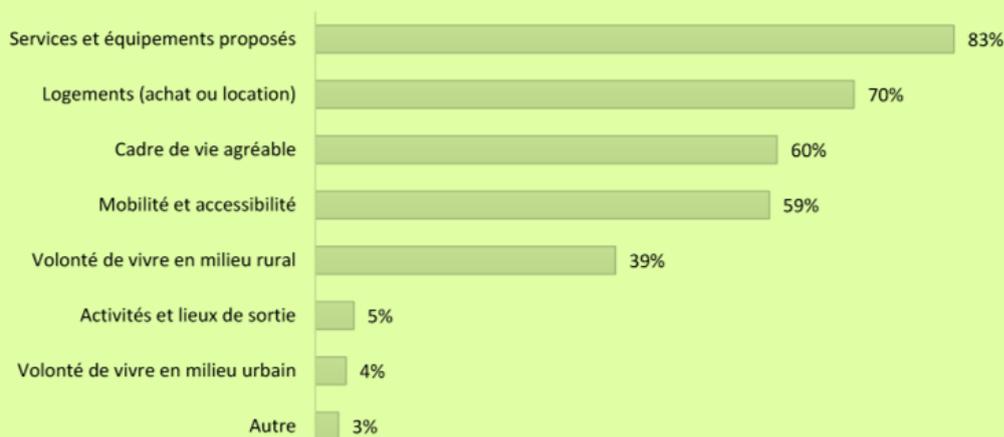
Si on ajoute les couples vivant sans enfants en hausse (cf partie 2), le besoin en logements de plus petites tailles est prégnant et est donc en inadéquation avec l'offre actuelle de logement sur le territoire. Ce phénomène entraîne une rotation des petits logements moins importante. Il en est de même pour les résidences Habitat jeunes. Une résidence de moins et les jeunes qui peinent à sortir vers des logements autonomes de petites tailles ne permet pas une rotation des logements optimale.

<sup>14</sup> Chiffres INSEE : pourcentage de personnes vivant seules de 2009 à 2020.

L'emploi n'est pas le seul élément nécessaire pour attirer sur un territoire :

De par ces changements sociétaux, l'emploi ne suffit plus pour attirer sur un territoire. Les répondants à l'enquête l'ont d'ailleurs fait savoir puisqu'ils sont 78% à estimer que le travail n'est pas le seul élément déclencheur pour faire venir. Cela doit être combiné à une multitude de critères.

Graphique n°11 : Les éléments nécessaires pour attirer sur un territoire en dehors de l'emploi :



L'étude « capter la jeunesse » à l'échelle du Pays du Chinonais a interrogé les 15-35 ans sur ce qui est important pour eux et serait susceptible de les attirer vers un territoire. Si l'emploi reste important, on s'aperçoit que le logement n'est pas le deuxième critère, par exemple. Les services et équipements proposés sont importants pour le choix d'un territoire et le cadre de vie occupe une bonne place également. Le cadre de vie est également un critère important pour l'ensemble des personnes que nous avons rencontrées (Forum, Aller vers...) ce qui met en évidence les atouts de notre territoire (Vienne, Hôpital, nature, tissu associatif, attractivité touristique et culturelle...).

### 7.3 Le logement des jeunes

Rappel des données essentielles précédemment évoquées (principaux éléments d'enseignements des précédentes parties) :

Les jeunes rencontrent de grandes difficultés à se loger sur le territoire (cf partie jeunesse). En 2023 :

41 sollicitations au Centre Social de Chinon sans solutions

72 dossiers envoyés par les RHJ à la suite de demandes

39 dossiers reçus par les RHJ

Seulement 15 jeunes ont pu accéder à une place en RHJ

- Les demandes ont souvent un caractère d'urgence et d'immédiateté
- Les demandes sont souvent liées à un projet professionnel ou de formation
- Une majorité des projets professionnels d'installation sur le territoire sont ceux d'accès à un poste à la centrale ou dans l'hôtellerie restauration
- Les demandeurs qui appellent au CLAAC expriment souvent une situation de détresse dans leur recherche de solutions pour se loger ou loger leurs jeunes.
- Les demandes sont très dirigées vers les communes d'Avoine et de Chinon

L'offre de petits logement locatifs n'est pas suffisante au regard de la demande. Si les jeunes ne peuvent pas se loger sur le territoire, ils ne peuvent pas travailler sur le territoire pour des questions de mobilité. Si le pourcentage de personnes approchant la retraite est important et que les jeunes ne peuvent pas s'installer sur le territoire, cela implique des freins en termes de renouvellement de la population et cela présente des risques dans l'avenir d'avoir des offres non pourvues et des difficultés de recrutement pour les employeurs sur la Communauté de communes

### Zoom sur les résidences habitat jeunes

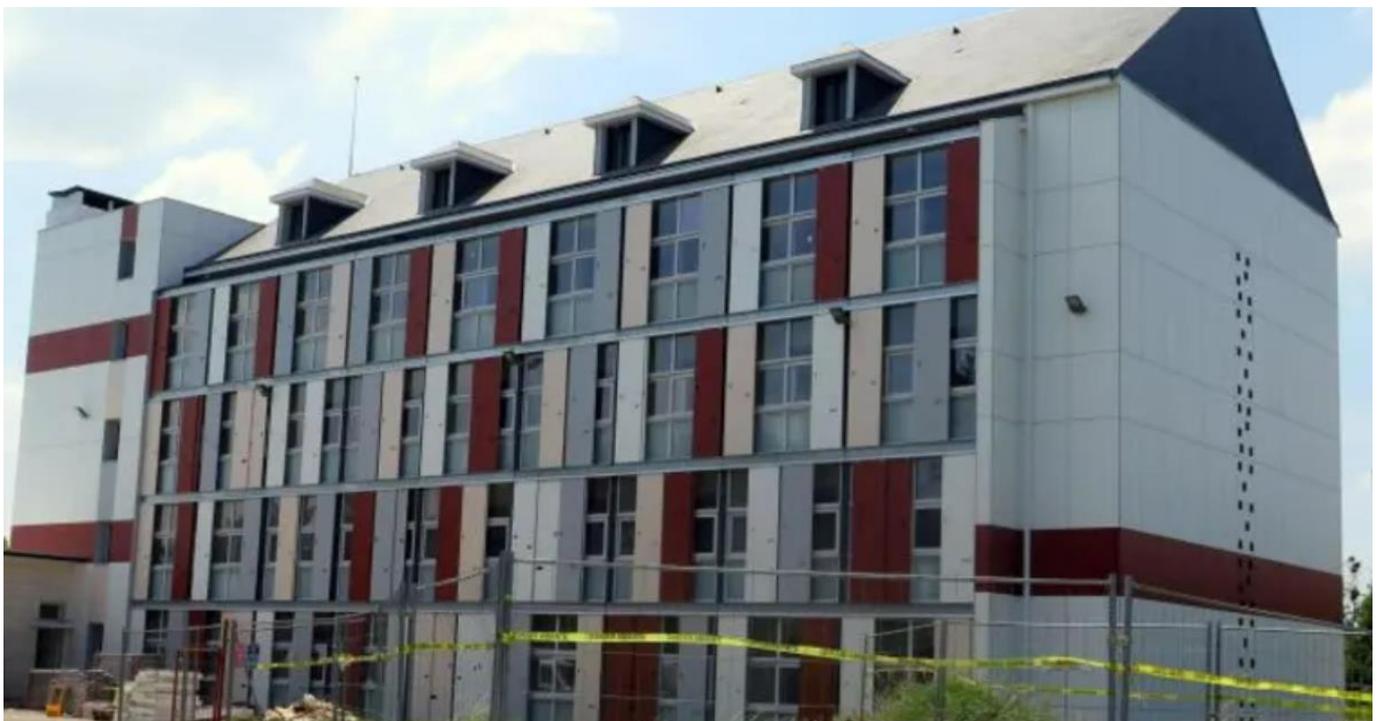
Le public accueilli est jeune. **86%** ont moins de 21 ans. Nous distinguons deux types de population au sein des résidences : celle minoritaire, ayant besoin de se rapprocher temporairement de son lieu d'activité pour concrétiser un projet de formation ou d'emploi, et celle majoritaire, cumulant plusieurs vulnérabilités et ayant besoin de construire un projet vecteur d'autonomie et d'indépendance sur le long terme.

Les premiers sont des jeunes pour lesquels nous constatons la présence de ressources familiales et/ou sociales structurantes permettant soit le retour au domicile parental, étudiant ou l'accès à un logement autonome sur le court terme. Pour autant, trouver un logement sur le territoire est plus complexe et plus long qu'il y a quelques années.

Les seconds ne disposent pas du même étayage. S'ils font le choix de la décohabitation, les entretiens nous révèlent des situations sans logement fixe, des situations familiales tendues voire conflictuelles et/ou l'absence de soutien familial du fait de difficultés sociales ou d'un parcours d'exil. Cette seconde catégorie représente environ **80%** du public accueilli.

Parmi ces jeunes, leur processus de décohabitation s'accompagne de plusieurs fragilités (économiques, professionnelles, sociales et familiales).

Pour une majorité de résidents, l'entrée en FJT correspond à une période de prise d'autonomie et d'apprentissages sur différents domaines tel que la vie quotidienne, l'emploi, la formation, le budget, la santé, la citoyenneté, les démarches administratives... C'est pourquoi notre intervention est une approche globale de la situation de chaque jeune et en lien avec un maillage d'acteurs. Les difficultés rencontrées par les jeunes peuvent parfois s'avérer être un frein dans leur prise d'autonomie.



Résidence Habitat Jeunes des Groussins - Chinon - Photo NR - 2015

L'après covid a permis aux jeunes de trouver plus d'activité professionnelle. Mais depuis un an, le contexte emploi s'est de nouveau tendu. Nous constatons par ailleurs qu'ils ont du mal à chercher un emploi, des difficultés dans l'utilisation du numérique, dans le savoir être au travail, la compréhension des droits et devoirs au travail, des problèmes de confiance en soi.

La mobilité reste un frein à l'insertion. Financer un véhicule quand on n'a pas un emploi stable peut s'avérer complexe. Nombre de jeunes se rabattent sur une trottinette qu'ils utilisent très tôt le matin ou tard le soir avec des distances parfois d'environ 10 kms et sans équipement de sécurité.

« De plus en plus de jeunes nous demandent comment utiliser leur Compte Professionnel de Formation (pour ceux qui en ont un) pour le passage du permis. Il serait intéressant de rassembler dans un document toutes les ressources permettant une aide au permis de conduire » exprime Eddy Cuvelard, directeur des RHJ.

La gestion de leur propre situation administrative reste difficile et, elle est compliquée par des relations dématérialisées et des situations professionnelles changeantes. Ils ont plutôt une utilisation consommatrice du numérique (nombreux téléphones cassés, changés) et plutôt tournée vers les réseaux sociaux. Ce qui nécessite souvent de reprendre l'ensemble de l'installation et utilisation des applications pour effectuer et suivre ses démarches.

De plus, nous constatons une difficulté dans la recherche d'informations sur le territoire et la prise de rendez-vous pour effectuer les démarches physiques nécessaires aux démarches administratives.

L'accès à la santé est également un facteur complexe. Lorsque le médecin de famille ou institutionnel était hors du territoire avant l'entrée en résidence, il est encore plus difficile de trouver un médecin référent. Et si le jeune arrive à décrocher un rendez-vous, qui ne colle pas toujours avec son rythme de travail, il ne s'autorise pas à demander à l'employeur de peur d'être mal perçu ou de perdre son emploi.

Pourtant, nous constatons régulièrement des besoins en termes de suivi dentaire, ophtalmologique et gynécologique.

Les temps collectifs permettent aux professionnels de repérer les besoins, les difficultés et les aptitudes valorisantes qu'ils pourront ensuite reprendre ou remobiliser en individuel avec les jeunes. Pour ces derniers, ils sont aussi l'occasion de développer leurs compétences et connaissances entre pairs, de se rencontrer, de se connaître, de partager des informations et des expériences, de construire des projets ensemble. Certains jeunes, issus de la communauté de communes, disposent d'un cercle amical et ne font pas de l'animation et des rencontres une priorité. Pour l'autre partie du public, les besoins en rencontres, échanges sont plus importants.

L'équipe doit toujours s'adapter (horaires, jour, aller chercher les résidents d'Avoine) pour favoriser les activités communes, favoriser la participation sous différentes formes.

## A RETENIR

Le pourcentage de vacances est plus important sur la CC Chinon Vienne et Loire qu'aux autres échelles : Il est d'autant plus important sur les communes de Chinon, de Lerné, de Couziers et de Huismes

Les jeunes vivent de plus en plus seuls si on se fie à l'évolution entre 2009 et 2020

Les jeunes qui viennent se loger sur le territoire viennent pour occuper un emploi et pour le cadre de vie en grande majorité

L'accès au logement pour les jeunes sur le territoire : Des difficultés majeures et beaucoup de refus par faute de place : enjeu d'accès et d'élargissements du parc de petits logements locatifs à bas coût

En 2023, 86% des jeunes des Résidences Habitats jeunes ont moins de 21 ans

Les jeunes des RHJ sont pour la plupart dans des situations de vulnérabilité, économique, administrative, sociale et familiale, de mobilité

L'accès au droit et à la santé, un enjeu pour le public des Résidences Habitat Jeunes



## Défis sociétaux : Environnement et écologie CONSTAT ET ENJEUX

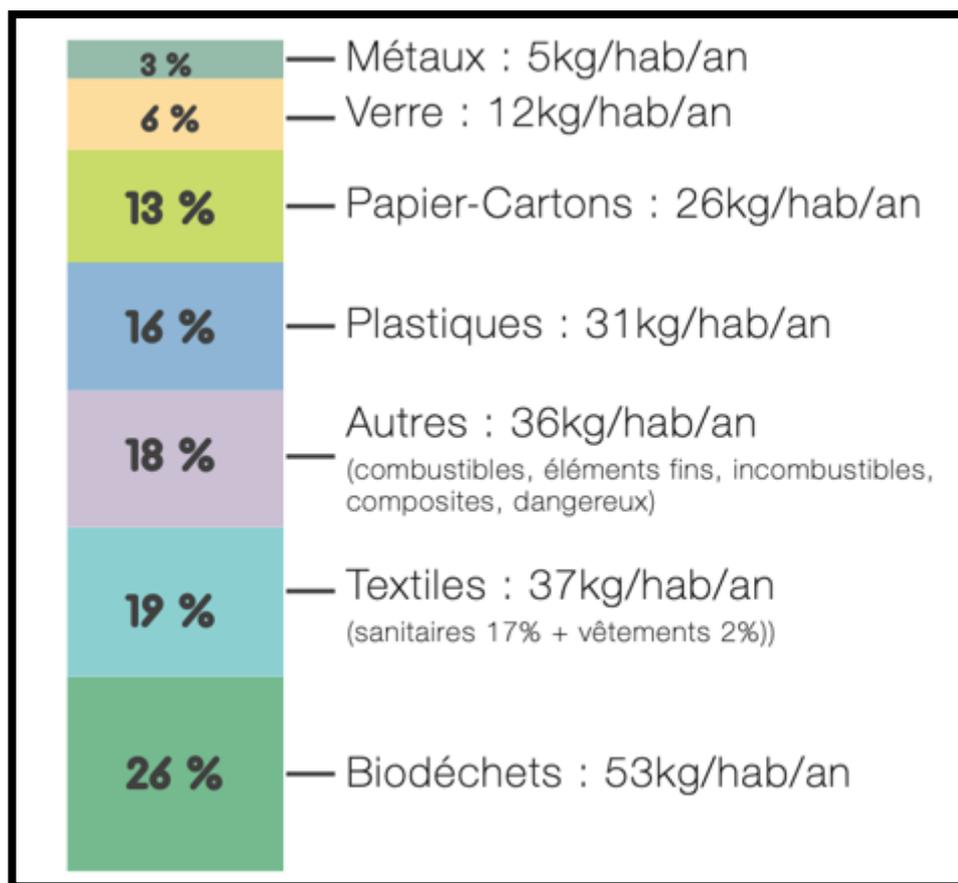
« Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il nous prenne par la gorge »  
Winston CHURCHILL

### 8.1 La question de la prévention des déchets : Une préoccupation partagée

La question de la prévention des déchets aura été largement abordée par les acteurs lors de la démarche de diagnostic participatif, La difficulté mise en avant reste celle des moyens. Les questions autour des biodéchets, des récoltes, du compostage où encore des ressourceries sont prégnantes dans les échanges. Plus généralement, les solutions proposées passent par la prévention, l'animation, la sensibilisation au 0 déchets et aux bonnes pratiques en terme de développement durable.

Si le « zéro déchets est une entrée de plus en plus plébiscitée, le sujet du tri reste également prédominant. Selon une étude de 0 déchets Touraine, 60 à 80% du contenu des poubelles d'ordures ménagères des habitants ne devraient pas y être.

## Les déchets en Indre et Loire

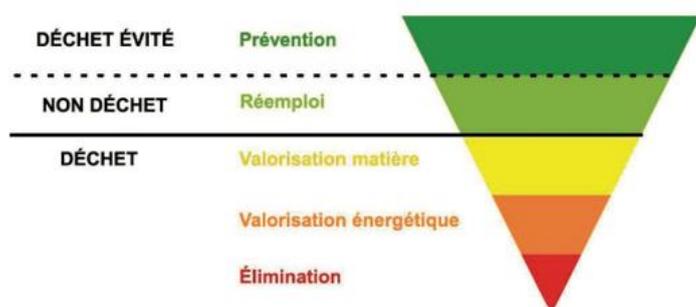


Composition moyenne d'une poubelle d'ordures ménagères d'un habitant d'Indre et Loire (caractérisation des ordures ménagères 2022)

On observe un volume important de biodéchets mais aussi un pourcentage non négligeable de textiles et de plastiques

## La réglementation en vigueur

### Hierarchisation des modes de traitement



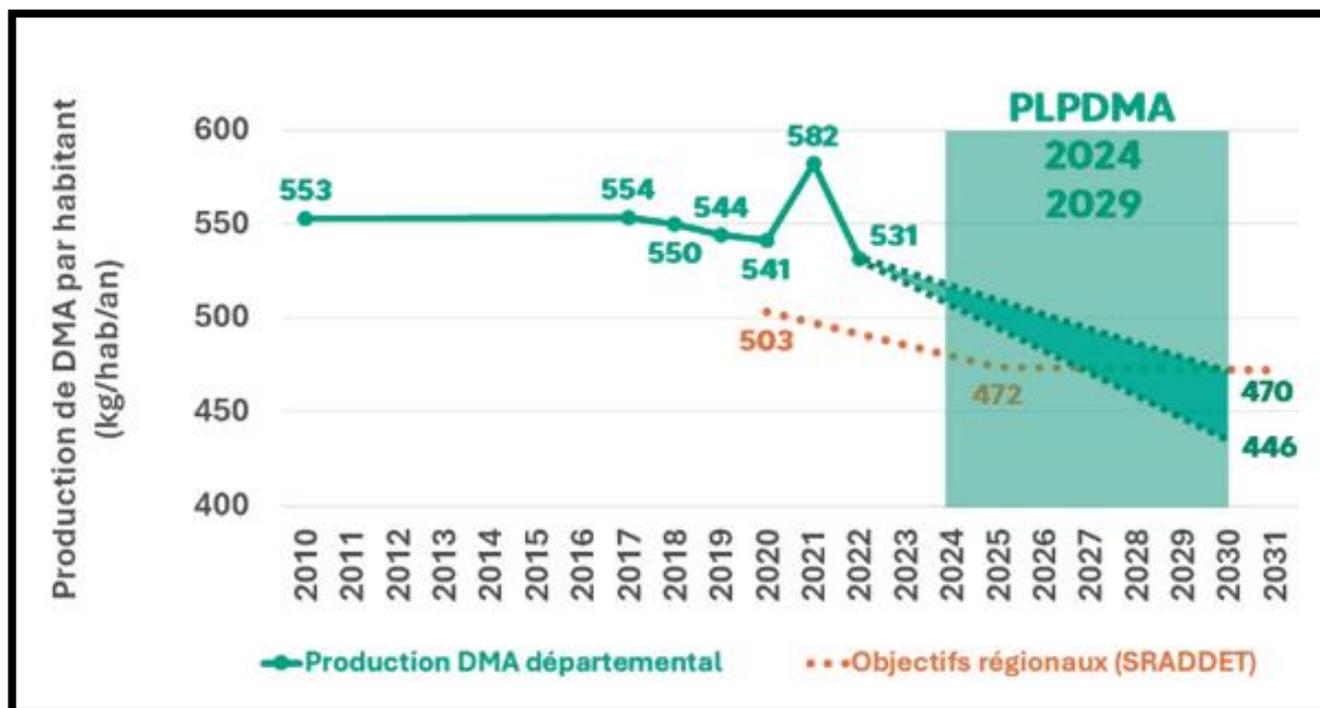
### Déclinaison de ce principe dans la loi AGECE (2020) :

- Réduire de 15 % la quantité de DMA produits par habitant en 2030 par rapport à 2010
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques au 01/01/24
- Réduire de 50 % le gaspillage alimentaire d'ici 2025 (par rapport à 2013)
- Réduire de 50 % les quantités de déchets destinées à l'Enfouissement en 2025 (par rapport à 2010)
- Progresser vers une tarification incitative (objectif national : 25 millions d'hab. couverts en 2025)

Dans le schéma de hiérarchisation des modes de traitement, on constate que la prévention et le réemploi sont à la plus haute échelle. Des enjeux apparents sur nos territoires se dessinent donc autour du réemploi et du développement durable mais aussi et de manière plus

généraliste, de prévention des déchets.

Les objectifs du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)



Le PLPDMA a pour objectif une réduction de 16 % des Déchets Ménagers Assimilés d'ici 2030 par rapport à 2022.

De **531 kg** de DMA/hab/an en 2022  
à **446 kg** de DMA/hab/an en 2030

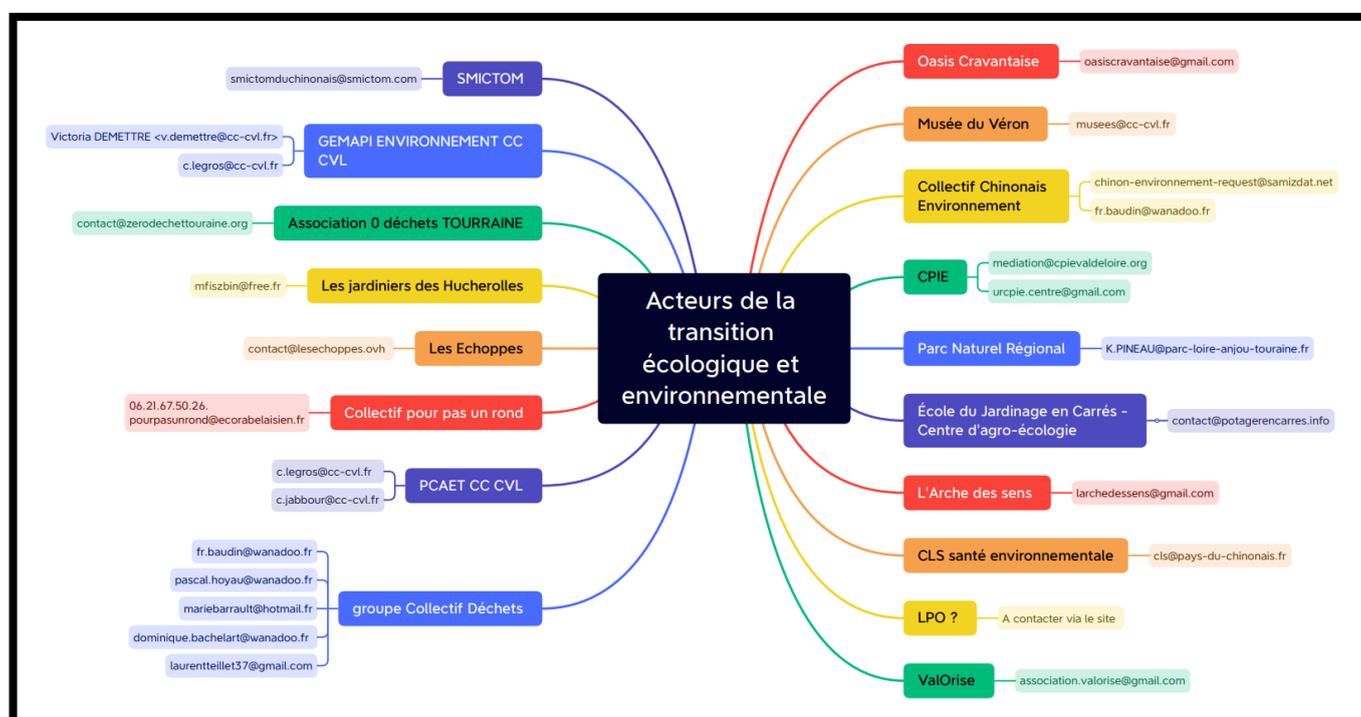
OMR : - 34 kg/hab.  
Collecte sélective : - 5 kg/hab.  
Déchets occasionnels : - 24 kg/hab.

## 8.2 Le développement durable et le réemploi, solutions, initiatives et propositions

Le réemploi ne semble pas être juste une question d'offres et de services basée sur des solidarités. Il est aussi le fruit d'initiatives, d'habitudes et des modes de consommation de chacun.e.s. On observe dans le tissu associatif, un intérêt progressif partagé en faveur des zones de réemploi et de l'économie circulaire. Plusieurs acteurs se sont retrouvés et concertés,

impulsés notamment par l'Association de l'Arche des Sens (association de médiation animale) pour monter un collectif : « Pour pas un Rond ». Celui-ci organise la GRATIFERIA. L'Association CLAAC a mis en place un espace de gratuité qui permet aux personnes de déposer des articles qu'ils n'utilisent plus et qui restent en bon état plutôt que de le jeter et afin de faire profiter d'autres personnes dans le besoin. L'Oasis Cravantaise (Association Locale de Cravant les Coteaux) héberge aussi une petite ressourcerie et propose des activités en partenariat avec le CLAAC pour revaloriser les invendus et apprendre les techniques de transformation et de conservation (la marmite du jeudi). EMMAUS est présente sur le territoire et favorise aussi la seconde main tout comme les restos du cœur, le secours populaire, l'épicerie sociale et solidaire ou encore les boîtes à livres sur le territoire dans l'espace public. Auparavant, il existait une ressourcerie sur la commune de Lerné qui a fermé ses portes. Ouvrir un tel projet demandera d'abord des moyens (l'espace, le lieu) mais aussi une association ou un organisme porteur, gérant, animateur et facilitateur du lieu. Plusieurs associations locales telles que celles citées ci-dessus envisagent de réunir les énergies collectives pour envisager les possibilités.

## CARTE MENTALE DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



## 8.3 La place occupée par les Centre Sociaux dans la transition écologique et environnementale

Des journées régionales autour des enjeux environnementaux sur la transition écologique et solidaire sont organisées par la Fédération Régionale des Centres Sociaux.

La FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France) a organisé un colloque national « Osons la transition écologique ».

### De la diversité des situations et des approches Centres Sociaux, projet de recherches TECH DEM 2024 sur la région Centre Val de Loire : 1<sup>ère</sup> approche :

On constate des stades différents dans l'avancement des projets et réflexions autour des enjeux environnementaux dans les Centres Sociaux. Pour certains, on observe des réflexions très récentes (stade de projet, à intégrer dans les prochains projets sociaux, « prémisses », « une nouvelle étape ») ; pour d'autres réflexions déjà anciennes (+ de 10 ans, thématique présente dans les projets sociaux) ; des situations intermédiaires.

Certains Centres Sociaux considèrent l'environnement comme une priorité, élaborent « une stratégie du Développement Durable », « une charte du DD ». Ces questions autour du réemploi et du DD permettent pour les CS de prendre en compte les questions de justice sociale et de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Cette question recoupe en partie celle de **la place accordée aux questions environnementales dans l'organisation de la structure**. Pour certains Centres Sociaux, l'environnement est une question transversale qui ne doit pas faire l'objet d'actions spécifiques et de postes dédiés, « ça doit infuser toutes nos pratiques » ; alors que d'autres insistent sur la nécessité d'avoir une personne salariée qui se consacre à ces enjeux et posent la question des compétences (ex. pour le fonctionnement d'un jardin). On avait repéré les mêmes questions dans le cadre d'Engagir sur le DPA : est-ce que toute l'équipe salariée doit s'en occuper, que ce soit transversal, ou une personne dédiée/référente ?

**Dynamique d'émergence de la question environnementale** dans les Centres Sociaux : dans certains cas, cela vient des équipes salariées (parfois en lien avec un changement de direction) qui veulent impulser des actions sur l'environnement quitte à perdre certains publics qui résistent à l'imposition de cette thématique ; dans d'autres, cela vient des gens, le rôle du CS est alors conçu comme l'accompagnement des demandes et des projets des habitants. On retrouve là aussi des questions qui s'étaient posées dans le cadre d'Engagir : est-ce qu'il s'agit

d'impulser des dynamiques qui permettent de développer le « Pouvoir d'Agir » des habitants ou d'attendre que cela vienne des habitants ?

**Conception de l'environnement et du rôle du CS** sur ces enjeux : approche d'éducation à l'environnement, de sensibilisation des publics du CS (notamment aux bonnes pratiques et écogestes ; aussi un versant naturaliste de connaissance de l'environnement local et protection de la nature) vs valorisation des pratiques de sobriété des classes populaires qui sont déjà économes dans leurs activités quotidiennes, reconnaissance d'une écologie populaire.

**Le lien entre les questions sociales et environnementales pour les Centres Sociaux se fait essentiellement à travers la précarité**

**Tendances communes qui ressortent par rapport aux questions de TECDEM :**

L'environnement est ainsi appréhendé à partir des difficultés économiques : « C'est bon pour la planète et c'est bon pour le porte-monnaie », avec l'idée que les bonnes pratiques d'un point de vue écologique sont souvent les moins onéreuses, leur promotion permet donc aussi de répondre à des problèmes sociaux. Les équipes salariées veillent souvent à ne pas culpabiliser des populations qui ont une empreinte écologique faible et sont critiques à l'égard des outils de type conversations carbone ou fresques pour le climat. Elles cherchent à travailler sur l'environnement à partir des pratiques quotidiennes, du concret, en mettant en avant « l'intérêt pour eux au quotidien ».

**Les actions environnementales s'inscrivent principalement dans la figure de promotion du lien social** et de la cohésion sociale, qui est dominante dans les projets des Centre Sociaux (Cortesero, 2013 ; aussi repéré dans Engagir). Cela apparaît clairement dans le discours de certains salariés, qui évoquent « une démarche solidaire », « le lien social », « la solidarité » ou encore le lien entre les générations, la lutte contre l'isolement. On le voit aussi avec l'organisation d'ateliers visant à « faire ensemble » (cuisine, parents/enfants, seniors etc.) et de nombreuses fêtes. L'environnement apparaît parfois comme un support, l'objectif principal étant de favoriser le lien social (ex. jardin partagé).

Un autre élément qui pourrait faire l'objet d'une analyse plus systématique, à partir des entretiens et du questionnaire réalisé par la fédération régionale concerne **les thématiques**

**abordées ou non abordées par les Centres Sociaux sur les enjeux environnementaux.** Certaines thématiques reviennent de manière fréquente : les déchets (tri, compost, réduction des emballages, zéro déchets, cleanwalk) ; la seconde main (troc, boîte à dons / livres, objethèque, puces, gratifieria, espaces de gratuité, repair cafés, etc.) ; le *do it yourself* (fabrication de produits ménagers, de beauté, ateliers de bricolage etc.) ; l'alimentation (ateliers cuisine, jardins partagés, récupération d'invendus, distribution paniers bio, marchés solidaires ; abordée sous l'angle du mieux manger, en lien avec la précarité alimentaire et la santé). Valorisation **des pratiques de sobriété et de la lutte contre le gaspillage** ; des « bonnes pratiques » écologiques à la fois d'un point de vue individuel (sensibilisation aux écogestes) et collectif (à commencer par le CS qui doit être exemplaire, ex. politique d'achat).

#### 8.4 : Enjeux soulevés et envies d'agir : Diagnostic participatif

<b>Changements espérés/enjeux soulevés</b>	<b>Envies d'agir/idées d'actions</b>
Développer des mobilités douces et renforcer la place du vélo sur le territoire	Créer un évènement grand public autour du vélo
Sensibiliser aux problématiques de santé environnementale	Défis mobilité
Développer des actions concrètes en terme de prévention des déchets	Fête de la récupération en Chinonais
Favoriser le développement des ressourceries, des ateliers de réparation, de co réparation, le compostage, le tri, le zéro déchet	Création d'un groupe de travail avec les citoyens au sein du SMICTOM pour travailler sur toutes les solutions de réemploi des déchets (ressourceries...)
Favoriser les circuits courts	Créer un évènement annuel commun sur la question des déchets (ateliers/conférences, concerts...) qui regroupe l'ensemble des acteurs
Faire des jardins partagés dans les quartiers	(Ex « les galeries Recyclettes » au Pont de Cé début décembre)
Lutter contre l'éco-anxiété des jeunes sur les thématiques climatiques, environnementales et écologiques	Créer une maison de l'environnement pour le territoire
Préserver la diversité des productions agricoles Permettre une démocratie plus participative	Créer un guide zéro déchet (citoyens, associations, etc)
Comprendre les enjeux du numérique responsable Fracture numérique et accès à l'information	Avoir un tiers-lieu de transition écologique (Animations, sensibilisation, ressourceries, déchets numériques, mobilité...)
Préserver la forêt, les haies la terre : le sol Préserver la qualité de l'eau potable	<i>Lieu central alternatif :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• repair café</li> <li>• Ressourcerie</li> </ul>

<p>Favoriser une alimentation saine et durable (impact sur la santé et sur l'agriculture, l'environnement)</p> <p>Sensibiliser les habitants sur la pollution de l'eau et la gestion de l'eau (impact médicamenteux, consommation...)</p> <p>Sensibiliser sur la pollution</p> <p>Créer des zones libres, sans intervention humaine Renseigner sur d'autres modes de vie et de consommation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bricothèque</li> <li>• Hall de producteurs locaux (Nécessite l'engagement des élus et des institutions sur friche industrielle)</li> </ul> <p>Coordonner région, département, communes//cuisine centrale pour Chinon Navette intercommunale quotidienne</p> <p>Faire appliquer des lois sur l'arrachage des haies, replanter...</p>
---	--

## 8.5 Idées inspirées d'autres territoires relevés par les acteurs de la table ronde

Des idées inspirantes et inspirées d'autres territoires
<b>DECHETS</b>
<p>Compost in situ Plateforme de compostage/débouchés Tarification incitative (avec accompagnement) Ressourcerie de la charpentière (joué-les -Tours) Gestion collective des biodéchets (bretagne)</p>
<b>MOBILITÉS DOUCES</b>
<p>Pistes cyclables Vélo vintage Défis mobilités</p>
<b>SANTÉ ENVIRONNEMENTALE</b>
<p>Hôpitaux zéro PE (stratégie produits ménagers, meubles, etc...)</p>
<b>ALIMENTATION</b>
<p><b>Marché de producteurs uniquement</b> <b>Maraichage</b> <b>Eco-tiers-lieux</b> <b>Livret de producteurs locaux et acteurs//écologie environnement du territoire</b> <b>Territoires à vivre (sécurité sociale alimentaire)</b> <b>Mobilisation</b> - <b>Sur les pesticides émis par l'agriculture</b> - <b>Sur l'information à donner aux femmes enceintes et enfants de moins de 6 ans concernant les dépassements et quantités de nitrates dans l'eau du robinet</b> - <b>Cuisine centrale avec restaurateur local</b> - <b>Ressourcerie organisée par l'institution</b></p>
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>
<p>Une matériauthèque Réseau de prêt de vaisselle et de tout matériel pour les événements publics Repair café permanent Fête de la récup'</p>

## A RETENIR

A toute échelle des enjeux de réduction et de prévention des déchets

Un intérêt partagé par des associations locales et des initiatives citoyennes à impulser et coordonner un projet de ressourceries

Des enjeux croissants pour les Centres Sociaux, les RHJ et l'environnement traités en transversalité avec la santé, la précarité et le lien social

Des enjeux soulevés par le diagnostic participatif autour du réemploi, du compostage et du « zéro déchets »

Un intérêt à valoriser les mobilités douces et favoriser/ permettre l'usage du vélo (en termes d'accès mais aussi de sécurité dans le partage de la voie)

Promouvoir l'environnement et l'écologie par de l'événementiel comme sur d'autres territoires, une piste pour les acteurs participants aux tables rondes

Un enjeu à promouvoir les circuits courts, l'alimentation saine, durable et locale

Sensibiliser aux enjeux climatiques sans pour autant développer de l'éco-anxiété auprès des personnes : un enjeu complexe soulevé dans la démarche participative



## Promotion et prévention santé

« La santé est un capital précieux qu'il faut constamment alimenter avec des bonnes actions »  
Kheira Chakor

La santé est une thématique transversale qui touche tous les publics. Elle concerne tous les âges de la vie à différents niveaux.

### *RAPPEL DES OBJECTIFS INSCRITS DANS LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DE LA CC CVL*

- **Garantir une bonne offre médicale** : renforcer l'accès aux soins (maison médicale, nouveaux médecins, actions de prévention).
- **Être attentif aux besoins des enfants et des jeunes** : Développer des réseaux d'écoute et de soutien pour les parents. Prendre en compte les besoins des enfants des regroupements scolaires intercommunaux. Améliorer l'accès aux activités extra scolaires et de loisirs.
- **Accompagner le vieillissement** : proposer des logements et des soins adaptés, développer des ateliers de prévention et des activités intergénérationnelles et également soutenir les services d'aide qui favorisent le maintien à domicile.

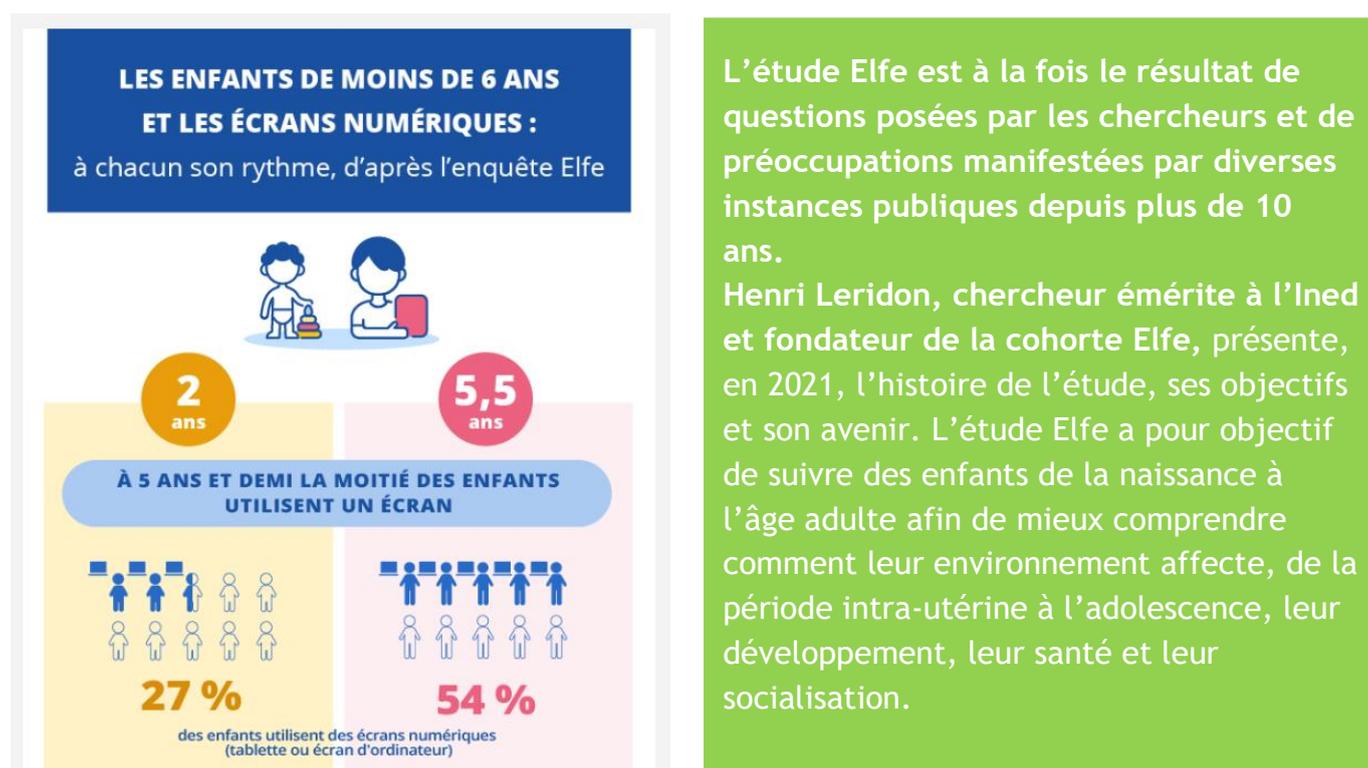
Les questions de la prévention, de l'accompagnement et de l'accès aux services de santé apparaissent comme des enjeux majeurs.

## 9.1 Rappel des principaux enseignements du diagnostic dans l'approche par public

### Enfance et parentalité

-Les écrans chez jeunes enfants : La thématique des écrans en matière de santé est largement abordée dans les échanges avec les acteurs. Elle aura notamment été prégnante dans les échanges entre les professionnels et les parents lors d'une réunion autour du projet éducatif de territoire. « Les enfants entre 0 et 3 ans ne devraient pas avoir d'écrans entre les mains ». Cette affirmation qui se révèle être un enjeu en matière de co-éducation semble être partagée à l'unanimité par les participants.

### Les enfants de moins de 6 ans et les écrans numériques d'après l'enquête Nationale Elfe



« Les recommandations en matière éducative prescrivent généralement de maintenir les enfants de moins de trois ans éloignés des écrans et d'accompagner très progressivement leur insertion dans leur quotidien dans les années qui suivent. La réalité, telle que décrite par la cohorte Elfe, est différente : à deux ans, les trois quarts des enfants sont maintenus

à distance des écrans numériques (hors télévision), mais dès l'âge de trois ans et demi, plus de quatre sur dix en utilisent régulièrement et plus de la moitié à cinq ans et demi. Durant les six premières années de la vie, seuls quatre enfants sur dix sont durablement maintenus à distance des écrans numériques et plus de cinq sur dix augmentent, parfois fortement, leur temps d'écran. À l'inverse, un enfant sur dix avait une utilisation très développée dès deux ans et voit sa consommation diminuer. Ces trajectoires dépendent non seulement des caractéristiques sociales des familles, notamment de leurs ressources économiques et culturelles, de la place de la fratrie mais également des pratiques des parents, qu'elles soient individuelles ou partagées avec l'enfant avant ses trois ans »<sup>15</sup>

### **Parentalité, santé et handicap : Diagnostic participatif du CLAAC**

Tous au long du diagnostic participatif, la question du handicap chez l'enfant apparaît aussi être une préoccupation pour les parents qui selon les répondants, lors du diagnostic participatif du CLAAC, ont parfois du mal à trouver les bons interlocuteurs et à identifier le meilleur accompagnement pour leurs jeunes. « C'est le parcours du combattant », « Il n'y a pas toujours de places dans les institutions permettant leur insertion scolaire ». Certains expriment que c'est encore plus complexe de trouver un équilibre vie pro/vie perso avec un enfant en situation de handicap : « cela demande beaucoup de temps, beaucoup de rendez-vous ».

### **Jeunesse, santé et parentalité**

C'est la prévention qui est au cœur du débat pour la jeunesse. Les écrans sont toujours au prisme des échanges pour les jeunes et les parents de jeunes de 11 à 18 ans : le cyber harcèlement, le temps passé devant les écrans, l'usage non maîtrisé des écrans (pornographie, réseaux sociaux...), la sociabilisation sont tout autant de sujets abordés dans les échanges avec les professionnels et certains parents de jeunes. Dans les discours l'entrée par la prévention et par le développement des compétences psychosociales est la plus empruntée, certains parlent de « culture numérique » : « Il est essentiel que les jeunes puissent identifier et appréhender ce qui est bon pour eux et ce qui ne l'est pas dans l'usage des écrans d'internet et des réseaux »<sup>16</sup>. Selon une enquête de l'UNESCO menée en 2023, « la capacité des adolescents à maîtriser ces nouveaux outils dépend beaucoup de leur milieu d'origine et de leur entourage familial, la façon dont les jeunes utilisent la technologie numérique est en effet, très

---

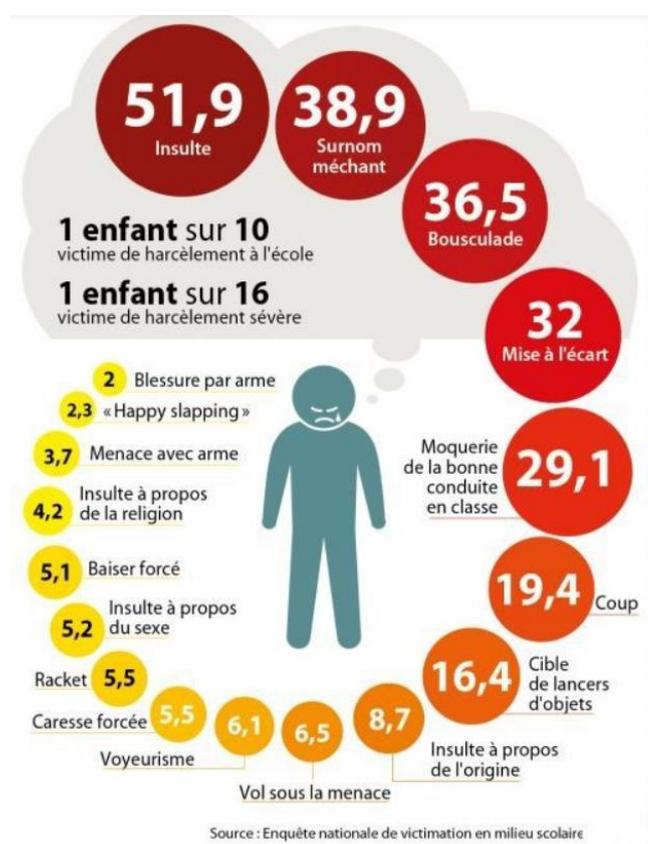
<sup>15</sup> Kevin Diter (DEPS, Ined), Sylvie Octobre (DEPS) 22 novembre 2022 INSEE

<sup>16</sup> Parole d'un professionnel lors des tables rondes

hétérogène.

## Harcèlement et santé mentale

Le harcèlement est un sujet sensible qui engendre des préoccupations sur le territoire (comme par ailleurs) et pour les parents et pour les jeunes. Selon une enquête nationale de victimisation en milieu scolaire, le harcèlement aurait un impact brutal pour l'enfant et le jeune sur sa santé mentale et son bien-être (perte de confiance en soi, baisse de son intégrité, exclusion sociale, phobie scolaire). Si le jeune peut parfois se renfermer sur lui-même, « les jeunes n'ont pas toujours le courage ou la volonté d'en parler, ni au corps enseignant, ni à leurs parents » exprime un professionnel du collège Jean Zay.



Sur le territoire, la question du harcèlement est prise très au sérieux par les services de police, les établissements scolaires (qui mettent en place des actions de lutte et de prévention), certaines associations comme le CLAAC par exemple (elle s'inscrit également comme acteur de la prévention dans son projet santé, et au travers des actions portées sur ces sujets avec l'Information Jeunesse notamment) mais aussi par les collectivités. La CC CVL prévoit un encart sur son site « harcèlement scolaire au collège et au lycée » qui répond à différentes questions et qui informe sur les manières d'agir face à des situations de harcèlement et de victimisation.

On note par ailleurs, que la question du harcèlement fait l'objet d'un programme de l'Éducation Nationale.

## Conduites à risques :

Enfin, Les démarches participatives, ont souligné des craintes quant à certaines conduites à risques chez les jeunes. « Les problématiques de consommation forte d'alcool de plus en plus tôt nous interpellent » explique le directeur de l'Unité SEGPA du collège Jean Zay. Il s'inquiète des manières de consommer et des objectifs dans la consommation « qui ne sont pas ceux de la dégustation ». Aussi « les drogues douces se démocratisent » indique-t-il. D'autres acteurs de l'éducation nationale semblent partager ces préoccupations.

## Santé des aînés

Comme, nous avons pu le voir précédemment dans le diagnostic (partie « Vieillir en Chinonais), plus de 30% de la population sur le territoire a plus de 60 ans et les tendances nous confirment que le vieillissement de la population va s'accroître et s'accroître dans les 10 années à venir. Le diagnostic soulève alors des enjeux en termes de santé mentale, de santé physique et cognitive mais aussi de ce qu'on pourrait qualifier de santé sociale (lutte contre l'isolement). Les acteurs de l'accompagnement du « bien vieillir » sont nombreux sur le territoire (cf carte mentale annexes). La table ronde sur le sujet du vieillissement a suscité un intérêt pour de nombreux acteurs) à se rencontrer pour mieux se connaître, mieux se reconnaître et ouvrir des opportunités pour construire collectivement des réponses adaptées.

### Les pistes d'amélioration proposées à l'issue de la table ronde :

#### Améliorer l'accès au soin des habitants

- Développer l'offre de soin à domicile
- Faire venir des médecins et plus de spécialistes sur les milieux en tension (dentistes, psychologues...)
- Favoriser l'accès à une alimentation saine et durable pour tous
- Préserver la sauvegarde et le maintien de l'hôpital
- Renforcer le champ de la prévention en matière de santé (détection épidémiologique, prévention du cancer...)

Le CIAS est au cœur de la coordination des acteurs en matière de santé des aînés, l'appui de plusieurs organismes de santé (CARSAT, AGIRC ARCO...). Plusieurs actions sont portées ou co-portées par la mutualisation de volontés partagées (Des programmes riches pendant la semaine bleue, des marches douces de proximité, des ateliers mémoire, des activités culturelles et sportives...).

Enfin la question de la pauvreté et des vulnérabilités est immédiatement corrélée à celle de santé (parties 1 et 2 du diagnostic)

#### 9.2 Les éléments de constat soulevés par le Contrat Local de Santé du Pays du Chinonais (diagnostic 2021)

Le Contrat Local de Santé est piloté par le Pays du Chinonais à l'échelle de 2 communautés de Communes (Chinon Vienne et Loire et Touraine Val de Vienne).

« Le Pays du Chinonais montre un taux comparatif de mortalité supérieur au taux régional et départemental (876.5 décès pour 100 000 habitants contre 867 en Région et 801.8 en Indre-et-Loire). Le Pays présente donc une surmortalité générale<sup>10</sup>. Ce constat est le même en ce qui concerne la mortalité prématurée (avant 65 ans) sur le territoire. On estime que 37,8% des décès prématurés (soit 142 décès prématurés par an) pourraient être évités par des changements individuels, en développant davantage d'actions de prévention primaire (tabac, alcool, maladies sexuellement transmissibles, comportements prévenant certains cancers, etc.). « Les principaux motifs d'admissions en Affections de Longue Durée (ALD) sur le Pays sont les maladies cardiovasculaires (38,6 %), suivies des cancers (23,5 %) et du diabète (15,2 %). Le constat est le même aux niveaux départemental, régional et national où les maladies cardiovasculaires constituent le premier motif d'admissions en ALD, suivis des cancers et du diabète »<sup>17</sup>

### Les principaux constats sur les différentes thématiques de santé étudiées par le CLS

- La situation du Pays du Chinonais en terme de mortalité pour les principales maladies chroniques (ex : cancers, diabète, BPCO etc...) est comparable au niveau régional et national (en éliminant les effets liés à l'âge).
- Une surmortalité observée pour les maladies de l'appareil respiratoire au regard des trois échelons de référence
- Les dépistages du diabète ou encore des affections respiratoires semblent insuffisants (taux standardisés inférieurs à la moyenne régionale)
- Une nécessité de rendre plus lisible les actions et les programmes mis en place
- Le taux standardisé de mortalité par suicide du Pays est comparable à celui du département et de la Région (la Région Centre- Val de Loire est l'une des régions de France dans laquelle le taux de mortalité par suicide est le plus important),
- La très faible présence de psychiatres libéraux sur le territoire
- Les besoins croissants de prise en charge psychologique de la population (adolescents, personnes âgées, etc) et le nonaccès à ce soin du fait du non-remboursement, des déplacements, etc.
- La saturation des dispositifs spécialisés (CMP, Sessad, etc.)
- La nécessité de renforcer le lien entre les professionnels de terrain, les structures d'aide et de soins et les services du centre hospitalier pour coordonner une prise en charge globale du sujet âgé
- La nécessité de prendre en compte les aidants de ces personnes en souffrance psychique.
- Le manque de professionnels (gynécologues, sage-femmes, pédiatres)
- La nécessité d'accompagner les familles fragilisées

---

<sup>17</sup> Extrait CLS 2021 Pays du Chinonais

- Rendre plus lisible l'ensemble des aides existantes pour améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap et faire en sorte qu'elle soit la plus précoce possible.

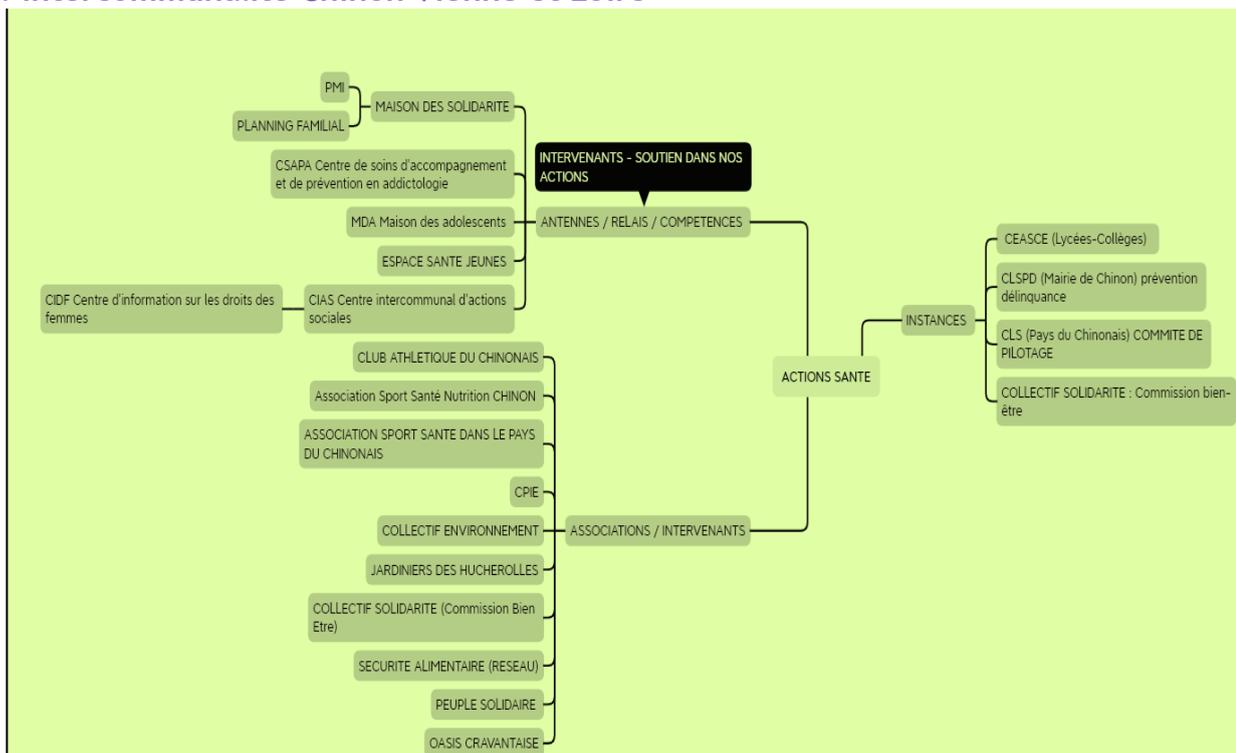
« À travers le diagnostic local de santé du territoire de l'ORS et les différents retours que nous avons pu obtenir de la part des habitants du Pays Loire Touraine, nous pouvons constater que la question de la santé devra être traitée dans ces différentes composantes en toute cohérence avec la définition de la santé de l'OMS. » (Extrait CLS 2021 Pays du Chinonais °

Lors d'un Comité de pilotage en début d'année 2023, les acteurs se sont concentrés sur 5 sujets majeurs en termes de prévention

- LE BIEN VIEILLIR
- LA NUTRITION
- LES ADDICTIONS
- LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR TOUS
- LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

### 9.3 Prévention, promotion de la santé et coordination des acteurs

#### Cartographie des acteurs de la prévention et la promotion de la sante sur l'intercommunalité Chinon Vienne et Loire



Les acteurs de la prévention de la santé ont l'ambition et la volonté de renforcer les liens et le dialogue pour mieux identifier collectivement les situations et mutualiser les énergies pour mettre en place des projets communs. L'Association CLAAC a pour souhait de contribuer à favoriser la coordination des acteurs sur le territoire de la CC CVL en mettant en place des tables rondes de manière annuelle ou semestrielle en fonction des moyens de chacun.

L'instance de coordination « politique » en matière de santé et de manière plus générale est le Contrat Local de Santé qui comme vu précédemment, s'inscrit dans une échelle plus élargie que celle de la CC CVL. Elle coordonne par ailleurs une semaine autour de la prévention et de la promotion santé chaque année : « PREVENTISSIMO.

Sur ce qui relève des professionnels de santé médicalisée, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) favorise le regroupement des acteurs et la cohésion du déploiement des services de santé.

### Association CLAAC : des sollicitations de partenaires sur des enjeux identifiés à l'échelle locale

Depuis quelques années l'association CLAAC est sollicitée pour animer des projets en promotion de la santé dans les écoles, collèges et lycée. Les sujets abordés sont, entre autres les suivants, et relèvent de constats faits par les professionnels de terrain et qui ont fait l'objet de sollicitations auprès de l'Association en 2023. La mise en place de ces actions de prévention fait l'objet d'une co-construction avec les équipes éducatives des écoles du territoire

L'équilibre alimentaire et le sucre

L'hygiène bucco-dentaire

La consommation des écrans et l'influence des réseaux sociaux

Image de soi, la confiance en soi

La prévention de la santé doit inclure dans la coordination des acteurs, les professionnels du dépistage contre notamment le cancer ou les maladies neuro-dégénératives.

## 9.4 La santé mentale et la santé environnementale, deux sujets majeurs émergents sur notre territoire et au-delà de nos « frontières »

### Santé mentale

« La santé mentale est un déterminant majeur d'une population en bonne santé. Avant la pandémie de Covid-19, les troubles de santé mentale représentaient déjà un fardeau important et la crise sanitaire a largement contribué à l'amplifier, notamment chez les enfants et les jeunes, avec des inégalités sociales marquées avec des effets potentiels dans la durée. L'urgence conjoncturelle liée à la crise a ainsi nécessité un suivi renforcé avec des réponses rapides en matière de prévention et d'accompagnement pour éviter que les troubles de type détresse psychologique réactionnelle ne s'installent.

La mise en place d'une stratégie de communication durable sur la santé mentale (2023-2026), annoncée dans la première mesure des assises de la santé mentale et de la psychiatrie en septembre 2021, est désormais en cours. Un programme opérationnel de communication a été élaboré pour la période 2023-2027, structuré autour de trois axes »<sup>18</sup> :

1. Prévenir le mal-être, les troubles psychiques et les comportements à risques associés.
  2. Promouvoir la santé mentale et le bien-être psychique.
  3. Combattre la stigmatisation des personnes touchées par un trouble psychique.
- Parmi ses priorités, Santé publique France vise à renforcer les dispositifs de prévention et de promotion de la santé mentale, en particulier :

Le soutien à la parentalité et le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents ;

L'information et la communication (favoriser le repérage et la prise en charge précoce, l'accès aux ressources en santé mentale et l'adoption de comportements favorables à la santé mentale). Sur le territoire de la CC CVL, va être organisée en fin d'année 2024, la semaine de la santé mentale, une occasion d'approfondir le sujet et d'encourager la coopération, le dialogue et l'interconnaissance des structures qui se positionnent comme étant des acteurs de la prévention en santé mentale. Des formations autour de la santé mentale ET de la santé

---

<sup>18</sup> Santé Public France **Programme de travail 2024 de Santé publique France : les travaux menés autour de six grands enjeux – mars 2024**

mentale des jeunes se développent et se mettent en place sur le territoire sous l'impulsion du Contrat Local de Santé. Les premières formations proposées à Avoine ont suscité un intérêt fort des acteurs. Ainsi certains volontaires sont restés sur liste d'attente.

## **Santé environnementale**

Les changements globaux déjà visibles et à venir, tant climatiques, environnementaux que sociétaux, nécessitent d'anticiper leurs effets sur la santé, dans un objectif d'atténuation des impacts et d'adaptation de la population aux nouveaux risques.

Il est crucial de croiser différentes données pour mieux comprendre comment l'exposition à divers risques, comme l'environnement et le travail, affecte la santé. Santé publique France évalue ces expositions pour estimer leur impact sur la santé publique, proposer des interventions pour les réduire, et promouvoir des environnements sains dans le principe dans le principe « *One health* ».

### **Les objectifs de l'agence en 2024 sont :**

1. Caractériser les expositions et les impacts sanitaires pour contribuer aux stratégies de prévention à l'échelle européenne, nationale ou locale
2. Renforcer et moderniser les dispositifs de surveillance, d'observation et de prévention des risques liés à l'environnement général et/ou professionnel
3. Développer les stratégies d'influence et de plaidoyer pour promouvoir les aménagements favorables à la santé.

### **La « santé environnementale » abordée par les acteurs lors du forum participatifs et des tables rondes**

#### **Synthèse des éléments et des enjeux soulevés par les acteurs**

- Le CPIE, un acteur ressources sur ces sujets
- Des enjeux de sensibilisation pour mieux comprendre, mieux appréhender et mieux agir sur la santé environnementale
- Rester vigilant à ne pas développer d'anxiété auprès des publics en abordant les sujets
- Enjeu à s'informer, se former et informer sur l'état de notre environnement et les bons gestes (simples) du quotidien à adopter pour notre santé et celle des écosystèmes
- Volonté de réduire les expositions environnementales affectant la santé humaine des personnes et celle des écosystèmes

« La pollution de l'eau, de l'air, des sols, les habitats vétustes ou les conditions de travail dangereuses sont à l'origine de multiples pathologies, notamment cancéreuses, de troubles de la reproduction et du développement »<sup>19</sup> Le CPIE mène un certain nombre d'ateliers pédagogiques auprès de la population et du milieu scolaire sur ces sujets.

---

<sup>19</sup> Institut-supérieur-environnement – 2023-2024

## A RETENIR

Une volonté des acteurs à mieux se connaître et mieux s'identifier

Offre médicale, accès aux soins et manque de professionnels de proximité : un enjeu de taille identifié par le territoire

Une population vieillissante et qui va continuer de vieillir : un enjeu à accompagner et « prévenir la santé des aînés » (santé physique, mentale, sociale)

L'usage du numérique et la santé : une question qui suscite du débat pour les acteurs à tout âge de la vie et des inquiétudes en termes de parentalité

Des consommations de tabac, d'alcool et de drogue qui questionnent les professionnels, notamment sur la précocité et la nature des usages

Les situations croissantes et médiatisées de harcèlement inquiètent les parents quant à la santé mentale de leur.s jeunes.s

Les besoins croissants de prise en charge psychologique de la population (adolescents, personnes âgées, etc) : Un enjeu soulevé à différentes échelles (santé mentale)

Une nécessité à renforcer le champs de la prévention et du dépistage ainsi que les actions de développement des compétences psychosociales

On constate une saturation des dispositifs spécialisés sur le territoire face à une demande croissante

La santé environnementale : des enjeux de compréhension et de « clés » pour agir aux échelles individuelles et collectives

# POUR CONCLURE ...

## Les différents enjeux relevés dans ce diagnostic...

Ne sont pas nouveaux, ils émergent pour une partie du dialogue entre les différents acteurs du territoire, pour une autre de l'analyse de l'auteur à l'égard des derniers chiffres communiqués par l'INSEE, et reposent généralement sur des enjeux déjà préalablement identifiés à des échelles multiples par différentes structures, par différents secteurs d'activité, ou par différentes territorialités. Ce document doit pouvoir servir d'appui pour centraliser l'information en matière de services aux familles, de créer des liens, des ponts, des partenariats, un plan d'action. En dressant un portrait du territoire, il rend compte des différents enjeux en matière d'animation de la vie sociale, en mettant l'accent sur les ambitions partagées par la CAF et les Collectivités corrélées aux besoins, attentes et pratiques des habitants du territoire (Approche multithématique, vision globale, transversalité des projets et des réflexions, logiques partenariales renforcées).

## En route vers la dynamique de projet ...

Ce document va permettre la définition des grands axes stratégiques (orientations, objectifs, actions) pour le CLAAC sur les 5 ans à venir à travers de la rédaction de ses projets sociaux, socio-éducatifs, jeunesse et famille, mais nous espérons qu'il puisse de manière plus générale contribuer à des dynamiques collectives de réseaux et de partenariat favorisant le sens commun et le pouvoir d'impact des actions mises en place à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

« Ensemble, construisons un projet  
social de territoire »

Association CLAAC

